

# L'ODYSSÉE DU CMP

40 ans d'histoire en faveur  
des femmes et des enfants  
victimes de violences conjugales



Centre  
d'accueil **MalleyPrairie**



# **L'odyssée du CMP**

## Notes d'édition

---

Idée originale & cheffe de projet	<a href="#">Michèle Gigandet</a>
Narration & interviews	<a href="#">Michal Masternak</a>
Contributions & relectures	<a href="#">Michèle Gigandet</a> , <a href="#">Rosemonde Rossel</a>
Photographies	<a href="#">Rosemonde Rossel</a> , <a href="#">Patricia &amp; Rita de P&amp;R clic</a> , <a href="#">Anne Bichsel</a> , <a href="#">Sabine Aita</a>
Graphisme	<a href="#">Camille Hacard-Monarque</a>
Impression	<a href="#">Baudat imprimerie</a>
Copyright	<a href="#">Fondation MalleyPrairie</a> , 2017

Copie d'extraits autorisée sur demande  
préalable au Centre d'accueil MalleyPrairie

Version informatique sur : [\odysseecmp](http://malleyprairie.ch)

# L'odyssée du CMP

---

40 ans d'histoire en faveur  
des femmes et des enfants  
victimes de violences conjugales

1976 - 2016



Centre  
d'accueil **MalleyPrairie**



## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>12</b>
<b>L’odyssée du CMP .....</b>	<b>14</b>
<b>Presque un demi-siècle d’histoire .....</b>	<b>16</b>
<b>Centre d’accueil MalleyPrairie .....</b>	<b>26</b>
L’architecture comme symbole de changement .....	28
Un nouveau visage, des nouvelles pratiques .....	32
Prestations.....	34
Une hiérarchie de fonctions.....	76
Taux d’occupation .....	84
<b>Le réseau .....</b>	<b>86</b>
<b>Le travail, les relations et les émotions .....</b>	<b>98</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>106</b>
<b>Historique.....</b>	<b>110</b>

# Introduction

Ce livre est le fruit d'un travail collectif réalisé pour fêter les 40 ans du Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP) et pour laisser une trace de son histoire tout autant que de ses réalisations. Il est un reflet de son évolution et ne prétend pas retracer fidèlement tout ce qui s'est passé pendant ces 40 ans, mais a pour ambition de faire connaître les débuts du CMP ainsi que l'ensemble des prestations qui ont vu le jour au fil du temps.

Cet ouvrage est composé d'une narration continue et d'un ensemble de témoignages produits par d'anciens ou actuels collaborateurs et collaboratrices du CMP, des résidentes ainsi que par de nombreuses personnes du réseau d'intervention avec lequel le CMP est en relation.

Nous avons confié la partie narrative à Michal Masternak, diplômé en anthropologie et veilleur au CMP. Son texte, élaboré à partir d'entretiens<sup>1</sup> et de documents, se situe sur les pages de gauche de ce livre alors que les témoignages, compléments et images composent les pages de droite. Nous n'avions malheureusement pas les moyens de réaliser un travail d'envergure qui aurait retracé tous les aspects de l'histoire du CMP et nous avons privilégié un regard subjectif, forcément lacunaire, mais néanmoins le plus authentique possible. Ce texte a été complété par Michèle Gigandet et Rosemonde Rossel qui ont veillé à ce que les différents secteurs de la Fondation, l'ensemble des prestations développées au fil des ans ainsi que les principaux partenaires du réseau professionnel soient présentés ici. Camille Hacard-Monarque a su mettre de l'humanité à la mise en page de cet ouvrage que nous avons illustré par des photos et des ambiances du Centre d'accueil.

Nous espérons vivement que ce travail suscitera intérêt et curiosité, qu'il permettra de mieux comprendre le développement du CMP, de souligner quelques lignes de force de son odyssée ainsi que de contribuer à la reconnaissance de sa mission et de la lutte toujours nécessaire contre la violence conjugale ou familiale.

Les témoignages reçus émailleront le récit continu de regards divers, montrant le CMP sous des angles de vue contrastés. Ils ont été réalisés sous la forme de « Le CMP, c'est... », d'après une idée de Laetitia, intervenante sociale.

En plus des témoignages qui apporteront chaire et substance à la narration, des définitions, des précisions ainsi que quelques extraits de la Convention d'Istanbul<sup>2</sup> aideront à identifier les références théoriques et les axes d'intervention sur lesquels le CMP s'appuie.

Nous vous souhaitons une belle lecture !

Michèle Gigandet  
Responsable pédagogique

---

<sup>1</sup> Les entretiens ont été réalisés par Michal Masternak, sur proposition de Michèle Gigandet, responsable pédagogique du CMP.

<sup>2</sup> Cette convention émane du Conseil de l'Europe et est le fruit de décennies de lutte en matière de violence domestique. Elle met en lumière de nombreux axes stratégiques dont plusieurs font intégralement partie de la mission du CMP, plaçant ainsi l'action de ce dernier non seulement dans un cadre cantonal, mais aussi national et européen. La convention d'Istanbul démontre la nécessité de lieux tels que le CMP et combien les prestations que celui-ci offre sont en phase avec les recommandations décrites dans les articles de cette convention. Elle a été ratifiée par la Suisse en mai 2017.

## Le CMP c'est...

Après plusieurs années à la barre, je peux dire que le CMP est un navire bien équipé pour naviguer par tous les temps. Heure après heure, nul ne sait de quel côté le vent va souffler, ni sa force non plus d'ailleurs. Pour être prêt, chacune et chacun connaît son poste, sa fonction, sait monter et régler les voiles, tenir le cap, l'œil attentif pour pouvoir régler la voilure en un rien de temps. Un équipage bien entraîné est nécessaire, toujours en alerte, fixé sur son mandat et qui sait travailler en bonne coordination.

Depuis 40 ans, des femmes et des enfants trouvent refuge, dorment en sécurité, retrouvent goût à la vie, se remettent à rire et à espérer en un futur différent. Ce navire reçoit des récits chargés, méconnus, puisqu'ils se déroulent dans l'intimité familiale et qui touchent bien souvent à l'indicible. Il accueille des femmes et des enfants courageux, contraints de réorganiser leur quotidien, avec une part d'inconnu et de difficultés de toutes sortes, physiques, psychologiques et matérielles.

Dans le contexte socio-politique actuel et à cet âge de maturité, ce navire est devenu un multicoque. En effet, l'expérience nous a convaincus qu'une prise en charge intégrée de la problématique est une nécessité pour arriver à s'extraire de la spirale de la violence, autant pour les personnes qui la subissent que pour celles qui l'agissent. Depuis janvier 2016, notre mandat s'est donc élargi à toutes personnes confrontées à des comportements violents au sein du couple ou de la famille, victimes, auteur.e.s et bien évidemment leurs enfants.

Pour cela, nous pouvons compter sur une étroite collaboration avec les deux autres structures de la Fondation qui sont le Centre de Vie Infantile et les Services Généraux, sur le soutien de nos financeurs, ainsi que sur les différents actrices et acteurs du réseau. Ces collaborations sont indispensables et complémentaires pour mener à bien un travail souvent subtil et complexe.

*Isabelle Chmetz*

Directrice Centre d'accueil MalleyPrairie  
& Centre Prévention de l'Ale

## Le CMP c'est...

Une des trois structures d'une Fondation dont j'ai le privilège d'être Président. En tant qu'avocat, j'ai représenté de nombreuses femmes victimes de violences conjugales tout au long de mon parcours professionnel. Cela reste à chaque fois des histoires complexes de grandes souffrances, avec bien souvent des enfants au milieu qui en subissent les conséquences. En 40 ans, le droit a fait d'énormes progrès pour protéger autant que possible les victimes, même s'il reste impuissant face aux blessures que peut engendrer la violence dans les relations.

La FMP c'est... un Conseil de Fondation qui s'engage bénévolement à la bonne gouvernance d'une Fondation qui ne cesse de se développer et des collaborateurs et collaboratrices qui font preuve d'un engagement sans faille.

*Philippe Chaulmontet*

Avocat  
Président Fondation MalleyPrairie

## Convention d'Istanbul

Cette Convention est un instrument européen complet et contraignant qui prévoit la prévention et la lutte contre la violence domestique et la violence à l'égard des femmes. Adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 2011, elle est entrée en vigueur en 2014 et est actuellement en procédure de ratification par les États européens. La Suisse l'a ratifiée en mai 2017. Ses trois piliers principaux sont :

- la prévention contre la violence (sensibilisation, formation et programmes destinés aux auteurs·e-s de violence, etc.) ;
- la protection contre la violence (conseils aux victimes, refuges, statut de séjour indépendant pour les migrant·e-s, coordination entre les services, etc.) ;
- les poursuites pénales des différentes formes de violence.

<http://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention>

## Convention d'Istanbul

### Article 1 – Buts de la Convention

1- La présente Convention a pour buts :

- a) de protéger les femmes contre toutes les formes de violence, et de prévenir, poursuivre et éliminer la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ;
- b) de contribuer à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, y compris par l'autonomisation des femmes ;
- c) de concevoir un cadre global, des politiques et des mesures de protection et d'assistance pour toutes les victimes de violence à l'égard des femmes et de violence domestique ;
- d) de promouvoir la coopération internationale en vue d'éliminer la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

## 40 ANS !

*C'est l'âge de la maturité, temps d'une réflexion sur le passé, le présent et l'avenir. Il était facile d'imaginer une fête avec les enfants du Centre de vie enfantine et précieux de célébrer le travail accompli par tous les professionnel·le·s qui ont jalonné les jours et les mois de ces quarante ans...*

*Mais comment ne pas s'arrêter un instant sur l'idée que la Fondation doit son renom à un fléau terrible : la violence et qui plus est la violence dans le couple et la famille ! Oui, malheureusement c'est vrai ! sauf que les femmes et les hommes qui accueillent des femmes victimes au Centre d'accueil savent bien que c'est souvent le secret, le silence qui maintient les différents protagonistes de ce drame dans le huis clos de la famille.*

*Aujourd'hui la société, citoyennes, citoyens et politiques ont choisi de s'allier aux acteurs de terrain afin de les soutenir dans leur tâche difficile. Cette alliance affirme que ce n'est pas parce que la violence existe qu'elle est acceptable. Il y a sûrement quelque chose à faire !*

*Avec l'aide de tous, MalleyPrairie le fait ! Avec constance, chacune et chacun dans son rôle poursuit la réflexion. À travers des choix théoriques et notamment la priorité donnée à l'approche intégrée, la palette de prestations se développe les pratiques évoluent, la collaboration avec le réseau s'intensifie. La qualité de l'accueil permet à des femmes et des hommes, victimes et auteur·e·s, de chercher et de trouver, parfois, des alternatives à la violence dont les enfants seront les premiers bénéficiaires.*

*40 ans ! l'occasion de dire merci à toutes et tous, mais surtout aux femmes qui nous ont fait confiance, aux couples qui ont choisi de réfléchir avec nous.*

*La fête, c'est aussi pour réunir quelques fonds, notre reconnaissance est acquise aux donateurs !*

*Et puis 40 ans, c'est aussi le temps des vœux et des suggestions. L'utopie serait que cesse la violence dans le couple et la famille ! Mais permettez-moi aussi d'évoquer un souhait, déjà nommé par nos amis québécois ...*

*« Il serait pertinent d'assurer un équilibre entre les concepts de droit de la famille, droit de la personne et droit de l'enfant et à leur point de croisement au concept de parentalité. Envisager la famille non plus dans sa structure, mais par les relations humaines qui la fondent » (Noreau, 2004) et par une approche plus centrée sur les besoins des familles que sur les fautes des mères ou des pères afin de favoriser la volonté des parents à se faire aider...*

*Mais c'est toute une histoire où je m'é gare tant le souvenir des années passées avec MalleyPrairie reste inscrit et vivant dans ma mémoire ! Que la vie de cette belle et nécessaire Maison se poursuive avec toutes vos compétences réunies !*

*Sylvette Mihoubi-Culand*

Ancienne directrice du Centre d'accueil MalleyPrairie  
Membre du Bureau de la Fondation MalleyPrairie

## Remerciements

### Aux personnes qui ont contribué à ce livre

Nous remercions ici toutes les personnes qui ont accepté de rencontrer Michal Masternak pour lui livrer leurs souvenirs et visions du CMP, et nous nous excusons auprès de celles et ceux qui n'ont pas pu être rencontrés, faute de temps.

Nos chaleureux remerciements vont également aux personnes qui ont répondu à notre appel à témoignage courant 2016 et nos excuses à celles qui n'auraient pas été sollicitées.

### A nos partenaires financiers

La Fondation MalleyPrairie bénéficie depuis toutes ces années non seulement du soutien financier constant et essentiel du Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (SPAS) et du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) pour l'équipe mère-enfant et les neuf places réservées dans nos garderies, mais aussi du soutien de l'État dans son ensemble. En effet, celui-ci reconnaît l'importance de sa mission et y accorde les moyens nécessaires pour la développer.

Nous pouvons également bénéficier du soutien de mécènes tels que La Loterie Romande et la Fondation Oak. Leur aide financière précieuse et conséquente nous a permis d'engager d'importants travaux ainsi que de réaliser de nouveaux projets. Nous n'oublions pas pour autant tous les dons reçus de particuliers, d'entreprises, de fournisseurs et nous souhaitons leur exprimer ici toute notre gratitude.

## Convention d'Istanbul

### Article 23 – Refuges

Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour permettre la mise en place de refuges appropriés, facilement accessibles et en nombre suffisant, afin d'offrir des logements sûrs pour les victimes, en particulier les femmes et leurs enfants, et pour les aider de manière proactive.

## Pour moi, le CMP c'est...

Un partenaire précieux et plus encore, un maillon indispensable dans la chaîne de prestations mises en place pour venir en aide aux personnes victimes de violences au sein du couple et de la famille.

On ne le dira jamais assez : la violence domestique est inacceptable, dans tous les cas. Les femmes, les hommes et les enfants qui sont victimes de cette forme de violence intime dans le cadre du couple ou de la famille doivent être aidés, protégés par la communauté et soutenus pour faire valoir leurs droits.

Dans notre canton, le Centre d'accueil MalleyPrairie remplit un rôle essentiel. C'est une maison où les femmes en danger dans leur couple peuvent se réfugier avec leurs enfants en cas de crise. C'est un abri où il est possible de trouver réconfort et protection à toute heure du jour et de la nuit, sept jours sur sept. C'est un soutien pour sortir du cercle vicieux de la violence.

On peut considérer qu'il y a une forme d'injustice à ce que ce soit la victime qui soit amenée à quitter le domicile conjugal en urgence alors que l'agresseur reste tranquillement sur place. De ce fait, je me réjouis que le Conseil d'État, partant du principe que la responsabilité en cas de violence incombe toujours à la personne qui l'exerce, ait chargé la police d'appliquer plus systématiquement le principe « Qui frappe part », qui permet d'expulser l'auteur-e de l'agression du domicile familial et de lui en interdire l'accès pendant quatorze jours\*.

Ce changement ne remet pas en cause l'action du Centre d'accueil MalleyPrairie, car quoi qu'il en soit, les besoins restent criants. Ainsi, l'hébergement d'urgence ne va pas disparaître, mais les professionnels de MalleyPrairie seront aussi amenés à intervenir à domicile, pour offrir aide et soutien aux personnes dont le conjoint, ou la conjointe, aura été expulsé.

L'évolution des prestations du Centre d'accueil MalleyPrairie au cours des décennies reflète aussi bien les changements de société que les transformations des savoirs et des pratiques professionnelles. Ainsi, la prise en charge des hommes et des femmes exerçant de la violence au sein de leur couple ou de la famille a récemment été intégrée au sein de la Fondation MalleyPrairie, pour aller dans le sens d'une intervention plus coordonnée visant à prévenir les récidives. Je me réjouis de cette nouvelle dynamique, qui permettra de travailler de façon systémique et plus étendue avec les victimes et les auteur-e-s de violences.

Mes remerciements vont aux équipes du Centre d'accueil MalleyPrairie, qui font un travail difficile, mais indispensable. Grâce à leur action et aux mesures décidées par le Conseil d'État, un signal fort est donné à la population : la violence domestique est inacceptable et ne doit pas être tolérée.

*Françoise Jaques*

Cheffe de service

Service de prévoyance et d'aide sociales

\* Durée qui va passer à 30 jours en 2018 grâce à la votation de la Loi vaudoise contre les violences domestiques (LOVD) votée en octobre 2017.

## L'odyssée du CMP

Ce livre que vous, cher lecteur, chère lectrice, tenez entre les mains a été créé à l'occasion des quarante ans d'existence et d'activité du Centre d'accueil MalleyPrairie. Il présente le CMP dans une perspective globale. Constituant un recueil d'expériences personnelles, les récits et les émotions qu'ils transmettent ne peuvent cependant être considérés séparément du contexte et du lieu dans lequel ils s'inscrivent.

Au travers de son histoire, de son évolution et de la présentation de ses divers services, il s'agira donc non seulement de comprendre le fonctionnement du CMP, mais également de le replacer dans son contexte politique et social.

Afin de réaliser ce projet, j'ai choisi de me baser sur deux éléments méthodologiques : les sources historiques et les entretiens avec les professionnel-le-s (présents ou anciens) du centre. Les sources historiques utilisées ont été fournies par la direction, sous forme d'une compilation de deux bases de données chronologiques. Il s'agit d'une part de l'historique de la Fondation MalleyPrairie<sup>3</sup> et d'autre part de celle d'événements locaux et mondiaux relatifs à la problématique de la violence conjugale. Les deux sont considérés comme importants pour la constitution de la mémoire collective. Les différents entretiens couplés avec les descriptions officielles des prestations fournissent, quant à eux, une vision en profondeur des services offerts par le CMP et du travail des équipes dans ce secteur. Ils abordent également le vécu personnel de celles et ceux qui œuvrent au centre. Les questions posées et les sources utilisées tentent de joindre l'expérience immédiate de nos interlocuteurs et interlocutrices à des éléments extérieurs susceptibles de modifier leur rapport au travail et à la problématique de la violence domestique.

Michal Masternak

*On utilise le terme de violence domestique lorsqu'une personne exerce ou menace d'exercer une violence physique, psychique, sexuelle, sociale ou économique au sein d'une relation familiale, conjugale ou maritale en cours ou dissoute.*

*La violence dans les relations de couple est une forme spécifique de la violence domestique. On parle alors généralement de violence conjugale.*

*Définition adoptée par le canton de Vaud :  
<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/violence-domestique/>*

---

<sup>3</sup> Cet historique est disponible à partir de la page 110.

## *Le CMP c'est...*

*Vous êtes pour notre service le centre de référence et d'expertise en matière de protection des femmes victimes de violences conjugales qui se déploie dans tout le canton.*

*Partenaire incontournable et reconnu par le réseau médico-social, vous offrez en termes de soutien, d'accueil, d'accompagnement et de protection de ces victimes, des prestations de qualité qui conduisent régulièrement les assistants sociaux de notre service à vous adresser des femmes en situation de détresse, sachant qu'elles trouveront auprès des intervenants de votre centre écoute et bienveillance.*

*Le développement de prestations consacrées aux enfants témoigne de votre constante attention à leur offrir un espace de parole et d'accompagnement dans leur vie quotidienne, mais aussi un possible lieu de rencontre avec leur père. Vos préoccupations rejoignent ainsi les nôtres et nous conduisent régulièrement à entretenir des collaborations de qualité.*

*Votre vigilance quant à la protection des enfants vous amène à nous signaler des situations d'enfants en danger dans leur développement et par là même à vous positionner pour l'intérêt supérieur de l'enfant, suscitant parfois l'incompréhension des mères venues vous demander de l'aide. Nous saluons, dans ce contexte, votre capacité à vous adapter au cadre légal de notre intervention et à notre mission centrée sur l'enfant dans sa configuration familiale.*

*Nous nous réjouissons d'ores et déjà de poursuivre notre collaboration avec vous et vous témoignons de notre reconnaissance pour le travail que vous accomplissez dans le domaine de la violence conjugale.*

## *Les cheffes et chefs d'office ORPM*

*Service de protection de la jeunesse*

## Convention d'Istanbul

### Article 3 – Définitions

Aux fins de la présente Convention :

- a) le terme « violence à l'égard des femmes » doit être compris comme une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée ;
- b) le terme « violence domestique » désigne tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.

## Presque un demi-siècle d'histoire

Avant d'aborder des éléments relatifs au Centre d'accueil MalleyPrairie lui-même, il est nécessaire de mettre en avant le contexte d'apparition des questions liées à la violence domestique constituant la base sur laquelle il s'est construit et il évolue.

Le début d'un réel questionnement public dans le domaine de la violence conjugale et familiale s'inscrit dans une atmosphère de la fin des années 70, et plus spécifiquement dans l'atmosphère de « *l'après mai 68, avec son orientation forte pour les droits et besoins des femmes* ». Effectivement, on assiste ici à la naissance, parmi d'autres, du mouvement féministe dont les membres dénoncent les rapports de pouvoir et les inégalités entre les hommes et les femmes, revendiquent le droit à une vie digne et sans violence et prônent « l'empowerment », l'affirmation de soi ou encore le droit à disposer de son corps. En plaçant l'accent sur la relation inégale de l'homme et de la femme, les féministes sont en grande partie responsables de la visibilisation de la problématique de la violence conjugale. Cependant, malgré l'apport majeur et essentiel de leur mouvement, la faille des féministes, comme le raconte une des personnes interviewées, « *c'est d'avoir axé la problématique avant tout sur la domination des hommes sur les femmes, sans se préoccuper des interactions dans le couple* ». Ce manque sera comblé, par la suite, avec l'apport des courants psychologiques et, principalement, systémiciens.

## *Le CMP, pour moi c'est...*

*Un très bel espace sécurisé où les femmes victimes de la violence de leur compagnon de vie peuvent venir se protéger et reprendre confiance en elles.*

*Être victime de violence de la part de la personne que l'on aime, avec qui on a peut-être eu des enfants, représente une source sans fond d'incompréhension, sans parler des blessures physiques et morales bien souvent présentes.*

*Il n'est pas facile de se trouver dans la situation de la « femme battue », de quitter son domicile avec enfants et bagages et de devoir vivre en communauté.*

*Les intervenant·e·s du CMP sont bien formé·e·s pour accompagner une telle détresse et faire en sorte que pendant cette période de séjour en foyer, les victimes puissent reprendre des forces et des compétences pour faire face aux difficultés vécues.*

*Tout type de violence est illégal, y compris celle qui se glisse dans la sphère privée. L'État se doit donc de soutenir les actions des partenaires privés comme la Fondation MalleyPrairie, et la remercie chaleureusement pour son engagement quotidien et enthousiaste.*

*40 ans, c'est l'âge où l'on sait où l'on va, ce que l'on veut ou ne veut pas.*

*Je sais que le CMP est en perpétuel mouvement afin de s'adapter aux besoins des personnes qui vivent une telle souffrance au sein de leur ménage et je lui souhaite plein succès pour tous ses projets.*

*Mary Pittet*

Responsable de secteur social  
Coordination LAVI - Organismes subventionnés  
Département de la santé et de l'action sociale

Le second élément charnière dans l'évolution de la question de la violence conjugale est la prise en compte de ce phénomène par les instances internationales dans le cadre des premières conférences « *pour la femme* » organisées par les Nations Unies, respectivement à Mexico (1975), à Copenhague (1980) et à Nairobi (1985). Rendues possible grâce aux féministes, ces conférences dénoncent la violence conjugale, jusque-là reléguée au rang de tabou, et débouchent sur la reconnaissance de la « *violence contre les femmes comme une forme grave d'abus de pouvoir* ». Elles demandent expressément que « *des mesures soient prises pour l'enrayer et la prévenir* » et ouvrent la voie au véritable traitement des situations liées à la violence dans le couple. Cette question change peu à peu de statut en passant de « *préoccupation* » à un véritable « *problème social* », reconnu comme tel par les instances internationales et les gouvernements politiques.

La création des premiers centres pour des femmes victimes de violence conjugale en Suisse, entre 1975 et 1980, survient durant une période de « *l'entre-deux* », lorsque cette problématique existe publiquement mais n'est pas encore véritablement reconnue par le monde politique. Étant dépourvues de soutien étatique suffisant, les structures d'aide dans le domaine de la violence conjugale mises en place en Suisse durant cette période se basent donc fortement sur l'unique ressource existante, à savoir l'action féministe. Parmi ces lieux, les foyers « Solidarité Femmes » de Zürich et de Genève, qui ouvrent en 1977, sont les précurseurs.

*Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*

*En 1993, l'Assemblée générale de l'ONU,  
Considérant qu'il est urgent de faire en sorte que  
les femmes bénéficient universellement des droits et  
principes consacrant l'égalité, la sécurité, la liberté,  
l'intégrité et la dignité de tous les êtres humains,  
[...]*

*Reconnaissant que la violence à l'égard des femmes  
traduit des rapports de force historiquement inégaux  
entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la  
domination et à la discrimination exercées par les  
premiers et freiné la promotion des secondes,  
[...]*

*Proclame solennellement la Déclaration sur l'élimination  
de la violence à l'égard des femmes et demande  
instamment que tout soit mis en œuvre pour la faire  
universellement connaître et respecter.*

[http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/48/104](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/48/104)

De son côté, le foyer MalleyPrairie est initialement ouvert en 1916 en tant que « Foyer Maternel » à Lutry pour venir en aide « *aux mères célibataires en rupture avec leur famille durant leur grossesse et jusqu'à l'accouchement* ». En 1952 s'ouvre à Vennes l'hôtel Maternel « *La Demeure* », destiné à compléter son offre. Les statuts sont modifiés pour venir en aide « *aux mères en état de grossesse* » mais également étendre son aide « *à toute mère en difficulté* ». En 1972, les deux structures fusionnent sous la dénomination « *La Demeure* », puis, en 1976, déménagent au Chemin de la Prairie à Lausanne, devenant le foyer MalleyPrairie<sup>4</sup>. Ce dernier ouvre progressivement ses portes aux « *femmes battues* », en proposant également une garderie à disposition des mères qui travaillent, « *L'Attique* ».

<sup>4</sup> Nom qui fait référence à son emplacement géographique.

## Pour moi, Le CMP c'est...

Un accueil et une protection indispensables,  
face à un problème majeur de santé publique.

Il importe d'avoir à l'esprit que les mauvais traitements, en particulier de femmes et d'enfants, n'ont pendant longtemps pas été considérés comme un problème du registre médico-social. Dans le droit romain qui a inspiré une partie importante de notre droit, le pater familias avait droit de vie et de mort sur toutes les personnes de son foyer, épouse et enfants compris. Sur un tel arrière-plan, nos sociétés ont longtemps tendu à ignorer, consciemment ou pas, volontairement ou pas, les sévices infligés dans le milieu familial - on regardait ailleurs... Des écrivains ont parlé de ces brutalités, qui néanmoins n'apparaissent guère dans les écrits médicaux. S'agissant de ce qu'on a appelé les enfants battus, c'est après la Seconde Guerre mondiale que des pédiatres américains ont décrit les traumatismes liés aux mauvais traitements et que, progressivement (plutôt lentement et plus tard que les intervenants du domaine social), la communauté médicale et soignante a été sensibilisée à des sévices qui peuvent être de nature physique, psychologique et affective, sexuelle, sans oublier ceux liés à la négligence (mauvais traitements « passifs », pourrait-on dire).

En ce qui concerne les adultes victimes (qui peuvent être des hommes, mais sont en grande majorité des femmes), là aussi la corporation médicale a trop longtemps cru - ou fait semblant de croire - aux histoires abracadabrantes et fausses racontées par l'entourage pour « expliquer » qu'une personne amenée à un service d'urgences soit couverte d'hématomes ou porteuse de blessures, voire de fractures.

C'est en 1976, au moment donc de la création du CMP, que je suis revenu de huit ans de travail outremer pour intégrer le Service de la santé publique. Et j'ai été heureux d'apprendre que de tels efforts étaient développés dans notre canton pour répondre à ce qui était et est encore un grave problème. Il convient de rendre hommage aux pionniers et surtout pionnières qui ont voulu répondre à des situations inacceptables. Les prestations du CMP se sont étoffées avec les années, avec le soutien des pouvoirs publics (dont on se félicite qu'il se confirme année après année même si, bien sûr, on pourrait toujours espérer mieux et plus...). Et j'ai été honoré de ce que, au moment de ma retraite il y a une douzaine d'années, on me propose d'intégrer le Conseil de fondation, aux travaux duquel j'ai toujours trouvé beaucoup d'intérêt, dans un cadre où se sont tissés des liens d'estime et d'amitié.

Développement récent particulièrement pertinent, la décision du Conseil d'État vaudois de mettre en œuvre depuis janvier 2015 la règle « Qui frappe, part ! », permettant d'éloigner du domicile les auteurs de violences. À propos de ces derniers, notre canton a fait juste aussi en soutenant l'ouverture au printemps 2016 du Centre Prévention de l'Ale qui leur est destiné. Il importe aussi de relever l'action de l'Unité de médecine des violences, au CHUV, dans le cadre du Centre universitaire romand de médecine légale, unité qui vient de fêter ses 10 ans - et dont l'action est remarquablement décrite dans un ouvrage récent\*, où le CMP est mentionné comme un partenaire de valeur.

.../...

\* Hofner M.-C., Viens Python N.  
Violences domestiques - Prise en charge et prévention.  
Lausanne, Presses Polytechniques et  
Universitaires Romandes, 2014

## Convention d'Istanbul

### Article 4 – Droits fondamentaux, égalité et non-discrimination

1- Les Parties prennent les mesures législatives et autres nécessaires pour promouvoir et protéger le droit de chacun, en particulier des femmes, de vivre à l'abri de la violence aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée.

Tous les foyers dédiés à la problématique de la violence conjugale visent tout d'abord à être des « lieux de protection » pour les femmes victimes et à leur offrir les outils nécessaires pour s'extraire de la situation de violence. Leur vision est cependant loin d'être la même, car là où Solidarité Femmes reflète l'idée d'un cloisonnement (lieu caché qui n'est pas directement accessible et qui n'entre pas en contact avec les auteurs des violences), le foyer MalleyPrairie prendra progressivement une approche plus ouverte, en rendant son adresse connue et visible ainsi qu'en menant une réflexion sur les besoins des auteurs, ce qui aboutira à la création de prestations à leur intention.

Ainsi, comme nous le dit l'une des initiatrices de l'aide en faveur des femmes victimes de violence conjugale au foyer, MalleyPrairie se donne d'emblée comme mission de se faire connaître et de parler des violences conjugales : « *C'était encore complètement tabou ! L'ouverture d'un tel foyer avait pour but de la mettre en avant* ». Progressivement, la volonté de rendre l'endroit plus connu s'est affirmée, « *pour que les femmes sachent qu'un tel lieu existe et qu'une aide y est offerte* ». Il était également question de faire reconnaître la gravité de la problématique aux politiques locales, en mettant en avant la nécessité d'agir, et de souligner l'importance de la société en tant que véritable partenaire dans la lutte contre la récurrence de la violence<sup>5</sup>.

Un second élément différenciant, à l'origine, le foyer MalleyPrairie d'autres structures dans le domaine est son approche de la violence. En effet, après avoir suivi une formation systémique, les initiatrices du projet ont pu enrichir et développer leur méthodologie de travail. Il s'agissait alors d'approcher la violence non comme relative à une cause unique, mais comme le symptôme d'un dysfonctionnement du système relationnel complexe englobant la femme, l'auteur de violences, les enfants, l'ensemble de la dynamique familiale.

La conjugaison de la visibilité du foyer et du traitement novateur de cette thématique ont eu une double répercussion. Selon les personnes interviewées, « *ce sont tout d'abord les journalistes qui s'y sont intéressés puis c'est la médiatisation qui a fait que les politiques ont réagi* ». En effet, la volonté de visibilité a permis une « *mise sur la place publique* » plus importante, même si les intervenantes précisent que le changement a été loin d'être immédiat et « *qu'il a fallu attendre entre dix et quinze ans avant qu'il se passe quelque chose au niveau politique* »<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Dès le début des années 1980, le modèle d'intervention de Duluth, ville du Minnesota aux USA, prône une approche intégrée de la violence, c'est-à-dire une collaboration effective entre tous les partenaires concernés et un engagement clair de la société pour aider les victimes, sanctionner les auteurs et mettre en place des programmes visant à prévenir la récurrence.

<sup>6</sup> La corrélation temporelle avec les conférences de 1980 et 1985 n'est d'ailleurs pas à négliger.

## *Pour moi, Le CMP c'est aussi...*

*Une illustration marquante des progrès faits dans la reconnaissance d'abord, la prise en charge et la prévention ensuite, de problématiques qui ont longtemps été insuffisamment appréhendées. Ceci parce que, de manière timorée, on préférerait éviter d'indisposer par des faits « gênants » et des débats délicats. En étant réticent à « se mêler de ce qui ne nous regarde pas » ; or, si on entend prévenir et traiter au mieux les violences infligées autour de nous, il ne faut pas craindre, selon les circonstances, de se mêler « de ce qui ne nous regarde pas » - malgré les exquises sensibilités actuelles aux données personnelles et à la vie privée et même si, une fois ou l'autre, on exercera sa « curiosité » sur des personnes ou familles qui n'ont rien à se reprocher (d'une certaine manière c'est le prix à payer pour être plus efficace).*

*Au plan général, le CMP est pour moi un des acteurs qui œuvrent à rendre notre société plus adéquate dans plusieurs domaines : le respect dû à l'autre, le statut de la femme, la protection de ses droits et intérêts - et de ceux de ses enfants, la gestion et l'amélioration de l'ambiance de violence dans laquelle nous baignons trop souvent (en particulier au moment où ces lignes sont écrites), enfin la résolution de situations inacceptables concernant des personnes étrangères menacées d'être expulsées de notre pays sans faute de leur part.*

*Merci au CMP pour ce qui a été fait en 40 ans, bon vent pour les décennies à venir !*

*Dr Jean Martin*

Ancien médecin cantonal

Membre du Conseil de la Fondation Malley-Prairie

Après la diffusion d'un Temps Présent à la Télévision Suisse Romande (TSR, 1978) qui a « fait exploser le nombre de demandes d'admission » au foyer, il a encore fallu patienter quelques années pour que l'État reconnaisse véritablement la nécessité d'une prise en charge de la violence conjugale et la soutienne financièrement de façon efficace.

En 1985, la Fondation MalleyPrairie visant à « aider et accueillir toute femme accompagnée ou non de son enfant qui connaît des difficultés personnelles ou familiales »<sup>7</sup> est constituée et reconnue d'utilité publique par le canton. Elle est alors subventionnée par le Département de la Prévoyance sociale, aujourd'hui dénommé Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (SPAS). En 1990, le terme « violence » apparaît de manière explicite dans la description de la mission de la Fondation qui décide alors de se consacrer uniquement à l'accueil des femmes victimes de violence conjugale ou familiale, avec ou sans enfants, marquant un pas de plus dans la reconnaissance et la prise en charge de cette problématique. MalleyPrairie est désormais constitué de trois structures, Le Foyer, L'Attique<sup>8</sup>, et La Rotonde<sup>9</sup>.

L'apport des outils systémiques dans la compréhension et le traitement de la violence a favorisé l'ouverture d'un champ plus large de questionnements et a progressivement conduit la Fondation à ouvrir des prestations en faveur de l'ensemble des personnes confrontées à cette problématique : victimes, auteurs et enfants. Les prestations en question seront décrites plus loin.

À partir de 1990, diverses lois et recherches apportent leur pierre à l'édifice, tant au niveau national qu'international, et poussent la réflexion en avant. Il s'agit notamment des objets suivants :

- L'entrée en vigueur de la Loi sur l'Aide aux victimes d'Infractions (LAVI) sur le territoire Suisse en 1993, qui aboutit à la création du Centre LAVI, initialement intégré au sein de la Fondation MalleyPrairie. Ce mandat lui a été confié à cette date par le Service de Prévoyance et d'Action Sociale en raison de son expérience en matière de violence conjugale<sup>10</sup>.
- L'ouverture, en 1996, au sein de la Fondation MalleyPrairie, d'un Centre de Recherche et d'Intervention sur la Violence (C.R.I.V.), qui se donne pour objectif le traitement des hommes ayant recours à la violence conjugale.
- La publication en 1997 des résultats de la 1ère enquête suisse réalisée dans le cadre du Programme National de Recherche scientifique (PNR35), qui montre qu'une femme sur 5 subit des violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie par son partenaire et 2 femmes sur 5 des atteintes psychologiques<sup>11</sup>.

1993 : l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) adopte une déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, soulignant qu'elle constitue une violation des droits de la personne et recommandant des stratégies pour l'éliminer

[http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/48/104](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/48/104)

<sup>7</sup> Art. 4 des statuts de la Fondation MalleyPrairie de 1985.

<sup>8</sup> Garderie dans le même immeuble qui prend en charge les enfants des mères du foyer qui travaillent.

<sup>9</sup> Garderie à l'extérieure, pour enfants de 4 à 7 ans, qui accueille également des enfants du quartier.

<sup>10</sup> Le Centre LAVI se séparera de MalleyPrairie en 1995 (devenant d'abord une structure autonome) et sera rattaché à la Fondation Profa en 1999.

<sup>11</sup> GILLIOZ Lucienne, DE PUY Jacqueline, DUCRET Véronique, « Domination et violence envers la femme dans le couple », 1997, Lausanne : Payot.

## *Pour moi, Le Centre MalleyPrairie c'est...*

*Le 17 avril 2015, je m'étais présentée au CMP avec mon fils, à l'époque âgé de 6 mois, dans les bras. Complètement à bout (...) Ne sachant pas ce qui m'arrivait, je n'avais plus aucune notion de temps lors de mon arrivée au CMP. Le jour, le mois, voire même l'année en cours. Mon cerveau était vide. Maryline m'a ouvert la porte, a pris le temps de m'écouter (avec du recul, je pense que je n'étais même pas cohérente). Mes premières minutes au CMP, je me suis mise à pleurer. Je n'acceptais pas d'être dans un centre de victimes de violence. J'ai fait un refus. À cette minute-là, je n'acceptais pas, et ne me reconnaissais pas dans un tel centre, dans un tel établissement. « Ça n'arrive qu'aux autres ».*

*Pour moi, cela me ramenait à mon échec, à mon orgueil propre. « Ce n'était pas possible ».*

*De l'autre côté, pour mon enfant et pour moi-même j'avais plus que besoin de cette aide, de cette pause dans ma souffrance.*

*Le CMP, c'est un lieu où on ne te juge pas, peu importe ta religion, ton histoire, ton appartenance politique, culturelle, ta situation administrative (etc.). AUCUN JUGEMENT !!! On t'accueille avec ton histoire.*

*Le CMP, c'est des intervenants sociaux exceptionnels dévoués, engagés, à l'écoute, avenants et j'en passe. Des intervenants jamais dans le jugement.*

*Pour ma part, le CMP, c'est Frédéric, un « social » engagé à la cause de la souffrance. Durant mon séjour au CMP, j'ai pu puiser dans sa force pour avancer et me reconstruire.*

*Par ce témoignage, mon fils et moi-même ne le remercierons jamais assez pour ce qu'il fait, continue à faire et continuera à faire pour d'autres, pour tous ceux qui ont besoin de lui.*

*Le CMP m'a sauvé la vie. Le CMP a sauvé la vie de mon fils. Le CMP m'a rendue adulte.*

*Je ne peux pas parler pour les autres, mais paradoxalement à ce qui a pu paraître, l'endroit que j'avais du mal à « accepter » au début (quelques heures), est l'endroit où j'ai passé mes plus beaux mois de maman avec mon fils.*

*C'est là que j'ai pu me reconstruire, et puiser la force nécessaire qui m'aide à avancer dans ma vie de mère.*

*Un grand merci à Mme Chmetz Isabelle, à tous les intervenants (Jessica), au personnel d'accueil, de services, à la garderie (Laure) et j'en passe.*

*Je conclus juste en disant au CMP, merci d'être là pour toutes ces souffrances, pour toutes ces femmes et enfants.*

*Merci de nous remettre notre dignité en tant que femme et mère.  
Un très bel anniversaire de 40 ans d'aide.*

*Michèle*  
Ancienne résidente

- L'adoption par le Conseil fédéral en 1999 du premier plan suisse d'action de lutte contre la violence conjugale, qui contient de nombreuses mesures et recommandations à destination des cantons et des départements concernés.
- Les conclusions d'une étude mandatée par le Bureau de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (BEFH) du canton de Vaud<sup>12</sup> en 2001, qui conduit ce dernier à adopter son premier plan d'action.

Après plus de vingt ans, la lutte contre la violence conjugale, portée initialement par les féministes et soutenue plus tardivement par d'autres courants, a finalement bénéficié d'initiatives politiques appropriées ainsi que d'un soutien de l'État. Durant les années suivantes, la réflexion se développa de plus en plus au niveau politique et aboutit à l'introduction de mesures législatives en Suisse, comme la poursuite d'office des actes de violence conjugale (2004), une mesure d'expulsion de l'auteur dans le Code Civil suisse (2007) et dans certaines lois cantonales, ou encore la reconnaissance des enfants comme victimes directes de la violence conjugale<sup>13</sup>.

*1996 : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaît que la violence conjugale est un problème de santé publique grave.*

*Elle répertorie les études réalisées de par le monde sur cette problématique et développe des outils de détection et de prévention destinés prioritairement au monde médical.*

*Un 1er rapport sur la prévention de la violence sera réalisé par l'OMS en 2002.*

*1er rapport mondial sur la violence et la santé : OMS, 2002*

Plus récemment (2015), le canton de Vaud a mis en place des mesures fortes dans la lutte contre la violence domestique. Selon la maxime : « *Qui frappe part* », la police peut ainsi éloigner de son logement les hommes ou les femmes auteurs des violences, de façon immédiate et pour une durée maximale de 14 jours<sup>14</sup>.

Aujourd'hui, en accord avec l'évolution des initiatives dans le domaine et en conformité avec les buts de la Convention d'Istanbul, le CMP travaille selon le modèle d'une approche intégrée qui réunit dans une même vision l'ensemble des aspects de la problématique, les différents paradigmes théoriques ainsi que toutes les personnes concernées, victimes, auteur·e·s et enfants.

En cette année 2016, les transformations et développements politiques continuent et témoignent de la complexification et densification progressive du travail en matière de traitement de la violence, tant au niveau suisse qu'international. Ces changements constants, loin de constituer uniquement une toile de fond, ont contribué à modifier non seulement le fonctionnement de MalleyPrairie mais aussi le travail des professionnel·le·s sur le terrain. Il s'agira d'aborder ces éléments dans les parties suivantes de ce texte.

<sup>12</sup> HOFNER, Marie-Claude, SIGGEN Stéphanie, « Violence conjugale dans le canton de Vaud. Recherche préparatoire réalisée sur mandat du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud », 2001, Lausanne : Unité de prévention de l'IUMSP.

<sup>13</sup> L'insécurité constante et les troubles liés à l'exposition à la violence étant susceptibles de mettre en danger le développement des enfants, obligation est faite aux services professionnels de signaler les situations où des mineurs seraient à risque et où les parents ne prendraient pas de mesures suffisantes pour y remédier (Loi vaudoise sur la protection des mineurs de 2004).

<sup>14</sup> Durée qui va passer à 30 jours en 2018 grâce à la votation de la Loi vaudoise contre les violences domestiques (LOVD) votée en octobre 2017.

## *Pour moi, le CMP c'est...*

*Avant tout des rencontres avec des personnes au courage extraordinaire. De véritables exemples pour tout un chacun. Je pourrais naturellement évoquer l'un ou l'autre de ces parcours cabossés. Mais en réalité, ceux-ci se ressemblent non seulement dans leur vécu, mais surtout dans cette capacité à reprendre leur destin en mains, souvent pour leurs enfants. Grâce à ces femmes, j'ai acquis la conviction que si le chemin est parfois long et sinueux, la montagne sera franchie pour atteindre de nouveaux horizons.*

*Pour moi le CMP, c'est également la manifestation d'une révolte contre ce fléau que sont les violences domestiques. De nombreux combats pas toujours compris par les autorités judiciaires... et enfin des échanges essentiels avec des intervenants sociaux d'un grand dévouement.*

*Pour moi, le CMP c'est en réalité un lieu qui ne devrait pas exister, mais qui est aujourd'hui indispensable.*

*Matthieu Genillod*

*Avocat au Barreau & Associé  
Étude Legentis Avocats*

## Convention d'Istanbul

### Article 1

- e) La présente Convention a pour but de soutenir et assister les organisations et services répressifs pour coopérer de manière effective afin d'adopter une approche intégrée visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

### Article 52 – Ordonnances d'urgence d'interdiction

Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour que les autorités compétentes se voient reconnaître le pouvoir d'ordonner, dans des situations de danger immédiat, à l'auteur de violence domestique de quitter la résidence de la victime ou de la personne en danger pour une période de temps suffisante et d'interdire à l'auteur d'entrer dans le domicile de la victime ou de la personne en danger ou de la contacter. Les mesures prises conformément au présent article doivent donner la priorité à la sécurité des victimes ou des personnes en danger.

## Centre d'accueil MalleyPrairie<sup>15</sup>

Afin d'explorer les changements survenus au sein de MalleyPrairie en 40 ans d'existence, trois points principaux retiennent notre attention. Premièrement, nous examinerons l'évolution de la forme architecturale du lieu décrite par quelques collaboratrices et collaborateurs comme moment crucial dans le développement du centre. Deuxièmement, il sera question de présenter brièvement les différents services proposés au fil des ans et de restituer, lorsque c'est possible, le vécu des personnes qui y travaillent. Finalement, il s'agira d'aborder le travail effectué sous un angle relationnel, que ce soit au sein des équipes ou entre les professionnel·le·s et les résidentes.

---

<sup>15</sup> Le Foyer a été renommé Centre d'accueil en 2003 afin de tenir compte du développement des prestations ambulatoires qui prenaient de plus en plus de place.

## *Pour moi, le CMP c'est...*

*Une surprise.*

*Je ne savais jamais à quoi m'attendre quand je prenais le métro pour aller travailler. Certaines fois, il ne se passait rien. D'autres fois, il était impossible de ne pas faire d'heures supplémentaires tellement les événements avaient été nombreux et prenants.*

*Pour moi, le CMP c'est la communication. Il était tellement important d'écouter, de parler et d'user d'empathie que je comprends pourquoi communiquer est un outil de travail essentiel.*

*Pour moi, le CMP c'est aussi des déceptions parfois. Des femmes que nous n'avons pas pu aider, coincées dans le non-sens des papiers, ces bouts de cartons qui décident qui tu es et qui décident de ton destin.*

*Pour moi, le CMP c'est une lutte. Nous nous battions tous, employés comme clientes, contre les préjugés, les difficultés économiques, l'exclusion sociale, la solitude. Nous nous battions contre la violence, qu'elle soit subie ou utilisée.*

*Et finalement pour moi, le CMP c'est une école de la vie. Le CMP m'a fait comprendre à quel point la vie est complexe, à quel point l'être humain est fort et qu'il n'est jamais trop tard pour se relever d'une situation difficile.*

*Tshahé*

*Veilleuse de 2010 à 2013*

## L'architecture comme symbole de changement

Nous l'avons vu, la volonté de traiter la problématique de la violence conjugale dans une logique systémique s'est rapidement trouvée au cœur des préoccupations du personnel de MalleyPrairie. Cependant, la disposition initiale des locaux au chemin de la Prairie ne reflétait pas cette façon de penser. « *L'idée de départ, c'était de ne pas avoir de contact avec les auteurs de violence, d'avoir un lieu fermé, où il ne fallait pas trop savoir ce qu'on y faisait* » raconte l'une des intervenantes sociales, engagée il y a près de vingt ans.

Cette fermeture, exprimée visuellement par de lourds rideaux cachant l'intérieur du foyer et couplée avec l'emplacement d'une entrée dérobée évoquant des « *films de gangsters glauques* », ne renvoyait bien évidemment pas l'image d'ouverture tant recherchée par la suite.

Il est d'ailleurs utile de remarquer que le sentiment de cloisonnement était perceptible également à l'intérieur du foyer puisque, selon les paroles d'une personne interviewée, certaines résidentes « *croyaient qu'elles ne pouvaient pas sortir* ». De plus, le but et l'identité du lieu semblaient, parfois, porter à confusion, ce dont témoignent des exemples tels que la question posée par le copain d'un des enfants hébergés lui demandant si « *sa maman vivait dans une maison de prostituées* ».

Cet état des choses changea drastiquement en 1998 lorsque la décision fut prise d'effectuer des travaux de rénovation et de modification des locaux. Durant les dix mois nécessaires à la métamorphose, le foyer avait été déplacé dans un hôtel afin de pouvoir assurer un suivi continu des femmes. La transformation des lieux a dès lors amené un double changement, à la fois fonctionnel et symbolique.

Le premier est relativement aisé à comprendre puisque la rénovation a été suscitée par la volonté d'une nouvelle infrastructure répondant mieux aux besoins d'hébergement croissants et l'exécution des travaux a bel et bien été « *réfléchi en fonction de la clientèle et des problèmes spécifiques rencontrés* ». Les grands espaces ouverts au rez-de-chaussée ont ainsi fait place à des bureaux, des espaces de discussion, un espace de recueillement, des pièces destinées aux consultations ainsi qu'une salle particulière dévolue à « *l'espace père-enfant* »<sup>16</sup> et aux entretiens de couples.

L'approche systémique était dès lors valorisée non seulement par les concepts théoriques de référence, mais aussi par l'aménagement des lieux et l'ouverture à de nouvelles prestations. Toutes ces transformations ont permis d'accroître d'autant la visibilité de MalleyPrairie.

La modification physique des lieux préfigure un changement de l'image renvoyée par le foyer et, par conséquent, une évolution des interprétations et des significations attribuées à ce lieu. Cette transformation symbolique, qui renvoie à l'opposition entre opacité et transparence, apparaît dans la perception d'un objet spécifique : la porte d'entrée. De petite, fermée et cachée, elle est devenue transparente et bien visible, tout en restant sécurisée. Cette frontière, ou autrement dit ce point de passage qui se dresse entre le foyer et le monde extérieur semble cristalliser diverses émotions. Ainsi, pour les résidentes, la porte est avant tout une barrière de protection dans laquelle elles placent leur espoir de sécurité.

---

<sup>16</sup> Voir description de la prestation page 56.

## *Pour nous, le Centre MalleyPrairie c'est...*

*Un lieu de vie, un espace vivant, en perpétuelle évolution.*

*La preuve en est qu'en tant qu'architectes, nous avons été sollicités à maintes reprises ces dernières années afin d'adapter constamment les locaux qui, dans un périmètre et un volume bien définis, ont dû répondre aux besoins croissants du centre d'accueil.*

*L'évolution des usagers, du nombre de collaborateurs et les nouvelles missions menées de front avec passion par toute l'équipe ont nécessité une souplesse et parfois une certaine inventivité afin de pouvoir répondre aux défis que nous avons reçus : de la chambre transformée en bureau, du bureau transformé en local d'entretien, des locaux administratifs retransformés en lieu d'accueil... Le centre n'a cessé de muter.*

*Ce que nous retenons également, c'est que malgré les conditions parfois contraignantes liées aux travaux, nous avons toujours été accueillis avec le sourire et avec une attitude constructive (il n'y a pas meilleur adjectif), ce qui rend encore aujourd'hui nos échanges et nos collaborations humainement très enrichissants.*

*Jean-Luc Frigerio & Danilo Mondada*

MONDADA FRIGERIO BLANC  
ARCHITECTES

Sans perdre de sa fonction première, le passage entre l'opaque et le transparent permet aux femmes non seulement d'atténuer le sentiment de danger, mais également de contempler et se projeter vers une vie future à l'extérieur, avec toutes les possibilités que cette vie offre. Franchir la porte leur permettrait alors de retrouver une place plus active dans la société que celle de victime de violence, protégée, mais, dans une certaine mesure, dépendante du foyer.

Les hommes auteurs de violence se situent de l'autre côté de la barrière et, au contraire des résidentes, ils y perçoivent un obstacle dressé par des personnes invisibles. Souvent désespérés où démunis face à leur perte de contrôle de la situation (ou de leurs propres actes), leur ressenti se voyait d'autant plus amplifié face à un passage clos. L'impossibilité d'y pénétrer, même par le regard, accentuait, de fait, le risque de déchargement de violence.

Cette interprétation semble se vérifier lorsque l'une des intervenantes explique que le fait de rendre plus visible ce qui se passe à l'intérieur a bel et bien diminué leur recours à l'agressivité devant le foyer.

En ce qui concerne les personnes travaillant dans ce lieu, les transformations architecturales et la visibilité accrue de la porte d'entrée marquent, plus qu'autre chose, « *un changement des mentalités et de manière de voir la violence* » et une réelle volonté d'ouverture. Celle-ci peut également être perçue dans les modalités d'engagement des professionnel·le·s. En effet, à cette époque, le CMP est le seul lieu spécialisé dans le domaine de la violence conjugale à recruter également des hommes pour assumer le rôle d'intervenant social.

## Le CMP c'est...

*Une maison pas comme les autres.*

*J'y suis entrée il y a 20 ans, par une petite porte...*

*J'avais beaucoup de curiosité pour une problématique que je ne connaissais que dans la théorie. Je n'avais pas peur.*

*Au CMP, j'ai découvert un monde particulier, unique, j'ai fait des magnifiques rencontres, j'ai voyagé dans les pays, j'ai pu sentir les parfums des épices, j'ai rigolé, j'ai pleuré, j'ai grandi, j'ai désespéré, j'ai appris, je me suis sentie impuissante, j'ai créé de liens importants, J'ai douté, j'ai...*

*J'ai rencontré Tulai, Vesna, Soraya, Dragana, Simone... et encore plein de magnifiques rencontres, des femmes fragilisées, mais pas fragiles.*

*Elles sont aussi entrées par cette porte, quelques-unes la nuit avec leurs enfants, d'autres amenées par la Police, d'autres aussi amenées par leur conjoint qui nous les confiait disait-il pour qu'on s'en occupe...*

*D'autres ont hésité devant la porte, elles ont attendu longtemps avant de sonner, d'autres y sont revenues plusieurs fois, en sachant qu'un lieu de réconfort et un peu de paix les attendaient.*

*Cette porte, je me souviens, elle était toute petite il y a 20 ans.*

*Le soir, on devait tirer un rideau d'un tissu imprimé des années 70 pour qu'on ne voie pas à l'intérieur. Il n'y n'avait pas de caméra pour voir ce qui se passait à l'extérieur, ni d'alarmes pour savoir si des portes étaient ouvertes ou pas.*

*La porte s'est agrandie, aujourd'hui elle est 2 à 3 fois plus grande que celle que j'ai ouverte le premier jour, le rideau est tombé, la lumière est entrée dans la maison. Les pères ont pu voir leurs enfants, les couples ont pu venir trouver un espace pour se parler et s'écouter, avec l'envie de changer et de se retrouver. Les enfants ont eu leur place... et une magnifique place de jeux.*

*Les professionnels extérieurs ont été invités à entrer pour mieux comprendre, car souvent la violence conjugale n'est pas comprise.*

*Quand on sort par cette porte, on n'est plus pareil.*

*Parfois il y a un moment d'hésitation, juste un petit moment et après, on sait qu'une nouvelle vie nous attend et c'est bien ainsi.*

*Caterina*

Intervenante sociale

MALLEY PRAIRIE

## Un nouveau visage, des nouvelles pratiques

Les options ouvertes par le réaménagement des locaux ainsi que par un financement étatique progressif entraînent divers changements dans le fonctionnement du CMP. En plus du foyer d'hébergement qui continue de se développer et d'élargir ses modes de prise en charge, de nouvelles prestations voient le jour au fil des ans : les entretiens de couple et l'espace père-enfant, les consultations ambulatoires, dans les locaux de MalleyPrairie tout d'abord puis dans 7 villes du canton<sup>17</sup> par la suite, le groupe de soutien ainsi que quelques prestations complémentaires.

La visibilité et la reconnaissance de la problématique ouvrent ainsi la voie à d'autres questionnements qui nécessitent d'être pris en compte dans le développement de ces nouveaux modèles de prise en charge. Le nombre croissant de prestations offertes oblige à une accentuation toujours plus importante de la sectorisation des tâches professionnelles, déjà entamée quelques années plus tôt, et à une plus grande spécialisation des domaines d'intervention. Comme le raconte l'une des intervenantes sociales interviewées, « *la complexification de la problématique amène forcément la complexification de la prise en charge* ». Des problèmes connexes comme « *les problèmes migratoires* » sont également évoqués. Ils nécessitent des démarches administratives supplémentaires de la part des équipes et « *font qu'on a moins de temps pour la prise en charge* ». De fait, la quantité et la diversité du travail augmentent au fil des ans et nécessitent qu'une structure telle que le CMP puisse se développer pour répondre aux nouveaux besoins sans pour autant perdre la cohérence de l'ensemble de la mission.

Le chapitre suivant présentera brièvement les différentes prestations mises en œuvre par le CMP et tentera de montrer leur évolution. Afin de faciliter la lecture, elles seront classées en quatre catégories : les prestations qui touchent au fonctionnement du centre, celles liées à l'hébergement, celles proposées en consultations et quelques prestations complémentaires.

---

<sup>17</sup> Yverdon-les-Bains, Bex, Montreux, Nyon, Vevey, Orbe, Payerne, description de la prestation page 58.

## Du Foyer Malley Prairie au Centre d'Accueil MalleyPrairie...

*Du jour où je me suis présentée pour un poste, dans des couloirs qui sentaient bon le poulet rôti, au jour où je suis partie avec un carton plein de pâtisseries offertes par ma collègue de bureau, pour un autre travail. Entre le 1er et le dernier jour, plus de 15 ans se seront écoulés... 3 lustres...*

*Comme le dit le guet de la Cathédrale par le truchement de l'horloge parlante de la Palud : « il y a eu des heures graves, mais je ne veux me souvenir que des moments de joie ! »*

*Mâle Prairie, la Clinique La Prairie, La Petite Maison dans la Prairie, etc. que n'ai-je rigolé en recevant des courriers adressés à ce lieu où j'ai tant aimé donner le meilleur de ma personne ! Car il me vient en mémoire, immédiatement, les rires, les fous rires mêmes, les sautilllements de joie lorsqu'une résidente annonçait avoir trouvé un appartement, les moments cocasses, les dames du Maghreb fêtant l'Aïd, belles comme des princesses, joyeuses, des dames africaines descendant les escaliers avec d'affolants boubous telles des reines, les magnifiques fêtes de Noël avec leur buffet généreux. Les collègues solidaires, les débriefings sauvages sur le pas d'une porte...*

*Je me souviens du bip, le vrai bip, le pager, que nous emportions pour les week-ends de garde. Il bipait en clignotant et, si nous étions dans la rue, il fallait courir à une cabine, nantie de petite monnaie pour appeler la veilleuse. Un autre temps !*

*Je me souviens du déménagement à l'hôtel Bellerive, à l'avenue de Cour : quelle aventure, quelle organisation, tout était chamboulé, tout était à réinventer : la répartition des chambres, celle des bureaux, le réfectoire, la buanderie, la réception. Du bar attendant, séparé de l'hôtel par une porte vitrée, les maris zieutaient leurs femmes...*

*Je me souviens de l'immense satisfaction que j'ai eue à monter le projet puis à animer le groupe de soutien, durant 8 ans, où j'ai beaucoup appris sur l'importance de la parole et du soutien des pairs. Une leçon d'humilité pour les professionnelles qui font circuler la parole. Ces dames nous remerciaient à la fin de la séance et ma collègue et moi-même nous disions que c'est nous qui pouvions les remercier, pour leur confiance, leurs témoignages, leurs réflexions si authentiques qui nous faisaient toutes avancer.*

*La place manque pour évoquer 15 années à MalleyPrairie, surtout des années qui ont été fondamentales dans ma vie et qui ont vu la naissance de mes enfants et des bouleversements majeurs dans ma vie, avec, toujours, comme étayage, mon travail et mes collègues.*

*Alors, bon anniversaire et bonne suite pour les 40 prochaines années !*

*Emmanuelle*

*Intervenante sociale de 1996 à 2011*

# Prestations

## Prestations liées au fonctionnement

La mission première du CMP a toujours été l'accueil et l'hébergement de femmes en difficulté et, qui dit accueil, dit également la nécessité d'offrir les meilleures conditions de vie possibles aux personnes hébergées.

### Intendance

L'équipe d'intendance arrive à l'aube et assure quotidiennement le nettoyage du linge de maison, des studios libres et de l'ensemble des locaux afin de les rendre agréables à y vivre et à y travailler. Sa tâche n'est pas facile et malgré un travail indispensable pour le bon fonctionnement du centre, les personnes occupant ce poste peuvent parfois avoir l'impression que leur motivation et leur travail ne sont pas reconnus à leur juste valeur.

### Entretien

Un lieu aussi vaste que le CMP<sup>18</sup> nécessite beaucoup d'entretien, que ce soit à l'intérieur du bâtiment ou à l'extérieur, avec les travaux de jardin. La personne qui occupe le poste de « *responsable d'immeuble* » veille à ce que tout soit en ordre en effectuant les réparations ou transformations nécessaires, l'entretien et l'achat de matériel ou le suivi des prestataires de service. L'aide au déménagement des résidentes fait également partie de son cahier des charges.

### Cuisine

La mission des deux cuisiniers<sup>19</sup> consiste à fournir des repas quotidiens en semaine, aux résidentes et à leurs enfants, aux enfants et aux équipes du CVE, ainsi qu'au personnel du CMP. Leurs compétences sont également sollicitées lors d'événements spéciaux, comme des conférences ou journées de formation organisées par le CMP, les séances du Conseil de Fondation, la fête de Noël, etc. Il faut d'ailleurs remarquer, comme l'explique l'un d'eux, que « *la cuisine est un lieu particulier par rapport au reste du centre, car là où le centre est fermé, elle ne l'est pas* ». En effet, dans cet espace rénové après les travaux de 1999, avec toutes ses fenêtres et portes vitrées, les membres du staff cuisine « *font rempart* » (le fait qu'il y ait deux hommes cuisiniers peut en décourager plus d'un) et peuvent relativement bien observer ce qui se passe à l'extérieur. Cette position donne lieu à quelques anecdotes surprenantes, comme par exemple d'avoir assisté « *au plaquage d'un mari par la police contre la fenêtre* ».

---

<sup>18</sup> Une allée de 5 étages d'un immeuble et un grand jardin.

<sup>19</sup> Un seul cuisinier a officié de l'ouverture du foyer jusqu'à 2014, année où la cuisine a été entièrement refaite et où un second cuisinier a pu être engagé.

## Le CMP c'est...

*Une ruche avec ses boutons d'or. Ça bourdonne dans les couloirs et sur les étages, ça tournoie, ça rentre et ça sort. On y parle de lune de miel, mais surtout de bien d'autres choses. De la vie, de celle qui relie à soi et aux autres.*

*Ça pique un peu, parfois beaucoup, mais on ne crie pas au loup.*

*Nous sommes tous, toutes là pour accueillir, accompagner, soutenir, éclairer, expliquer, chercher, se questionner, projeter, protéger, parfois aussi, être dépité·e·s. Nous y allons sans recette, un travail cousu main. Nous nous efforçons d'aller à la rencontre de l'autre et de sa réalité, si proche et si différente, si unique. Quel festin.*

*Il en surgit de l'humanité, de la fraternité. Elles peuvent rire et pleurer, s'activer et se reposer, sans être jugées, nous à leurs côtés. Nous en sommes sublimé·e·s. Elles y rentrent sans savoir forcément où elles mettent les pieds, mais lorsqu'elles en sortent, même si ce n'est pas pour toujours, le souvenir de ce passage est gravé. Dans nos mémoires, il est logé.*

*Le CMP, c'est l'apprentissage de l'autonomie, aller au-devant des contraintes, s'initier au renoncement pour s'envoler, se transformer pour se libérer. Pour beaucoup d'entre elles, et c'est notre cadeau, nous les voyons se métamorphoser, tourner dans le ciel en attente de soleil, puis s'envoler pour fabriquer leur propre miel.*

*Ainsi va la force, entre ciel et terre, entre elles et nous, dans les pirouettes du temps et la profondeur des âmes. Nous en faisons notre quotidien. C'est notre pain.*

*Le CMP, c'est quoi ? Tout ça et pourquoi pas, parfois, de la joie.*

*Frédéric*

Intervenant social

## Réception

Trois femmes occupent le poste de secrétaire d'accueil, d'abord en alternance et depuis 2014 en binôme, dont deux depuis près de vingt ans. Dans les interviews, elles évoquent leurs deux fonctions principales.

Premièrement, elles représentent un « visage accueillant et serein » face aux résidentes, notamment les nouvelles arrivées, qu'elles voient constamment traverser le hall, entrer et sortir du centre.

Deuxièmement, elles sont « un bouclier » qui protège les autres collègues de la surabondance d'information qu'elles redistribuent directement aux personnes concernées. « Le nombre d'appels a augmenté en crescendo. Le réseau extérieur, le bouche-à-oreille et la médiatisation de la problématique fonctionnent bien » raconte l'une d'elles en souriant.

Le travail de la réception est « multitâches » et peut se révéler chaotique par moments, à cause du nombre parfois élevé d'appels téléphoniques et de personnes qui sonnent à la porte ou se présentent à l'accueil en même temps.

Dans l'ambiance de « quinze demandes à la fois », la fonction de « visage serein » et de « bouclier » peut être par moments difficile à gérer. Malgré cela, les réceptionnistes expriment une réelle passion pour ce travail qui permet de joindre le côté purement administratif avec un aspect très humain.

## Secrétariat de direction

L'équipe administrative est actuellement composée de deux collaboratrices ainsi que d'une apprentie. En plus de remplacer épisodiquement les réceptionnistes, elles se partagent l'ensemble des tâches administratives de la Fondation et du CMP.

La personne responsable des ressources humaines s'occupe, entre autres, des questions liées à l'engagement des collaborateurs et collaboratrices, des contrats et certificats de travail et de l'organisation de formations internes. Elle vient également en soutien à la directrice lors d'éventuelles difficultés concernant les travailleurs et travailleuses. Elle assume par ailleurs la responsabilité de l'équipe d'intendance ainsi que la gestion des bénévoles.

Sa collègue remplit les fonctions de secrétaire de fondation et d'adjointe de direction à la fois. Ces deux rôles tissent un lien direct entre la fondation et le centre d'accueil. Pour le premier, il s'agit d'un rôle purement administratif mais très important puisqu'il permet une bonne organisation des séances du Conseil de Fondation, mais aussi la gestion de la correspondance et de la recherche de fonds privés permettant de réaliser des projets spéciaux.

Le rôle d'adjointe de direction est décrit par son occupante comme un poste dont l'étendue couvre « tout l'administratif à l'exception des Ressources Humaines » et qui est composé d'une « multitude de tâches » comme la rédaction et relecture de courriers et textes officiels, la création des supports de communication, l'organisation de la documentation de référence, la gestion des infrastructures et de l'informatique au sein du CMP ou encore l'organisation d'événements particuliers, comme les fêtes de Noël ou, comme en 2016, les manifestations liées aux 40 ans du CMP.

## Le CMP c'est...

*Des touches de couleurs, un peu comme la palette du peintre ou comme l'artiste qui peu à peu donne à son tableau une forme, un visage, une ambiance. C'est aussi comme les doigtés du musicien, parcourant les touches de son piano qui me fait découvrir une belle œuvre.*

*Dans cet ensemble, chacun-e dans la place qu'il occupe donne sa couleur, son ton pour que la vie au CMP soit colorée, empreinte de chaleur et d'humanité.*

*J'apprécie la diversité surtout quand chacun-e sait qu'il fait partie d'un ensemble et rythme ses pas et ses efforts pour que les femmes et les enfants trouvent écoute - appui - courage.*

*Au quotidien, c'est la rencontre de visages soucieux, amers, malheureux, baignés de larmes, mais également le son d'un rire serein, la parole assurée retrouvée, un sourire parfois timide qui s'affirme jour après jour.*

*C'est aussi le travail discret et dans l'ombre des professionnel-le-s de l'intendance qui par leurs efforts mettent de l'ordre, rangent, arrangent, fleurissent les espaces de vie et les lieux de rencontre.*

*C'est le sourire et l'attention bienveillante de nos secrétaires réceptionnistes au cœur de la maison, premiers visages pour celles qui franchissent le seuil de notre centre pour la première fois.*

*C'est enfin tous les collaborateurs et collaboratrices qui écoutent, interpellent, orientent, accompagnent, réfléchissent, prévoient pour que des vies individuelles et des vies familiales reprennent couleur, ton et forme pour une nouvelle étape de vie.*

*Bref, le CMP, c'est une fraction d'humanité qui me tient très à cœur parce qu'il donne sens à mes actions et m'interroge dans mes attitudes, mes relations, ma pratique.*

*Chacun-e, à sa manière, met sa pierre à l'édifice et son cœur pour donner une belle couleur au CMP.*

*Marie-Claude*

Responsable d'unité administration  
et ressources humaines

## Services Généraux

Les Services Généraux (SG) s'occupent de la gestion financière, salariale et comptable du Centre d'accueil MalleyPrairie, du Centre de Vie Infantile (CVE) et de la Fondation elle-même. Cette structure gère la comptabilité générale et la répartition de tous les coûts entre les différents partenaires financiers (SPAS, SPJ, Ville de Lausanne), la facturation hôtelière et sociale pour l'hébergement, la gestion des salaires et assurances sociales ainsi que les activités d'exploitation comme la restauration, les travaux et biens immobiliers.

En plus de la comptabilité pure, les SG effectuent la distribution hebdomadaire des prêts de prévoyance (PP)<sup>20</sup> aux résidentes du CMP en cas de revenus personnels inexistantes ou insuffisants.

La direction des SG, établit et négocie les budgets des structures, en collaboration avec les directrices d'exploitation du CMP et du CVE.

Le travail des SG est composé d'une multitude de tâches qui représentent chacune un chaînon indispensable à la bonne gestion de l'institution : Elles sont déclinées en trois temps : la comptabilisation des frais engagés, la gestion du présent et la planification de l'avenir.

---

<sup>20</sup> Lors d'un hébergement, le SPAS couvre les frais de première nécessité distribués aux résidentes par l'équipe d'intervention sociale. Si un Centre Social Régional (CSR) intervenait déjà, il stoppe alors l'aide sociale pendant la durée de l'hébergement.

## Le CMP c'est...

*Violence psychologique, les blessures ne sont pas visibles sur moi, sur ma peau, mais elles sont bien réelles.*

*Il m'a détruite.*

*Il y a quelques mois, j'ai pris mon envol, tel un papillon. Une décision nécessaire pour un avenir, pour vivre en dehors de la peur, la culpabilisation et la manipulation.*

*MalleyPrairie a été un refuge nécessaire et un accueil indispensable, lorsque je suis arrivée avec mes deux enfants. Je suis très reconnaissante que ce lieu existe. J'y ai trouvé une écoute et des conseils, mais aussi un endroit sûr où j'ai pu entreprendre les premières démarches avec du soutien et du personnel professionnel.*

*Je remercie infiniment mon intervenant qui m'a permis de prendre conscience de la situation et qui m'accompagne et m'aide à avancer.*

*Sylvie*

Ancienne résidente

## Pour nous, Le CMP c'est...

*La grande maison dans la Prairie où nous avons du plaisir à venir travailler.*

*Le jardin, un îlot de verdure, où les résidentes, leurs enfants, ainsi que les collaborateurs aiment se détendre et se ressourcer.*

*Le CMP, c'est aussi un lieu d'échanges, de rencontres et de franches rigolades (surtout aux services généraux)... Mais parfois aussi de tristesse...*

*Le CMP, c'est une grande famille, une super équipe de collègues, mais avant tout pour nous les travailleurs de l'ombre, agents secrets, c'est notre bureau logé au rez de la grande maison, notre terrasse, notre cascade avec des poissons rouges et notre magnifique vue sur le jardin.*

*C'est aussi la chance de travailler dans la bonne humeur et surtout la bonne entente.*

*La Fondation va devoir nous supporter encore longtemps.*

*La Dream Team*

*des Services Généraux & cuisine  
Sylvia, Colette, Malika, Julien et Fabrice*

## Prestations liées à l'hébergement

La prestation principale et qui est à la base de l'existence du CMP est l'hébergement. Nous avons vu que depuis sa création il y a quarante ans, les conditions d'accueil se sont progressivement modifiées. Il s'agissait tout d'abord d'un changement dans la politique d'admission puisque la volonté initiale d'accueillir des « *mères célibataires ou en difficulté* » avait été remplacée par l'admission de « *femmes victimes de violence conjugale ou familiale* ». Les changements ont également touché le nombre de places d'hébergement qui ont augmenté suite à la décision d'une ancienne directrice de « *mettre deux femmes par studio* », pour pallier le manque de places disponibles. Cette directive, initiée après les travaux de 1998, toucha uniquement les femmes sans enfants.

Effectuées principalement par des intervenantes sociales et des intervenants sociaux<sup>21</sup>, les prestations liées à l'hébergement sont parmi les plus complexes et les plus accaparantes du CMP. Même si la méthodologie de travail varie et s'adapte au cas par cas, le double objectif de protection et d'autonomisation des femmes en constitue l'axe principal. Le travail de protection passe par l'accueil dans un lieu sécurisé, l'évaluation de la situation de violence et de danger, l'information quant aux alternatives à celle-ci et la mise en route de diverses démarches juridiques si souhaité<sup>22</sup>. Quant au travail d'autonomisation, il vise à aider les femmes à mettre en place de nouvelles conditions de vie en dehors de l'emprise et de la violence, en abordant des thématiques telles que l'identité, l'estime et la confiance en soi, la valorisation de ses propres ressources et projets.

La confidentialité et le respect de leurs choix sont garantis aux femmes accompagnées, à l'exclusion des situations qui mettent en danger le bon développement ou la sécurité des enfants et qui, selon la loi, doivent être signalées au Service de Protection de la Jeunesse et à la Justice de Paix conjointement<sup>23</sup>. L'indispensable travail en réseau complète ces tâches diversifiées et complexes.

### Permanence

La mission d'accueil d'un lieu tel que le CMP implique la présence constante de professionnel·le·s. Initialement, elle était assurée par les trois assistantes sociales initiatrices du projet d'accompagnement des femmes victimes de violence au sein du foyer qui, selon leur expression, « *travaillaient à 180% pour gérer tout à la fois l'accueil, les entretiens avec les résidentes, l'animation de la vie communautaire, la répondeur téléphonique, les démarches administratives, etc.* ». Le directeur qui habitait dans le même immeuble participait également à certaines tâches.

---

<sup>21</sup> Dénommés IS.

<sup>22</sup> Il peut s'agir par exemple de demandes de séparation (mesures protectrices de l'union conjugale - MPUC), parfois en extrême urgence, ou de demandes « d'interdiction de périmètre », adressées à la justice civile.

<sup>23</sup> Le signalement s'effectue par le biais d'un formulaire en ligne ad hoc.

## *Le CMP c'est...*

*Un lieu d'accueil, rempli de solidarité, d'espoir, de courage,  
de rencontres, tourné vers le futur, pour une reconstruction.*

*Stéphanie*  
Intervenante sociale

Les modalités de la permanence d'accueil au centre ont progressivement changé. En effet, le développement de nouvelles prestations, l'apparition de lois influençant tant la prise en charge que le travail social ont inévitablement conduit à une spécialisation des tâches de plus en plus importante avec, en corollaire, une rigidification du système pouvant être ressentie par certaines personnes comme une perte par rapport au fonctionnement initial où les tâches étaient partagées sans différenciation.

Actuellement, la permanence d'accueil est assurée à tour de rôle par les intervenantes et intervenants sociaux, de 7h30 à 21h30, et par l'équipe de veille les nuits et jours fériés. Les personnes de permanence, entre autres tâches, gèrent les demandes externes ou internes, effectuent des tournées pour veiller à la sécurité du centre ainsi qu'à son bon fonctionnement et organisent les arrivées et départ des résidentes.

### Équipe de veille

Lorsque la nuit tombe ou que le week-end arrive, ce sont les veilleurs ou veilleuses qui prennent possession du bon fonctionnement de la maison. À tour de rôle, les membres de « *l'équipe de veille* » répondent aux appels téléphoniques, s'occupent des pré-admissions, apportent une présence et une écoute sécurisantes, s'assurent que la vie communautaire se déroule au mieux et gèrent diverses situations d'urgence.

Cette présence minimale mais nécessaire est complétée par la possibilité de contacter la direction durant les nuits de la semaine et l'IS « *de Bip* » durant les soirées et les week-ends. Les veilleuses et veilleurs occupent une place très spécifique au sein des diverses équipes de MalleyPrairie, car ils sont « *à la fois des professionnel-le-s et à la fois ils ne le sont pas véritablement* », ce qui leur permet de déployer une sensibilité différente de celle des autres collègues face aux situations rencontrées. Cette particularité, ainsi que leur présence en dehors des heures de travail habituelles, leur confèrent un rôle très important.

### Urgentiste

« *Depuis juin 2014, un poste d'urgentiste a pu être créé au CMP, afin de pallier la surcharge chronique des personnes de permanence au vu du nombre d'admissions et d'entretiens d'urgence à réaliser au fil des jours* ». Cette position se caractérise par une double fonction d'accueil et d'orientation. Durant les jours ouvrables, l'urgentiste effectue l'évaluation des demandes immédiates, que ce soit lors d'entretiens téléphoniques, de consultations ambulatoires urgentes ou de demandes d'hébergement. Les admissions sont toujours volontaires et confirmées après avoir pu vérifier l'adéquation entre le projet de la femme et l'offre du CMP. L'urgentiste accomplit alors les démarches administratives nécessaires et l'installation des nouvelles résidentes, ou passe le relais pour finaliser les admissions.

L'urgentiste gère également les refus d'hébergement<sup>24</sup> et cherche alors une solution adéquate avec la personne concernée, tout en l'orientant au mieux vers le réseau professionnel ou vers son entourage et en lui proposant un suivi ambulatoire pour travailler les questions de violence.

---

<sup>24</sup> Une admission peut être refusée temporairement par manque de place au centre - un hébergement à l'hôtel est alors organisé le temps qu'une place se libère au CMP - ainsi que pour des raisons d'incompatibilité avec les critères d'admission du CMP, comme par exemple les dépendances actives ou les troubles psychiques importants.

## *Le CMP, dans les yeux d'un veilleur, d'une veilleuse c'est...*

*... c'est se réveiller au milieu de la nuit pour donner un médicament, un conseil, une parole réconfortante à une femme ; lui offrir bienveillance, accueil et protection, pour tenter de faire rempart à sa peur, sa tristesse, son égarement.*

*... c'est cette petite fille cachée sous le bureau de la Réception qui ne veut pas partir avec son papa, et avec laquelle nous allons discuter, longuement, pour lui parler de choses de grands, mais comme à une enfant.*

*... c'est ces résidentes musulmanes de trois pays différents qui fêtent le ramadan avec nous, croisées là au détour d'un couloir, et nous font goûter à dix plats différents et délicieux alors que nous, nous avons déjà mangé toute la journée !*

*... c'est aussi parfois s'effondrer en pleurs dans le bureau après avoir entendu pendant une heure le discours ininterrompu d'une femme aux idées suicidaires.*

*... c'est revoir à la fête de Noël une résidente que l'on avait admise quelque mois plutôt, défaite, et que l'on revoit alors si différente, avec le sourire et les traits détendus, et son enfant qui vient nous dire merci.*

*... c'est s'interposer au milieu des cris et des insultes entre deux femmes n'arrivant pas à cohabiter, ne parlant pas la même langue, n'ayant pas les mêmes codes culturels, et reportant les unes sur les autres la violence qu'elles ont trop souvent subie.*

*... c'est passer faire un tour de sécurité dans les étages et voir des résidentes nous sourire en nous voyant, venir nous parler, pas pour nous demander quelque chose, mais simplement pour discuter, car d'une manière ou d'une autre nous sommes un peu entré·e·s dans leur cercle intime du quotidien, du moins celui du moment.*

*... c'est écouter un mari désespéré au téléphone, qui nous renvoie sa fatigue de vivre sous forme d'insultes et d'agressivité.*

*... c'est devoir entendre des histoires souvent insoutenables, qui font perdre toute foi en l'humanité et qui nous font nous demander - horrifié·e par le simple fait de le penser - « est-ce encore des hommes, s'ils sont capables de faire ça ? »*

*... c'est voir deux femmes de culture et de langue différentes rient ensemble et se soutenir, parfois même sans mot.*

*.../...*

Le poste est décrit par celle qui l'occupe comme « un poste de renfort » qui permet de créer une collaboration efficace : « *Je gère ce qui arrive de l'extérieur et la personne de permanence gère l'intérieur*<sup>25</sup> ». Cette aide est extrêmement appréciée par les collègues au point où l'urgentiste mentionne « *un déséquilibre au niveau de la valorisation* » de sa place et explique que quand elle est absente, « *cela se voit, car la personne de permanence a plus de travail* ». La nature du poste d'urgentiste possède cependant, et malgré son indéniable nécessité, un élément très aléatoire qui peut parfois donner l'impression à celle qui l'occupe de « *ne pas servir à grand-chose* » durant des jours plus calmes. Elle se rend alors volontiers utile en effectuant d'autres tâches que celles strictement liées à son cahier des charges.

### Aide au logement

En répondant au besoin de « *s'extraire de la situation de violence* », de l'aide et des conseils dans la recherche de logement ont toujours été proposés aux résidentes ne pouvant pas retourner à domicile au moment de la séparation officielle. Pour améliorer les recherches en raison de la pénurie d'appartements qui perdure dans le canton, le CMP a engagé, d'abord en tant que bénévole, une collaboratrice dédiée uniquement à cette recherche.

Rapidement convaincu du bien-fondé de ce nouveau poste, le SPAS a accepté son financement à partir de septembre 2012 et une collaboratrice sociale a pu être engagée. Elle aide les femmes à constituer un dossier de candidature pour des appartements, les oriente de manière adéquate et favorise le contact avec les régies et les propriétaires. Au fil du temps, des liens privilégiés ont pu se développer entre le CMP et certains d'entre eux. Grâce à cette prestation, la plupart des femmes repartent du centre en ayant pu trouver un logement adéquat. Bien plus rares sont celles qu'il est nécessaire de placer à l'hôtel avant qu'une solution ait pu être trouvée<sup>26</sup>.

De nouvelles synergies créées avec certaines fondations permettent également d'offrir des baux à durée déterminée, parfois renouvelables, pour des périodes allant de 6 mois à plusieurs années, avec la possibilité de bénéficier d'un encadrement adapté à la situation de la résidente.

### Soirées Étages

Organisées toutes les deux semaines pour les résidentes du centre, les « *Soirées Étages* » visent à gérer et améliorer la vie semi-communautaire du CMP. Animées par une équipe d'intervenants et intervenantes, avec autant d'interprètes que nécessaire, elles permettent la prise en compte de questions liées, entre autre, à la vie quotidienne. Les femmes peuvent s'y exprimer librement, amener des problématiques rencontrées et tenter de les résoudre de manière collective.

Il s'agit d'un espace de partage et de discussion qui favorise les interactions et permet une meilleure connaissance de soi et des autres, tant par la parole que par diverses activités ludiques.

<sup>25</sup> Les questions concernant les femmes déjà admises et leurs enfants.

<sup>26</sup> L'hébergement au CMP ne se justifie plus lorsque les conditions de sécurité ont pu être suffisamment améliorées. En 2015, sur les 199 femmes hébergées, seules 4 ont dû être relogées à l'hôtel au départ du CMP, et 3 en 2016, sur les 184 admises.

... c'est être le témoin silencieux de tant de solitude, contre laquelle, à part offrir de l'écoute, l'on se sent souvent impuissant·e.

... c'est devoir respecter le choix d'une femme qui repart, alors que l'on vient de l'admettre et que l'on sait que ce qu'elle vit chez elle est inacceptable.

... c'est la reconnaissance de cette résidente que l'on ne connaît même pas qui nous apporte, un soir après une admission, une assiette au fumet délicieux en disant « j'ai vu que vous étiez tout·e stressé·e cet après-midi ».

... c'est la bienveillance de l'intervenant·e social·e de piquet qui après le « comment ça se passe dans la maison ? » ajoute bien souvent un « et comment ça va, toi ? »

... c'est des soupers endiablés entre veilleurs et veilleuses dans lesquels les nouveaux et nouvelles se retrouvent parfois un peu catapulté·e-s, mais toujours rapidement intégré·e-s.

... c'est savoir que les collègues sont là, tout près, et dans tous les cas.

Travailler en tant que veilleur, veilleuse, au CMP, c'est donner de soi souvent, aimer les gens toujours, titiller les limites de sa sensibilité fréquemment, avoir peur parfois. Mais c'est aussi se sentir utile, respecté·e, considéré·e. C'est voir les limites de l'humanité cohabiter avec des bienveillances insoupçonnées et des amitiés inattendues.

*Justine*  
Veilleuse



## Soutien mère-enfant

Mis en place progressivement depuis une dizaine d'années, le soutien aux mères et à leurs enfants répond à un besoin déjà identifié tout au début de l'existence du foyer : la présence constante des plus petits au CMP. En effet, arrivant souvent aux côtés de leurs mères et loin d'être de simples « *bagages accompagnés* », ils nécessitent une prise en charge spécifique. Le premier élément permettant de prendre en compte la question des enfants était la collaboration avec les garderies du Centre de Vie Infantile<sup>27</sup>, qui permettait de décharger les mères et de soutenir leurs enfants. Ce partenariat essentiel ne suffisait cependant plus à lui tout seul, d'autant plus que les enfants sont aujourd'hui reconnus comme victimes directes de la violence conjugale. C'est ici que l'équipe d'intervention mère-enfant entre en jeu.

La présence de cette nouvelle catégorie de professionnel·le·s permet un travail en profondeur centré spécifiquement sur l'enfant et ses besoins, sur les compétences de la femme « *dans sa fonction de mère et dans sa fonction parentale* », ainsi que sur la relation entre les deux. Il est également utile de mentionner que l'autre parent, souvent auteur de violences, est ici considéré non pas au travers du prisme « *d'auteur* » mais qu'il « *existe au travers de la femme et de l'enfant* » en tant que « *père* ». Afin de ne pas rompre le lien familial, une rencontre « *père-enfant* » peut être organisée, avec la permission de la mère, une fois par semaine au CMP<sup>28</sup>.

L'équipe mère-enfant est composée de socio-éducatrices et de psychologues qui, ensemble, constituent un groupe « *complémentaire et pluridisciplinaire* ». Les premières s'occupent, en plus des suivis réguliers, des animations diverses, comme par exemple la prise en charge des enfants durant les « *Soirées Étages* » ou encore les « *Ateliers Bleus* », qui proposent des activités en dehors du centre tous les mercredis après-midis (et tous les jours pendant les vacances scolaires) aux enfants de six ans et plus.

Outre l'aspect ludique que « *les enfants adorent* », ces animations permettent d'une part de donner un peu de temps libre aux mères, souvent débordées, et d'autre part de « *voir l'enfant avec d'autres enfants et dans un autre contexte que le CMP* », ce qui permet de le « *replacer dans son rôle d'enfant* ». Ces diverses activités d'animation sont répertoriées sur le blog <http://animlaprairie.blogspot.ch/>, mis à la disposition des mamans et qui peuvent y puiser des idées de sorties correspondant à l'âge et aux besoins de leurs enfants.

De leur côté, les psychologues travaillent au travers d'entretiens et s'occupent prioritairement de tout ce qui concerne la violence elle-même : « *la sensibilisation de la mère aux conséquences de la violence sur ses enfants* », la mise en place d'une meilleure protection ou encore le dépistage d'éventuels signes de mal-être<sup>29</sup>. Un « *énorme* » travail en réseau fait également partie du mandat de l'équipe, comportant des contacts privilégiés avec le Centre de Vie Infantile qui apporte des observations complémentaires et essentielles, avec l'école du quartier qui accueille en cours d'année les enfants hébergés ou avec le Service de Protection de la Jeunesse qui, malgré qu'il soit considéré par une grande partie des résidentes comme « *le méchant service qui enlève les enfants* », se préoccupe de leur bien-être et de leur bon développement.

<sup>27</sup> La collaboration entre le CVE et le CMP se poursuit bien évidemment très activement.

<sup>28</sup> Voir description de l'espace père-enfant plus loin p. 56.

<sup>29</sup> Une des intervenantes explique que les troubles de sommeil ou d'alimentations peuvent en être de bons marqueurs.

## Le CMP c'est...

Un endroit fait de rencontres humaines touchantes, un lieu difficile et léger à la fois où rires et larmes se côtoient, un lieu fait d'imprévisibilité, mais aussi de jolies surprises.

Le CMP est un lieu d'espoir et de solidarité.

*Jessica*

Intervenante mère-enfant

## Une vraie fourmilière...

Je suis entrée dans la Fondation MalleyPrairie en tant que stagiaire en 2003, ai été engagée comme éducatrice à l'Attique en 2004 puis comme socio-éducatrice en 2005 jusqu'en fin 2011.

Travailler au CMP fut incontestablement une expérience professionnelle et personnelle inoubliable et enrichissante. Une vraie fourmilière où chacun apporte ce dont il peut pour amener quelque chose à l'autre, ne serait-ce qu'un sourire, un moment de jeu, un entretien, une tasse de café...

Je retiens toutes ces langues parlées et traduites par l'aide précise des interprètes communautaires, les partages lors des soirées étage organisées à quinzaine, les divers moments de colloques afin de débattre de manière constructive sur chaque situation, le nombre de résidentes demandant un accueil d'urgence avec leurs enfants (avec pour certaines d'elles, des séjours multiples), les activités ludiques des mercredis après-midi animées pour les enfants afin de les divertir... tellement de souvenirs, j'en oublie peut être certains à cet instant de rédaction, mais ils ne sont néanmoins pas moins importants que les autres, tout cela a fait partie d'un bout de ma carrière professionnelle.

Joyeux 40 ans au CMP, bonne continuation...

*Carole Altina*

Intervenante mère-enfant de 2005 à 2011

Toutes les professionnelles<sup>30</sup> de l'équipe mère-enfant mettent un accent particulier sur un outil de travail privilégié : « *Le Cahier Bleu* ». Il s'agit d'une brochure qui décrit, via un texte et des dessins, le CMP, son fonctionnement et la problématique de la violence à la fois. Cet outil, destiné avant tout aux enfants, leur permet « *de mettre des mots* » sur leur vécu et leur souffrance, de rappeler, sans en juger les auteurs, que les actes de violence sont interdits ainsi que d'acquérir des clés de compréhension de leur situation familiale.

Il est également utile de mentionner deux prestations complémentaires et spécifiques à l'équipe mère-enfant : les entretiens ambulatoires et les temps de permanence.

Quelques entretiens ambulatoires ponctuels peuvent ainsi être proposés aux mères non résidentes. Leur but est de les sensibiliser à l'impact de la violence sur leurs enfants, d'évaluer les besoins de ceux-ci et les ressources à leur disposition ainsi que de les accompagner pour mettre en place des moyens de protection ou un réseau de soutien adéquat. Afin de leur permettre d'effectuer la transition vers leur nouveau contexte de vie dans les meilleures conditions possibles, des entretiens post-hébergement sont également proposés à celles qui le souhaitent<sup>31</sup>.

La seconde prestation complémentaire est la permanence de deux heures par jour assurée par l'équipe mère-enfant leur permettant de prendre en charge toute situation urgente et prioritaire en lien avec les enfants, notamment lors des admissions (contacts avec l'école, changement de celle-ci, mise en place de la garderie rapidement, préoccupations et démarches urgentes, etc.).

## Convention d'Istanbul

### Article 18 – Obligations générales

3- Les Parties veillent à ce que les mesures prises conformément à ce chapitre :

- soient fondées sur une approche intégrée qui prenne en considération la relation entre les victimes, les auteurs des infractions, les enfants et leur environnement social plus large ;
- répondent aux besoins spécifiques des personnes vulnérables, y compris les enfants victimes, et leur soient accessibles.

<sup>30</sup> L'équipe est entièrement féminine aujourd'hui. Cela n'a pas toujours été le cas et ce n'est pas une volonté du CMP, mais plutôt une conséquence de l'absence de candidatures masculines pertinentes lors des derniers engagements.

<sup>31</sup> Ces entretiens sont proposés à Lausanne au CMP ou via le service « Itinérance ».

*Le CMP nous protège. C'est cool, on fait des activités bleues, des soirées étages et il y a un grand jardin. Il y a aussi des livres et des éducatrices. Il y a une réception et une intervenante sociale pour aider ma maman.*

*E.*

*9 1/2 ans*

*Le CMP c'est génial, car c'est un centre qui protège les mamans et les enfants. Il y a plein de choses pour occuper les enfants (et les mamans).*

*E.*

*11 ans*

*Quand je suis arrivée à MalleyPrairie, au début je me sentais bizarre, mais je me suis habituée très vite. J'aime bien les soirées étages, car on fait beaucoup de choses intéressantes et les éducatrices sont très sympas. Avec elles ont fait des ateliers.*

*C.*

## Une solidarité entre femmes hors du commun

*Cela faisait longtemps que j'entendais parler de MalleyPrairie et je m'imaginai un tas de couloirs sombres et tristes avec derrière chaque porte de chambre, des femmes seules avec leur souffrance.*

*Quand les circonstances de la vie m'ont conduit moi-même à y entrer, quelle fut ma surprise de découvrir une équipe chaleureuse autant pour l'accueil au secrétariat que parmi les intervenants sociaux. Sans compter une solidarité entre femmes hors du commun qui m'a même permis de passer Noël dans la joie. J'ai même gardé une amitié précieuse de mon séjour là-bas.*

*Je suis infiniment reconnaissante pour toute l'aide trouvée à MalleyPrairie et pour chaque personne qui m'a aidée à retrouver une vie meilleure.*

*Merci de tout cœur à tous !*

*Anne-Marie*  
Ancienne résidente

*Si...*

*je n'étais pas venue à MalleyPrairie, je n'aurais pas su ce que veut dire Amitié.*

*À cause de mon futur ex-mari, je n'ai jamais eu l'opportunité d'avoir une amitié dans ma vie.*

*Ernisa*  
Ancienne résidente

## Le CMP c'est... tellement de choses

*Un lieu qui m'a vue évoluer pendant plus de cinq ans.*

*Un lieu où j'ai appris énormément de choses.*

*Un lieu qui accueille des personnes des quatre coins du monde.*

*Un lieu où la richesse des différentes cultures est plus que présente.*

*Un lieu de calme, de cris, de fête, de joie, de tristesse, de colère et de partage.*

*Un lieu avec des professionnels en or massif, des équipes soudées, bienveillantes et soutenantes, des collègues magnifiques.*

*Le CMP va me manquer, et toute la dynamique et la vie de cette maison qui va avec.*

*Marilyne*  
Apprentie socio-éducatrice

## Le CMP c'est...

*Une porte d'entrée, un sourire, un lit, une respiration, un repas, un problème, une question, un papier, un dilemme, un espoir, une déception, une certitude...*

*Une demande, une contradiction, un rire, une larme, une vie communautaire, une solidarité, un réconfort, une idée, une complication, une date, une solution, une fausse-joie...*

*Une danse, une avancée, un hurlement, une alarme, une aide, un éclaircissement, un doute, un SMS, une frayeur, un étonnement, une incompréhension, une transe, un changement, un essai...*

*Une peur, un relâchement, un compromis, une perte de soi, une impression de déjà-vu, une déception, un revirement, une valise, une plainte, une ambivalence, une fatalité...*

*Un non-choix, un entretien, une prise de responsabilité, une décision, une attente, une audience...*

*Une montée d'adrénaline, une ordonnance, une joie, une inquiétude, un enfant, une visite, un stress, un soulagement...*

*Une annonce, une gérance, un refus, une injustice, une lassitude, une clé, un apaisement, un vide, un grand vide, un manque, un intérêt, une surprise, un remerciement, une nouveauté, une différence, une expérience...*

*... le CMP, c'est un choix.*

*Vincent*  
Intervenant social

## Places en garderies

Dès le déménagement au chemin de la Prairie, il y a 40 ans, il est apparu comme essentiel d'organiser une structure pour l'accueil des enfants. A ce jour, le Centre de Vie Infantile de la Fondation est composé de trois secteurs, L'Attique, Le Martinet et La Mezzanine :

- L'Attique, au chemin de la Prairie 36, pour les bébés de 0 à 2 ans.
- Le Martinet, avec :
  - Les Globe-Trotteurs, au chemin du Martinet 27 pour les trotteurs de 2 à 3 ans,
  - L'Oasis, au chemin du Martinet 25 pour les moyens dès 21/2 ans jusqu'à l'entrée à l'école (1 Harmos).
- La Mezzanine, au chemin de la Prairie 52 pour les écoliers de 1 & 2 Harmos (anciennement classes enfantines).

L'accès facilité au Centre de Vie Infantile est une prestation à part entière dans le fonctionnement de la Fondation. Outre les enfants du quartier et plus largement de la ville de Lausanne, le CVE garde l'équivalent de neuf places à plein temps « *pour les enfants hébergés au CMP avec leur maman, y compris en urgence* ». Sa spécificité par rapport aux garderies traditionnelles est que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance sont formés en matière de violence conjugale, qu'ils connaissent son impact sur les enfants qui y sont exposés et qu'ils « *entretiennent des relations directes avec l'équipe Mère-Enfant* », afin de pouvoir suivre au mieux les divers enfants concernés.

Ainsi, l'immersion dans la vie quotidienne de la garderie permet à l'enfant de retrouver une place d'enfant et à la mère de disposer de temps pour effectuer diverses démarches, se reposer et se reconstruire.

De plus, durant la période de fermeture de 3 semaines pendant les vacances scolaires de l'été, au contraire d'autres garderies, le CVE assure toujours une permanence pour les enfants des résidentes.

## Le CMP et le CVE c'est...

*Accueillir ces enfants qui ont accompagné leur mère à MalleyPrairie avec leurs bouts d'histoires, leurs ruptures et leurs déchirements, sans que ces événements aient été pris en considération par leurs parents.*

*Proposer à leur mère de transmettre à l'éducatrice du CVE des photos illustrant les personnes d'attachement de l'entourage de leur enfant, qui lui permettent de continuer de les faire exister malgré la distance. Il est indispensable de faire prendre conscience à la mère que son enfant a besoin de connaître ses racines, de savoir d'où il vient et qu'il sache qu'il a le droit d'en parler.*

*Par le biais de ces photos, nous pouvons assembler, étape par étape, pièce par pièce, ce puzzle de vie, ce qui permet à la mère et à son enfant d'en parler ouvertement et avec bienveillance. Ces moments peuvent aussi atténuer des tensions entre les personnes présentes sur les photos.*

*De ces moments de découverte, de cet album de photos, en ressortent souvent des moments magiques de tendresse et de complicité entre la mère et son enfant.*

*Se souvenir de l'arrivée de David, un garçon de trois ans. L'éducatrice l'accueille et lui dit « Bonjour », David lui répond : « Toi, la ferme » et ainsi de suite, à chaque fois que l'éducatrice lui adresse la parole, elle reçoit la même réponse : « Toi, la ferme ! »*

*Au bout de quelques jours et après lui avoir verbalisé plusieurs fois qu'il a le droit de répondre autrement, une éducatrice lui explique qu'elle n'a pas la même notion de « ferme » et elle l'invite à regarder un livre qui raconte la vie dans une ferme. À plusieurs reprises et pendant quelques jours, David a été invité à regarder ce livre à chaque fois qu'il répondait : « Toi, la ferme ». En même temps, il était indispensable de collaborer avec la mère en lui expliquant la démarche et en lui prêtant un même livre.*

*Après quelques jours, David n'avait plus besoin de répondre : « Toi, la ferme ». Il a appris par cette démarche à se représenter la ferme comme le lieu où vivent les paysans, où sont garés les tracteurs et où sont élevés les vaches et les moutons et non comme une insulte.*

*Cette petite anecdote nous montre comme il est important de déjouer les gros mots, des gros mots qu'il a entendu quotidiennement dans son contexte familial malsain.*

*Barbara Gerber*

Responsable pédagogique  
Centre de Vie Enfantine

## Le CMP c'est aussi...

La rencontre avec Halima\* qui raconte ses souvenirs d'enfance dans son village africain : « Dans mon village, à la nuit tombée et au clair de lune, les adultes et les enfants se réunissent autour du feu. Même les ânes se couchent à côté de toi. Tout le monde est là et partage le repas. Mon grand-père se met à raconter des histoires et tout le monde le respecte. Ainsi, tu n'as pas besoin d'aller dormir dans une maison, tu dors autour du feu jusqu'au matin et tu prends la route pour aller aux champs. Tu n'as pas besoin d'une maison, ni d'électricité.

Dans mon pays, il n'y a pas d'heure et ça me manque ici. Quand il pleut, tu sens l'odeur de la terre et cette odeur me manque beaucoup. Je suis sûre qu'un jour je reverrai la terre de mes ancêtres, pour retrouver une vie paisible, sans stress, respirer l'air frais, écouter les cris des oiseaux, voir le coucher de soleil, voir le vent soulever la poussière, sentir l'odeur du riz et d'autres parfums. Tu t'assois sous un arbre et tu dors. Tu n'as pas peur et personne ne s'occupe de comment tu es habillée...

Il y a un endroit avant d'arriver chez moi, tu dois enlever les chaussures et tu bois de l'eau. Tu peux aussi y mettre tes pieds, mais jamais avec les chaussures, car les semelles ne sont jamais propres. Pour nous c'est un endroit sacré, cette eau de cette rivière qui traverse le village. Auparavant, on devait marcher plusieurs kilomètres pour aller en chercher. J'ai toujours bu de cette eau et je ne suis jamais tombée malade. Ce sont les ancêtres qui ont beaucoup prié jusqu'à cette rivière traverse le village. Un jour, il y a des blancs qui sont venus pour installer des pompes à eau. Ce n'est plus la même eau, elle n'a plus le même goût, le goût de la terre ».

C'est un des nombreux récits touchants qui nous fait réfléchir au sens de nos valeurs.

.../...

\* prénom d'emprunt

## *Et enfin, Le CMP c'est aussi...*

*Faire connaissance avec Sueli qui est arrivée avec ses deux enfants au CMP. Elle était au bord du gouffre, n'avait plus d'estime de soi et ne pouvait plus se projeter dans un avenir, même en assumant sa responsabilité de mère.*

*Elle a reçu du soutien des professionnels du CMP et du CVE et petit à petit, elle a repris confiance en elle, a commencé à faire des projets tels que trouver du travail, continuer ses cours à la Croix-Rouge et trouver un appartement. Son mari continuait à téléphoner en lui défendant de parler à ses filles qui suite à ces contacts souffraient d'eczéma, de maux de ventre, etc.*

*Un jour, Sueli nous a fait part avec fierté qu'elle a réussi à dire « non » à son mari par téléphone. Quel courage ce « non » lui a demandé. En même temps, elle appréhende le moment où elle se trouvera dans son nouvel appartement et où le mari viendra sonner à la porte. Elle craint qu'à ce moment, elle ne soit plus capable de dire « non ». Je lui ai proposé de se visualiser dans ce moment d'appréhension devant un miroir et de parler à l'autre Sueli, celle qui a pris de l'assurance et qui est devenue forte.*

*La petite famille a quitté le CMP pour s'installer dans un nouvel appartement. Sueli a installé un miroir grand format juste à l'entrée de l'appartement pour le moment où son mari viendra sonner à la porte. L'autre Sueli sera là pour lui donner la force et le courage de dire « non » et de se libérer de l'emprise.*

*Barbara Gerber*

Responsable pédagogique  
Centre de Vie Infantile

## Espace Père-Enfant

Les enfants sont des victimes collatérales de la violence conjugale et s'ils sont souvent soulagés d'être soustraits à la violence, spirale destructrice pour eux également, ils peuvent aussi être déstabilisés et insécurisés par la perte de leurs repères et, parfois, du lien avec leur père. Cependant, avant toute décision judiciaire, la question du droit de visite du père, et du droit de l'enfant à le voir, tombe dans un « *vide juridique* ». En effet, un « *Point-Rencontre*<sup>32</sup> » ne peut être sollicité sans ordonnance de justice. Par conséquent, dans le cas où les parents ne sont pas en mesure de se mettre d'accord quant aux visites, notamment en raison de risques de perpétuation de la violence sur la mère ou d'instrumentalisation de l'enfant, ce dernier fait face à l'éventualité de ne pas voir son père pendant plusieurs semaines.

La création d'un « *espace père-enfant* » au CMP vise à mieux protéger les droits des enfants, à favoriser le maintien des liens affectifs avec leur père et à maintenir le rôle parental actif de ce dernier. La présence d'une telle prestation transmet un message clair au père comme à la mère : quel que soit l'avenir de leur couple, ils restent tous deux parents et responsables du bien-être et du développement de leurs enfants.

---

<sup>32</sup> Un Point Rencontre peut intervenir, suite à une décision judiciaire, dans toute situation où l'exercice d'un droit de visite, les relations et les rencontres enfants-parents sont interrompus, difficiles ou trop conflictuels. Il a pour but le maintien de la relation, la prise ou la reprise de contact entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas lorsqu'il n'existe pas d'autre solution (extrait de la définition de la Fondation Jeunesse et Famille).

## Pour moi, Le CMP c'est...

Une escale, un lieu d'accueil et de vie où l'on se ressource, où l'on est protégé par l'anonymat, où l'on fait le point sur soi-même, sur sa situation, où l'on maintient son tissu social et où l'on nous donne les moyens de tracer de nouvelles perspectives.

David Roth

Doyen  
Établissement primaire de Prélaz



## Prestations ambulatoires

### Consultations ambulatoires

S'ajoutant à la répondeur téléphonique active 24h sur 24 et à l'hébergement, les entretiens ambulatoires ont été implémentés au CMP dès 2002. La première de leurs fonctions est d'offrir une alternative pour les nombreuses femmes qui vivent une situation de violence mais qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas venir au centre. En leur offrant une palette d'options à considérer, les intervenantes et intervenants sociaux veillent à les orienter vers la prise en charge la mieux adaptée à leurs besoins, y compris une éventuelle admission.

Les entretiens ambulatoires peuvent avoir lieu en dehors de tout séjour au CMP mais également en post-hébergement, avec l'objectif « *de renforcer les capacités de choix et la gestion de nouvelles conditions de vie* ». Ils restent toutefois limités dans le temps et une orientation vers d'autres services ou vers des thérapeutes s'effectue si besoin.

Non payantes et confidentielles, les consultations ambulatoires ont parfaitement répondu à leur but et se sont vite avérées indispensables dans la gamme du soutien psycho-social mis en place par le CMP. Elles ont donné lieu à leur ouverture progressive dans plusieurs autres villes du canton de Vaud sous la dénomination du service « *Itinérance* ». Il est également utile de rappeler que cette nouvelle prestation a contribué à la modification du nom de l'institution puisqu'en 2003, le foyer MalleyPrairie deviendra le Centre d'accueil MalleyPrairie, cette appellation permettant d'inclure les consultations ambulatoires. C'est également à cette même époque que l'utilisation de l'expression « *femmes battues* » est abandonnée pour celle de « *femmes victimes de violence conjugale* » ou « *femmes confrontées à la violence* ».

### Itinérance

Cette prestation, décrite comme « *l'ambulatoire à l'extérieur du CMP* », a donc été instaurée entre 2003 et 2010 dans plusieurs villes du canton de Vaud<sup>33</sup> suite à une enquête effectuée par le Bureau de l'Égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud<sup>34</sup>. Les résultats de cette étude ont démontré la nécessité de créer un service de soutien plus proche des personnes ne pouvant pas effectuer de déplacements à Lausanne. La Fondation MalleyPrairie, reconnue comme institution experte dans le domaine et soutenue financièrement par le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale du canton, s'est ainsi vue chargée de cette mission.

Dépeint par les intervenantes et intervenants sociaux qui assurent les consultations comme une prestation de « *l'entre-deux* » (entre aucun suivi et un hébergement), « *Itinérance* » permet d'offrir le même soutien et accompagnement que celui mis en place dans les locaux du CMP aux femmes habitant dans d'autres parties du canton. Ce service promeut également une collaboration directe avec le réseau professionnel concerné par la violence (social, médical, juridique ou de police) avec, comme objectifs, une reconnaissance de la violence domestique, une prévention de la récurrence et une meilleure connaissance des prestations proposées par le CMP.

<sup>33</sup> Yverdon-les-Bains, Montreux et Bex en 2003, Nyon en 2006, Vevey en 2007, Orbe en 2008 et Payerne en 2010.

<sup>34</sup> HOFNER Marie-Claude, SIGGEN Stéphanie, « Violence conjugale dans le canton de Vaud. Recherche préparatoire réalisée sur mandat du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud », 2001, Lausanne : *Unité de prévention de l'IUMS*.

## *Pour moi le CMP ça a été...*

*Une énorme source de questionnements et d'apprentissages, tant sur le plan professionnel que personnel.*

*J'ai pu y être confronté avec le quotidien de femmes victimes de violences dans le couple, hébergées avec leurs enfants, à la recherche d'un refuge, un endroit où le sentiment de sécurité prime. Ce qu'une femme germanophone a pu qualifier de « Geborgenheit », m'apprenant au passage un nouveau mot d'allemand...*

*J'ai pu y vivre des moments de peine et de joie, des instants où la vie est plus forte que tout, même si elle y croise la mort parfois. J'ai pu me rendre compte des extraordinaires compétences humaines qui permettent de trouver des solutions à tout, de la force pour construire à nouveau, pour y croire encore, et recommencer. J'ai pu y voir des femmes s'affirmer, oser dire « non » pour la première fois, parfois en s'entraînant avec moi.*

*J'ai dû si souvent leur confirmer leur impression floue, que oui, ce qu'elles vivent, c'est bien de la violence !*

*Beaucoup de rencontres, beaucoup d'émotions, beaucoup de rires aussi, que ce soit avec les résidentes, leurs enfants, ou encore avec mes collègues. Chacun·e m'a appris tant de choses, que je tiens à les en remercier !*

*« Pour moi, le CMP, c'est... » une institution indispensable dans le réseau socio-sanitaire du canton de Vaud, qui offre une écoute de qualité à la souffrance de nombreuses femmes et de leurs enfants, sans oublier les couples, et je lui souhaite une longue vie !*

*Christophe Fluehmann*  
Intervenant social de 1999 à 2010

## Convention d'Istanbul

### Article 22 – Services de soutien spécialisés

1- Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour fournir ou aménager, selon une répartition géographique adéquate, des services de soutien spécialisés immédiats, à court et à long terme, à toute victime ayant fait l'objet de tout acte de violence couvert par le champ d'application de la présente Convention.

#### Entretiens de couple

Fondée sur une vision systémique, la réflexion sur un possible dialogue au sein d'un couple confronté à la violence est un élément spécifique à la méthodologie de MalleyPrairie. C'est en 1999 que les premiers entretiens entre partenaires sont proposés aux couples désireux de s'impliquer dans une démarche de changement. Ils sont menés par un tandem mixte (un homme et une femme) dans un cadre permettant une expression libre et équilibrée pour chaque partenaire<sup>35</sup>. Ils ont pour but d'initier un dialogue entre les deux membres du couple, de repérer les éléments déclencheurs de la violence ainsi que de rechercher des alternatives durables pour l'enrayer.

Contre-indiqués en cas d'emprise de l'un des conjoints sur l'autre, ils s'avèrent efficaces lorsque le couple cherche ensemble des moyens pour s'en sortir et que les deux partenaires sont prêts à s'engager dans un processus de collaboration constructive.

Si la violence persiste néanmoins, l'auteur est dirigé vers le service spécialisé reconnu pour ce type de prise en charge<sup>36</sup> et la victime orientée vers le CMP, que ce soit pour des consultations ambulatoires ou un hébergement. Par contre, lorsque l'objectif prioritaire de diminution effective de la violence semble atteint, une thérapie de couple menée à l'extérieur est proposée aux partenaires qui souhaitent approfondir leur démarche.

---

<sup>35</sup> Ces entretiens de couple s'inspirent du modèle développé par Reynaldo Perrone, psychiatre et thérapeute de couple systémicien exerçant principalement en France et coauteur du livre : PERRONÉ Reynaldo, NANNINI Martine, « Violence et abus sexuels dans la famille : Une vision systémique de conduites sociales violentes », 2012, Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

<sup>36</sup> De 2001 à 2015, il s'agissait de ViFa et dès janvier 2016, c'est le Centre Prévention de l'Ale (CPAle) qui a été mandaté pour assurer cette prestation.

## Le CMP c'est...

Lorsque je pense au travail avec les couples, je pense au courage de ces hommes et de ces femmes qui viennent consulter au CMP. Ce n'est pas un endroit neutre.

Ce n'est pas simple de reconnaître et de vouloir changer des comportements violents, ça met l'individu en face de toute son « imperfection », son « imprévisibilité ».

Travailler avec les couples, c'est reconnaître et donner de l'importance aux rôles, à la place et à la responsabilité de chacun dans la famille, le couple. C'est vivant.

Travailler avec les femmes et les couples, c'est être face quotidiennement à un miroir qui provoque une constante évolution qui passe par des zones d'inconfort autant pour les consultants que pour les professionnels.

*Aline*

Intervenante sociale

## Le CMP, c'est...

Un couple qui souffre

Qui a envie de changer

Qui a besoin de retrouver un lien sain

Qui a peur

Qui trouve un espace pour s'exprimer

Qui trouve un espace pour écouter

Qui trouve des mots de reconnaissance

Qui entend des mots comme « loi » et « responsabilité »

Parfois, il n'arrive pas à écouter, se lève et part

Parfois, il ne revient plus

Parfois, il décide que les chemins de chacun doivent se séparer

Parfois, il réalise que les enfants aussi étaient là et qu'ils ont eu peur... et ça fait mal

Parfois, il est fatigué de tout cela

Parfois, il a envie d'essayer de faire différemment et parfois ça marche

Et quand ça marche, il a envie de continuer parce ce que ça fait du bien, tellement de bien...

à moi à toi, aux enfants...

Mais parfois, il a besoin d'être encore accompagné, encore un petit peu...

Parfois, il se dit qu'il n'imaginait pas qu'elle avait si peur

Parfois, il se dit qu'il n'imaginait pas que ça le blessait autant...

Et parfois, il quitte la porte avec un peu plus d'espoir, en se serrant la main ou en se donnant un baiser...

*Caterina*

Intervenante sociale

## Groupe de soutien

Initialisés en 2001 suite à l'étude du Bureau de l'égalité au sujet des besoins en matière de violence conjugale déjà citée<sup>37</sup>, les groupes de soutien ont d'abord été financés par ce bureau et conduits par une psychologue indépendante et une intervenante sociale du CMP. En 2014, ils ont été entièrement repris par le CMP et sont actuellement animés, dans ses locaux, par une intervenante sociale et une psychologue de l'équipe mère-enfant.

Ils ont lieu deux fois par mois et ont pour but de « *favoriser le partage des vécus, la reconnaissance de la violence et de son impact, la découverte des envies, ressources et limites propres à chacune ainsi que la consolidation de l'estime et de la confiance en soi* ». Ces rencontres permettent également d'aborder les nombreuses préoccupations des mères quant à l'impact de la violence sur leurs enfants. « *Quelle que soit la nature des violences, chaque femme peut compter sur un soutien respectueux de ses choix et de son rythme, dans un cadre offrant convivialité, sécurité et confidentialité* ».

---

<sup>37</sup> HOFNER Marie-Claude, SIGGEN Stéphanie, « Violence conjugale dans le canton de Vaud. Recherche préparatoire réalisée sur mandat du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud », 2001, Lausanne : Unité de prévention de l'IUMS.

## Le CMP c'est...

Une oasis dans le désert, car oui, c'est bel et bien un désert que l'on traverse : solitude, souffrance, fatigue, manque d'amour, de satisfaction, d'honneur, de respect... On ne comprend pas ce qui nous arrive et du coup, on n'arrive pas à l'exprimer. Peut-être même qu'on a honte. Mais au CMP, les autres femmes trouvent les mots pour nous, pour notre plus grand soulagement. Dans cette oasis, on trouve aussi le rafraîchissement quand on en a besoin (les rires, les compliments, l'espoir...) et la chaleur dont on manque tant (la compréhension, la légitimation, les larmes, les sourires). Quand on étouffe, on y trouve l'oxygène. Quand on a peur, on y trouve des personnes à qui l'on peut enfin dire ce que l'on n'osait même pas ressentir. Quand on est indécise, on y trouve des pistes et des éléments de réponse. Quand on se sent seule, on y trouve une armée de femmes prêtes à nous soutenir. Quand on a envie d'être tranquille, on y trouve la tolérance et le respect. Quand on oublie, on reçoit les rappels dont on a besoin pour se souvenir qu'on n'est pas folle, que c'est normal de se sentir aussi mal et fatiguée, que l'on a sa place dans ce groupe, à juste titre. Merci de nous rappeler qui l'on est et de nous aider à nous réparer, petit à petit...

Une participante  
au groupe du soutien

« C'est pas grave »  
ou plutôt « c'est pas si grave »... c'est ce que je pensais...

Jusqu'au jour où j'ai participé au groupe de paroles.

Celles qui venaient pour la première fois étaient un peu en replis, ne sachant pas si elles allaient pouvoir parler tant les larmes, comme une marée, allaient les submerger au récit de leur histoire.

Là, j'ai entendu des femmes raconter leur existence, leur souffrance et j'ai vu dans leurs yeux la peur et je me suis dit : oui c'est grave. Oui c'est vraiment grave.

Ce sont ces regards, cette écoute des autres femmes, cette validation que ce que l'on a vécu n'est pas acceptable qui permet de comprendre que l'on n'est pas responsable de notre situation, mais aussi d'être certaine que jamais nous n'aurions dû vivre cela ne serait-ce que 3 jours, 3 mois, 3 ans ou 30 ans.

Mais depuis cette prise de conscience d'une réalité imposée par la force de l'autre, on découvre, enfin, que l'on n'est pas seule, on n'est plus seule et on ne le sera plus jamais, car on peut en parler, on peut dire l'innommable et malgré les coups, qu'ils soient physiques ou psychologiques, je me rends compte que ce sont des femmes admirables, belles, pleines d'amour de la vie...

Elles ont du courage, celui de parler, celui de continuer à vivre, celui de se battre pour être respectées, celui d'être aidées. Ce sont des femmes courageuses, je les admire.

Elles apprennent à revivre, à s'aimer, à s'autoriser à se faire plaisir, à faire des projets pour elle.

Elles apprennent à passer progressivement de l'ombre à la lumière.

C'est un nouveau chemin qu'elles empruntent et le groupe, comme un environnement bienfaisant, leur permet d'avancer... chacune à son rythme, mais en toute sécurité jusqu'à ce qu'elles retrouvent une sérénité.

Jamais plus je ne dirai « c'est pas grave » lorsque je ne serai pas respectée parce que je sais maintenant le reconnaître et dire « ça, je ne veux pas » et « est-ce que c'est bon pour moi ? » Le chemin de la reconstruction est plus ou moins long, mais il offre la liberté d'être soi-même et de vivre enfin sans la peur.

Merci à toutes ces femmes courageuses et merci à MalleyPrairie et aux intervenant·e·s d'offrir de quoi trouver en soi grâce aux autres la clé d'une porte qui ouvre vers un horizon où le ciel bleu et le soleil existent.

Jamais plus je ne dirai... « c'est pas grave ».

Une participante  
au groupe de soutien

## Prestations complémentaires

### Self défense ou reconstruction

Les stages de « *self défense* » ne sont pas une chose nouvelle à MalleyPrairie puisque c'est déjà dans les débuts de l'existence du foyer qu'une telle initiative avait été concrétisée. L'une des premières collaboratrices raconte avoir bénéficié d'un genre d'art martial pour apprendre, en tant que femme, à se défendre : « *On cassait des planches et c'était très satisfaisant de voir qu'on en était capables* ». Abandonnés pendant un certain temps, les cours de self-défense se dénomment actuellement cours de « *Reconstruction* » et sont spécifiquement adaptés aux besoins des bénéficiaires du CMP. Ils sont proposés trois samedis par année aux résidentes ou femmes suivies en ambulatoire, avec une possibilité de garde des enfants assurée par deux intervenantes de l'équipe mère-enfant. L'activité est financée par le BEFH et est assurée par deux professionnels de la sécurité publique, formateurs en self-défense, ainsi qu'une psychologue. Les collaboratrices et collaborateurs du CMP ont également la possibilité de suivre gratuitement un stage nommé « *Prévention* », ouvert à tout public et conduit par la même équipe.

### Bénévolat

La présence de bénévoles au sein du CMP fait partie d'une volonté institutionnelle de s'adjoindre les services réguliers ou ponctuels de personnes proposant des prestations annexes, non prévues par le budget ordinaire.

En offrant des activités diverses comme un atelier « *lire et écrire* », des massages, de la broderie, un accompagnement à l'extérieur, un appui scolaire, etc., les bénévoles permettent d'améliorer la qualité d'accueil du centre, de donner la possibilité aux résidentes de bénéficier de moments de détente et de leur offrir une aide supplémentaire fort appréciée. Les bénévoles collaborent également avec les équipes si le besoin s'en fait sentir. « *Ces personnes représentent en quelque sorte la « société civile » et le monde extérieur au sein du CMP, elles portent un regard non professionnel, garantissant par-là l'ouverture et la transparence de la vie de l'institution* », tout en restant bien sûr soumises à l'éthique du lieu et aux règles de confidentialité en vigueur.

La responsable des ressources humaines qui s'occupe de l'équipe des bénévoles explique que cette présence supplémentaire et bienveillante est « *non seulement bienvenue, mais indispensable, car elle apporte un souffle et une ouverture vers un monde différent* ». Elle précise toutefois que le bénévolat au CMP a comme principe de base de « *répondre aux besoins* », ce qui signifie que si un atelier n'est pas assez utilisé, il ne sera pas maintenu afin de faire place à d'autres activités bénévoles.

## Pour moi, Le CMP c'est...

Quelques mots essentiels :

Professionalisme... Détermination... Élan... Collaboration... Ensemble

Prendre en compte la souffrance et tenter de la faire disparaître, tout au moins de la diminuer. Voilà ce qu'est pour moi l'objectif général d'un centre d'accueil tel que celui du CMP. Et je puis l'affirmer, cet objectif qui impose le respect est pleinement atteint année après année.

Vous me permettez quelques comparaisons sportives puisque la vie, tout comme l'athlétisme ou le sport en général, offre énormément de plaisir, mais également des moments beaucoup plus difficiles où l'adversité fait rage.

Le « starting-block » est au coureur de 100m, ce que le Centre de Malley-Prairie est aux personnes se trouvant sur le long chemin de la reconstruction. Il leur donne l'élan et la détermination nécessaires.

Doté d'intervenants professionnels et humains, il fait partie d'un réseau fort de divers maillons avec lesquels « Faire Face » est heureux de pouvoir collaborer. Au même titre qu'une course de relais, la qualité du passage de témoin est d'une grande importance.

Et à son exemple, indépendamment de ses forces ou de ses spécialisations, le CMP et ses partenaires tirent à la même corde et parviennent à soulager des victimes et à les accompagner vers des sentiers plus agréables, sans oublier l'énorme labeur concernant les auteurs.

En conclusion, je souhaite sérénité et pérennité à cette magnifique institution et surtout un Joyeux Anniversaire à l'occasion de ses 40ans !

*Christophe Tornare*

Directeur  
Association Faire Face

## Le CMP c'est...

Cela fait bientôt trois ans que j'anime en tant que bénévole un atelier de français au CMP. C'est un lieu auquel je me suis attachée, car je suis admirative du travail qui y est fait et j'y ai fait de belles rencontres.

Pour moi, c'est toujours un bonheur de voir une femme faire des progrès en français au bout de quelques mois. Ce n'est pas dû à mon cours, mais au fait qu'elles vont un peu mieux, qu'elles arrivent à s'investir et à prendre en main leur apprentissage de la langue.

Le CMP, c'est un endroit qui vit, avec son lot de larmes, mais aussi de rires. C'est un refuge pour les femmes, une étape qui leur permet de reprendre pied, de se reconstruire pour pouvoir continuer leur parcours.

*Christine*

Bénévole de 2013 à 2016

## Approche intégrée

*Le modèle de l'approche intégrée, inspiré du projet d'intervention contre la violence domestique de Duluth<sup>38</sup>, consiste à créer une coordination effective entre toutes les institutions concernées par la problématique de la violence conjugale (Police, Justice, aide aux victimes, traitement des auteurs, services médicaux et sociaux, protection de l'enfance, etc.) et à optimiser leur collaboration et leurs interventions.*

*Les principes d'intervention de ce modèle se déclinent sur trois axes prioritaires :*

- Tenir chaque individu responsable de ses actes et comportements et sanctionner les personnes qui commettent des infractions à la loi ;*
- Assurer prioritairement la sécurité des victimes et de leurs enfants ;*
- Prévenir la récidive par un engagement de la société (représentée par la police, la justice, les acteurs médico-sociaux, etc.) et le développement de programmes spécifiques destinés aux auteurs de violence.*

*Ces principes ont servi de terreau au développement des lois protégeant mieux les victimes, soutenant les enfants et responsabilisant clairement les personnes qui utilisent la violence pour résoudre leurs conflits, au développement de politiques d'action plus actives et engagées ainsi qu'à la rédaction de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe, signée par de nombreux pays (dont la Suisse en 2017).*

---

<sup>38</sup> Le Domestic Abuse Intervention Project - DIAP, a été conçu en 1981 dans la ville de Duluth, dans le Minnesota, sous la forme d'une réponse communautaire coordonnée comprenant les services de police, de justice, d'intervention auprès des personnes victimes et auteurs de violence.



## Centre Prévention de l'Ale

C'est déjà en 1994 que la Fondation MalleyPrairie commence à se préoccuper de la question des auteurs de violence et initie une réflexion en vue d'ouvrir un centre de consultation pour les hommes qui y recourent au sein de leur couple. 1995 voit l'ouverture du Centre de Recherche et d'Intervention sur la Violence (CRIV) qui, malgré des résultats prometteurs, doit fermer en 1997 faute de financement de l'État. En 1998, certains intervenants du CRIV créent une association qui, en partenariat avec la Fondation Jeunesse et Famille, aboutira à la création de Violence et Famille (ViFa) dès 1999.

Dès 2001, la collaboration avec MalleyPrairie se réactualise et des liens étroits se tissent entre les deux structures. Les membres de celles-ci se réunissent lors de formations animées par une équipe québécoise, adoptent une définition et un positionnement professionnel communs et commencent à présenter conjointement leurs prestations au sein du réseau cantonal.

En 2009, ViFa et le CMP formalisent leur collaboration en créant officiellement un « *Pôle Ressources* », destiné principalement à partager leurs réflexions et expériences, notamment par le biais de formations de trois jours données conjointement deux fois par année et destinées non seulement aux équipes de ces deux structures mais également au réseau plus étendu concerné par la thématique de la violence conjugale. S'y ajoute également la sensibilisation du public et la participation à des recherches et programmes d'évaluation. Depuis la création du CRIV, le CMP a accumulé plus de vingt ans d'expérience et de collaboration avec les services proposant une intervention aux auteurs de violence, hommes ou femmes.

L'intégration du service pour auteure-s à la Fondation MalleyPrairie en 2016 a encore renforcé les principes d'intervention de l'approche intégrée en matière de violences au sein du couple et de la famille ainsi que la coopération entre les deux services. Les équipes du CMP et du CPAle sont sollicitées pour davantage de formations et travaillent aux développements de nouvelles collaborations, répondant ainsi à la mission « *d'agir, par les moyens appropriés d'analyse, d'information, de prévention, d'éducation et d'aide personnelle ou collective, sur les causes et les conséquences de cette violence*<sup>40</sup> ».

Il s'agit notamment de faire évoluer certaines pratiques pour favoriser l'augmentation des prestations destinées aux individus auteurs de violence et de repenser les entretiens de couple centrés sur la violence, dans le but de les animer conjointement par les deux services<sup>41</sup>.

### *Définition commune<sup>39</sup>*

*La violence dans le couple et la famille est un ensemble de comportements, de paroles ou de gestes agressifs, brusques et répétés à l'intérieur d'une relation de couple ou de relations familiales. Cette violence peut être physique, psychologique, sexuelle ou verbale.*

*Elle peut se manifester aussi par des abus faits aux enfants, le contrôle de l'argent, le bris d'objets, les coups sur les animaux ou toutes autres mesures visant à contrôler les gestes et comportements d'un ou plusieurs membres de la famille.*

*J. Broué : Option, une alternative à la violence, Montréal*

<sup>39</sup> Adoptée conjointement par le CMP et ViFa en 2001, et reprise par le CPAle dès 2016.

<sup>40</sup> Mission nommée explicitement dans les statuts de la Fondation.

<sup>41</sup> Ce qui va être progressivement mis sur pied dès 2017.

## Le CPAle, c'est...

*Rencontrer des personnes de toutes conditions et les accompagner dans des remises en question difficiles, mais porteuses d'un mieux vivre.*

*Le CPAle, c'est se confronter à la fragilité humaine et au courage d'affronter la part d'ombre qui sommeille en chacun et chacune de nous.*

*Christian Anglada*

Responsable pédagogique  
Centre Prévention de l'Ale

## Le CPAle, c'est...

*L'aboutissement d'une longue histoire, portée durant des années par des personnes engagées et pionnières, soucieuses de la nécessité de proposer aux auteur·e·s de violence conjugale une prise en compte de leurs difficultés, une écoute, un soutien.*

*Une dimension particulièrement axée sur la prévention de la récurrence, compte tenu des répercussions engendrées par ce phénomène, tant au niveau personnel de l'auteur·e et de son entourage, que par les coûts nombreux générés.*

*Une réponse adaptée à un problème de santé publique et sociale.*

*Une équipe de professionnels qualifiés, formés à ce travail spécifique, soutenus par une institution reconnue dans ses compétences depuis de nombreuses années, dont la mission est d'accueillir les auteur·e·s sans les juger, leur offrir un espace protégé pour nommer leur souffrance, partager leurs doutes et leurs questionnements, soutenir leurs efforts, valoriser leurs victoires, et les accompagner vers un changement de leur comportement en leur proposant une alternative à celui-ci.*

*Et pour conclure, une attitude empreinte de respect, d'humilité, de remise en question des pratiques proposées afin de les améliorer si nécessaire, et une volonté d'avancer avec enthousiasme.*

*Ces valeurs partagées par tous les membres de l'équipe témoignent de ce que j'aime appeler « un flagrant délit d'humanité » !*

*Martine*

Intervenante en 2016  
Centre Prévention de l'Ale

## **Convention d'Istanbul**

### **Article 15 – Formation des professionnels**

1- Les Parties dispensent ou renforcent la formation adéquate des professionnels pertinents ayant affaire aux victimes ou aux auteurs de tous les actes de violence couverts par le champ d'application de la présente Convention, sur la prévention et la détection de cette violence, l'égalité entre les femmes et les hommes, les besoins et les droits des victimes, ainsi que sur la manière de prévenir la victimisation secondaire.

En 2015, suite à une étude concernant le traitement des auteur·e·s de violence domestique mandatée par le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes du canton, le SPAS lance un appel d'offres pour une réorganisation de leur prise en charge. Le CMP répond à cet appel et reçoit le mandat de reprendre et développer les prestations pour les auteurs de violence adultes, hommes ou femmes, dans une optique d'approche intégrée. En janvier 2016, ces prestations sont transférées de la Fondation Jeunesse et Famille à la Fondation MalleyPrairie et l'équipe de ViFa, engagée pour en assurer la continuité, est rattachée à la direction du CMP. Le service ViFa devient dès lors le Centre Prévention de l'Ale (CPAle), accessible au cœur de Lausanne à la rue de l'Ale 30.

## **Convention d'Istanbul**

### **Article 16 – Programmes préventifs d'intervention et de traitement**

1- Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour établir ou soutenir des programmes visant à apprendre aux auteurs de violence domestique à adopter un comportement non violent dans les relations interpersonnelles en vue de prévenir de nouvelles violences et de changer les schémas comportementaux violents.

## Pour moi, le CPAle c'est...

Un lieu de rencontres improbables, créateur d'énergie et facilitateur de liens sociaux.

Un lieu de l'indicible favorisant des alternatives à la violence, car c'est au travers des mots que se traitent les maux...

*Annick*

Responsable d'unité  
Centre Prévention de l'Ale

## Le CPAle et le travail avec les auteurs c'est :

- Un lieu sans jugement
- Permettre aux auteurs de sortir de l'isolement
- Un lieu de partage avec d'autres dans la même situation
- Un lieu où l'auteur évolue à son rythme
- Un lieu où l'indicible peut être dit
- Un lieu d'écoute
- Un lieu où l'on est pas QUE violent/violence
- Un lieu où l'on retrouve une part de dignité
- Un lieu où l'auteur apprend qu'il peut faire différemment
- Un lieu où l'on retrouve la partie saine de soi-même
- Mais c'est aussi :
  - Un lieu composé de professionnels compétents
  - Un lieu composé de professionnels investis
  - Un lieu de professionnels qui croient aux changements

*Raffaella & Jean-Daniel*

Intervenante et intervenant Vifa  
Fondation Jeunesse et familles

## Une vraie force pour se reconstruire...

Octobre 2016, j'ai 45 ans et cet après-midi je rencontre la responsable du programme de lutte contre les violences conjugales.

J'ai pris ce rendez-vous il y a 10 jours et depuis, je n'arrête pas d'y penser. Que vais-je bien pouvoir lui raconter ?

Moi-même, je travaille dans un milieu très féminin. Je suis à l'aise avec les femmes dont j'apprécie la compagnie. J'aime beaucoup ma femme et mes enfants et pourtant je suis là, assis dans cette salle d'attente à me demander ce que je fais là. Mais au fond de moi, je sais bien que c'est peut-être ma dernière chance.

C'est vrai que je suis un peu colérique, mais je n'ai jamais levé la main sur mon épouse, alors me retrouver dans un programme de groupe avec des « types qui cognent leur femme », ce n'est pas pour moi, je n'ai rien de commun avec eux.

Avec ma femme, on a bien quelques problèmes de couple, mais après 15 ans de mariage, ça peut se comprendre. D'ailleurs, nous avons consulté ensemble, il y a deux ans, un conseiller conjugal pour nous aider. Et je dois dire que je m'en suis plutôt bien sorti. Je ne suis pas le monstre qu'elle décrit. Le problème vient sûrement aussi d'elle. Disons que ça m'arrange un peu.

Et pourtant aujourd'hui, j'ai décidé de rentrer dans ce programme. L'accueil, l'écoute, l'absence de jugement ont fait basculer l'entretien. Rendez-vous est pris tous les mardis de 17h00 à 19h00. Un 5 à 7 un peu particulier, mais où les émotions seront bien présentes. Je commence dans trois semaines. Par chance une place se libère. Ma femme verra que je fais des efforts.

Lors des premières séances de cette thérapie de groupe, j'écoute les histoires de vie de ces hommes. Ce que j'entends me sidère. Comment peut-on être aussi violent ?

J'observe le travail des professionnels et je suis impressionné par leur délicatesse. Capable de mettre des mots sur des maux. Mais surtout capable de tenir un groupe d'hommes violents sans qu'il y ait de dérapage.

Et puis viens mon tour d'expliquer ce que j'ai fait. Pas simple. Mais la force du groupe c'est ça, entendre ces personnes se dévoiler, se mettre à nu force le respect et je me dois d'être honnête avec eux, mais surtout envers moi-même.

Alors c'est vrai que je n'ai jamais frappé ma femme, mais elle a les mêmes symptômes que leur épouse. La peur, la souffrance, la perte de l'estime de soi font partie de leur quotidien. Une vraie descente aux enfers et pourtant elles sont toujours là.

.../...

*Au fur et à mesure des séances, je réalise que j'ai beaucoup de choses en commun avec ces hommes et que j'ai toute ma place dans ce programme. Je ne les vois plus comme des brutes, mais je nous vois davantage comme des victimes de nos pulsions, de nos émotions.*

*La violence psychologique ne se voit pas avec des bleus ou des fractures. Elle est plus insidieuse, mais tout aussi dévastatrice pour celles qui la subissent. Et mes enfants dans tout ça. Deux filles magnifiques que j'aime plus que tout. Aujourd'hui encore, je ressens leurs angoisses du passé. « Papa je t'en supplie ne t'énerve pas » cette phrase résonne dans ma tête à m'en faire mal. La cellule familiale devrait être un sanctuaire où les personnes qu'on aime se sentent en sécurité pour se développer, se construire et la récompense c'est le plaisir d'être ensemble, d'avoir cette relation privilégiée avec ces êtres uniques.*

*Et moi au lieu de les protéger, je suis celui qui leur fait peur, les fait souffrir.*

*Aujourd'hui encore j'en paye le prix, puisque leurs cicatrices sont encore vives alors même qu'il n'y a plus de violence à la maison. La cicatrisation s'inscrit dans un temps long et j'espère avoir assez de temps pour réparer ce que j'ai fait.*

*Cette prise de conscience est le seul chemin pour arrêter les violences. Apprendre à gérer ses émotions, apprivoiser notre sensibilité, c'est finalement se libérer de soi. Je n'ai rien perdu en virilité, mais j'ai gagné en « féminité » cette partie de nous qui nous fait tant peur à nous les hommes.*

*Malheureusement je n'ai pas pu sauver mon mariage, les blessures étaient trop profondes. Trop de rancœur accumulée depuis trop longtemps, même s'il reste de l'affection entre nous.*

*En revanche, nous avons divorcé comme peu de gens l'on fait, sans haine, sans avocat, sans frais exorbitants. Une sortie élégante où chacun a pris soin de l'autre. Aujourd'hui nos vies se croisent parfois, nos enfants vont bien.*

*Nous avons trouvé une paix mentale, émotionnelle, une vraie force pour se reconstruire, car nos plus belles années ne sont pas derrière nous, mais sont celles qui nous restent à vivre.*

*Alors courage Messieurs, faites-vous aider.*

*Beneficiaire du CPAle  
ayant exercé de la violence*

## Commission Cantonale de Lutte contre la Violence Domestique (CCLVD)<sup>42</sup>

Décidé à mettre un terme à un phénomène dont l'ampleur et les conséquences sur les plans humain, social et économique, ne cessent d'être mises en lumière par les nombreux travaux sur le sujet, le Conseil d'État vaudois a instauré début 2005 une Commission cantonale de lutte contre la violence domestique, avec charge d'assurer une véritable politique publique en la matière.

Cette Commission est composée de membres représentant la plupart des départements : Économie, Formation et Jeunesse, Sécurité et Environnement, Santé et Action sociale et bien sûr l'Ordre Judiciaire. Enfin, diverses institutions spécialisées dans le traitement de la violence domestique - CMP, CPAle, Centre LAVI, UMV, EMUS, etc. - en sont également membres actives. Elle est présidée par le Bureau de l'égalité, qui en assume le secrétariat.

La Commission a pour but de diminuer la violence dans le couple, d'améliorer les services aux victimes, d'amener les auteur·e·s de violence à modifier leur comportement et, plus largement, de participer au changement des attitudes et des mentalités en matière de rapports sociaux de sexe.

La Commission se doit aussi de veiller à la cohérence et à la complémentarité de l'action gouvernementale, afin d'éviter les doublons dans les offres et les actions. Elle doit contribuer à favoriser le développement d'une approche globale et concertée, au bénéfice de l'ensemble des actrices et acteurs impliqués, adultes comme enfants.

---

<sup>42</sup> Le texte suivant est tiré de : <http://www.vd.ch/themes/vie-privee/violence-domestique/politique-cantonale/cclvd/>



## Au CPAle...

*J'ai appris à reconnaître ma violence.*

*J'ai appris à trouver d'autres solutions que la violence.*

*J'ai trouvé un avis critique qui m'a permis de comprendre l'impact de ma manière de communiquer.*

*J'ai pris conscience de la réelle violence que j'ai exercée.*

*À travers le groupe, je me pose des questions que je ne me poserais pas tout seul ou en thérapie individuelle.*

*Dans le groupe, j'ai trouvé des solutions, des stratégies pour éviter les situations à risque.*

*J'ai appris à exprimer mes besoins et mes frustrations autrement.*

*J'ai découvert qu'il y avait de la violence en moi pour d'autres raisons que celles que je pensais jusqu'à maintenant.*

### Témoignages d'hommes

auteurs de violence participant à un groupe de thérapie à propos de ce que le groupe leur a apporté

## Une hiérarchie de fonctions

*« Les trois intervenantes sociales à l'origine de la prise en charge des femmes confrontées à la violence conjugale au Centre MalleyPrairie se sont investies sans compter pour les accueillir. Elles ont aussi pu démontrer que cette problématique était importante et relevait d'un problème de société. Progressivement, de plus en plus de femmes, avec ou sans enfants, ont pu bénéficier de cet accueil et l'équipe s'est progressivement étoffée.*

*En 1993, la loi LAVI a permis une reconnaissance du statut de victime, puis les enfants ont aussi été reconnus comme victimes directes des violences. Ainsi, une équipe travaillant spécifiquement avec les enfants et leurs mères a pu voir le jour avec un financement du SPJ.*

*Ensuite et pour répondre aux multiples demandes, les prestations se sont progressivement diversifiées. A l'origine, le CMP n'offrait que de l'hébergement, puis des entretiens en ambulatoire ont été proposés à Lausanne, et ensuite en itinérance dans sept villes du canton. Ces entretiens permettent à des personnes qui n'ont pas besoin de la sécurité du CMP de recevoir de l'aide et un accompagnement adapté aux nombreuses questions qu'elles se posent. Des entretiens de couple centrés sur l'arrêt de la violence sont aussi proposés depuis des années et un « Espace père-enfant » permet aux pères de pouvoir maintenir un lien avec leurs enfants en attendant une décision de justice.*

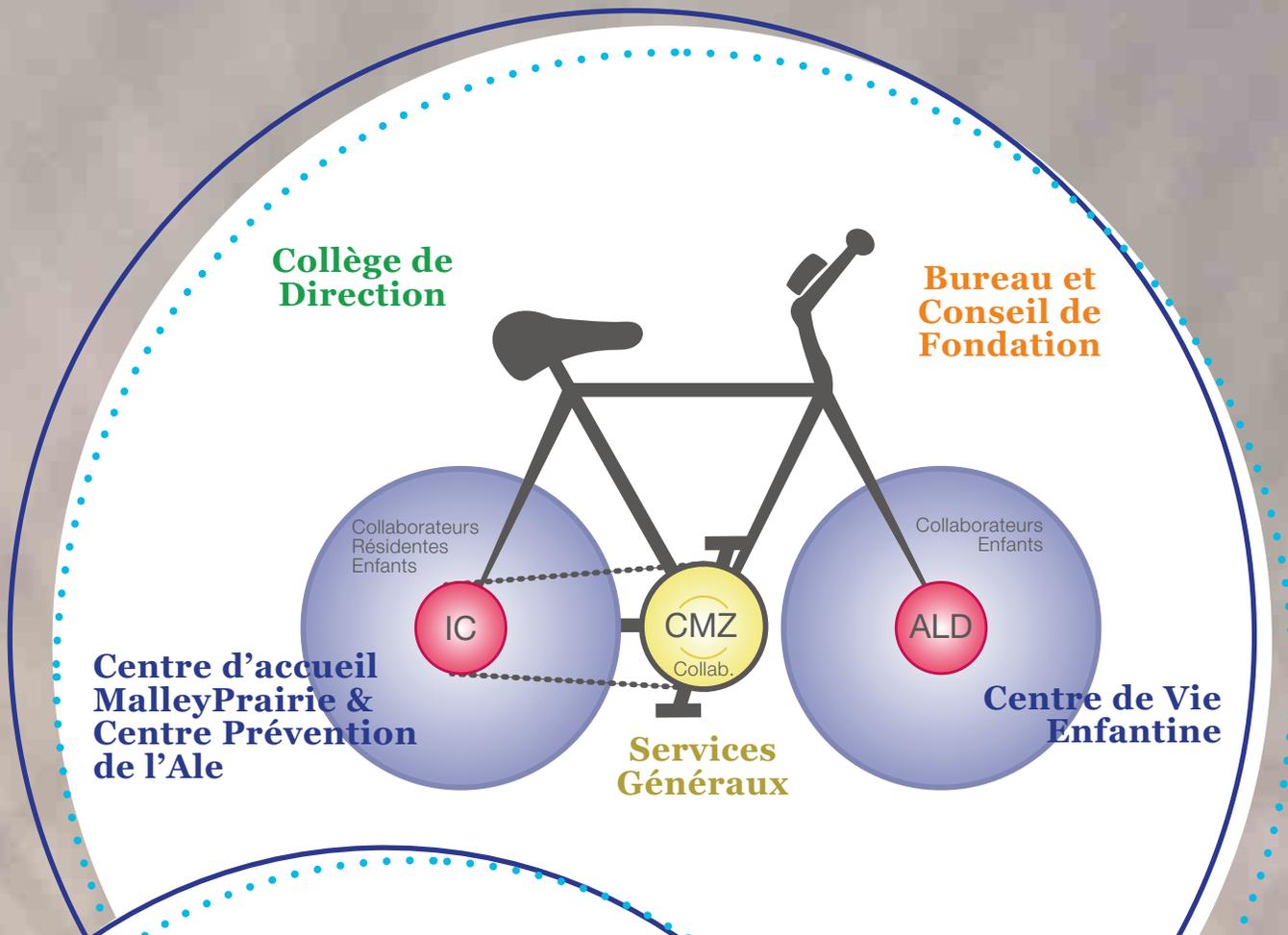
*Nous cherchons toujours à faire évoluer nos pratiques et les prestations du CMP. La reprise du service pour les auteur-e-s de violence avec l'ouverture du CPAle en janvier 2016 en est un exemple. Nous avons également développé de nombreuses et fructueuses collaborations avec les partenaires du réseau. Actuellement, une cinquantaine de professionnel-le-s travaillent au CMP et au CPAle ».*

Cet extrait de mon entretien avec la directrice du CMP et du CPAle illustre bien le développement qu'a subi le Centre d'accueil Malley Prairie durant les quarante années de son évolution.

Confronté à un afflux de demandes diversifiées, le CMP se voit constamment dans l'obligation d'adapter sa manière de travailler. Outre la spécialisation des domaines d'interventions déjà évoquée, une double répercussion de cette évolution est constatée dans la structure du Centre et dans l'ensemble de la Fondation. Premièrement, il s'agit de la mise en place dès 1998 d'une direction tripartite fonctionnant en collège de direction<sup>43</sup> qui comporte les responsables des trois secteurs : le foyer (aujourd'hui nommé le centre d'accueil), les garderies<sup>44</sup> et les services généraux. Deuxièmement, il est question d'une complexification du travail de la direction sous forme d'un échelonnage progressif des responsabilités et des fonctions. Examinons l'organigramme de la Fondation.

<sup>43</sup> En 1998, le conseil de Fondation forme le « Collège de direction » qui remplace la direction unique précédente et opère sans hiérarchie en son sein.

<sup>44</sup> En 2004 une nouvelle garderie est ouverte au chemin de Martinet (« L'Oasis »). En 2006 les trois garderies fusionnent pour devenir le Centre de Vie Enfantine (CVE).



## Les choses finissent toujours par tourner...

À l'image d'un vélo, le CMP c'est une des deux roues indissociables au fonctionnement de la Fondation, l'autre étant le Centre de Vie Infantile. Les Services Généraux sont le pédalier situé au centre pour administrer et alimenter au propre (avec la cuisine) comme au figuré (avec les chiffres) l'ensemble, les finances étant une mécanique indispensable pour la mise en mouvement et l'argent l'huile dans les rouages.

Derrière chaque chiffre que nous enregistrons, il y a un passé à expliquer et un avenir à imaginer. Quant au présent, ce sont les visages des femmes qui viennent chercher chaque semaine l'argent qui va leur permettre de subvenir à leurs besoins de base, parfois avec des enfants à leur suite.

Au-delà des nombres, il y a toutes les raisons qui font qu'elles sont ici. Mais tout comme la roue d'un vélo, les choses finissent toujours par tourner...

*Catherine Matservisi-Zhender*  
Directrice Services Généraux

## Conseil de Fondation

Le Conseil est composé d'une dizaine de membres œuvrant bénévolement à la gouvernance de la Fondation. Il est en charge principalement de l'approbation des comptes, la rédaction du rapport annuel, la validation des nouveaux projets, l'évaluation des risques, des décisions concernant les finances, ainsi que l'engagement des directions des structures. Ses membres se réunissent 2 à 4 fois par année.

Afin de gérer les affaires courantes, un Bureau composé de 6 à 7 personnes, de la secrétaire de fondation et du Collège de Direction se réunit 6 à 8 fois par année.

Un référent appartenant au Conseil est nommé pour chaque structure (CMP, CPAle, CVE, SG). Les directrices peuvent s'appuyer sur ses compétences spécifiques en cas de nécessité. Ces personnes de référence constituent un lien privilégié entre le Conseil et le travail sur le terrain.

## Collège de direction

La direction est divisée en trois secteurs distincts (CMP<sup>45</sup>, CVE et SG) qui « *travaillent ensemble au sein de la même Fondation* ». Le pouvoir décisionnel sur leurs secteurs respectifs appartient aux directrices, mais la présence de deux autres membres du corps directorial « *donne la possibilité de puiser dans des compétences différentes qui se complètent bien* ». De fait, malgré les spécificités de chacun des mandats, la direction collégiale permet de réfléchir collectivement aux projets et aux difficultés rencontrées.

### Services Généraux

La directrice s'occupe de la gestion financière de toutes les structures de la Fondation MalleyPrairie. Elle résume son poste en expliquant que « *quand cela implique des chiffres, cela va me toucher* ». Cette simple phrase implique cependant bien plus que la distribution des salaires. En effet, il s'agit également « *d'anticiper tout ce qui se passe* » au niveau des problématiques émergentes, de mettre en avant des propositions de projets (qui devront se justifier socialement et financièrement) et de calculer les budgets nécessaires pour les mettre en œuvre. Tâche parfois ardue puisqu'il est nécessaire à la fois de « *prévoir et anticiper les éventuelles critiques* », de tenter de répondre aux questions avant même qu'elles soient posées et de « *se battre pour des projets jugés nécessaires, mais parfois difficiles à défendre du point de vue budgétaire* ».

### Centre de Vie Infantile

La directrice est aujourd'hui responsable de trois secteurs répartis sur quatre sites différents. L'Attique a été la première garderie, initialement mise à disposition des enfants des femmes hébergées au foyer MalleyPrairie. Elle a été complétée en 1980 par La Rotonde (aujourd'hui appelée La Mezzanine) et en 2004 par l'Oasis. C'est ainsi que depuis 1980, le CVE prend en charge l'accueil de tout enfant<sup>46</sup> grâce à son infrastructure composée à ce jour de trois secteurs : « *L'Attique pour les bébés, Le Martinet pour les trotteurs et les moyens et la Mezzanine pour les écoliers. Cela fait 105 places en tout* ». Outre les enfants du quartier, le CVE garde l'équivalent de neuf places à plein temps destinées aux enfants des résidentes du CMP.

<sup>45</sup> Qui inclut aussi le CPAle depuis 2016.

<sup>46</sup> La prise en charge débute de la fin du congé maternité de la mère à la 2e année Harmos, anciennement 2e enfantine de l'enfant.

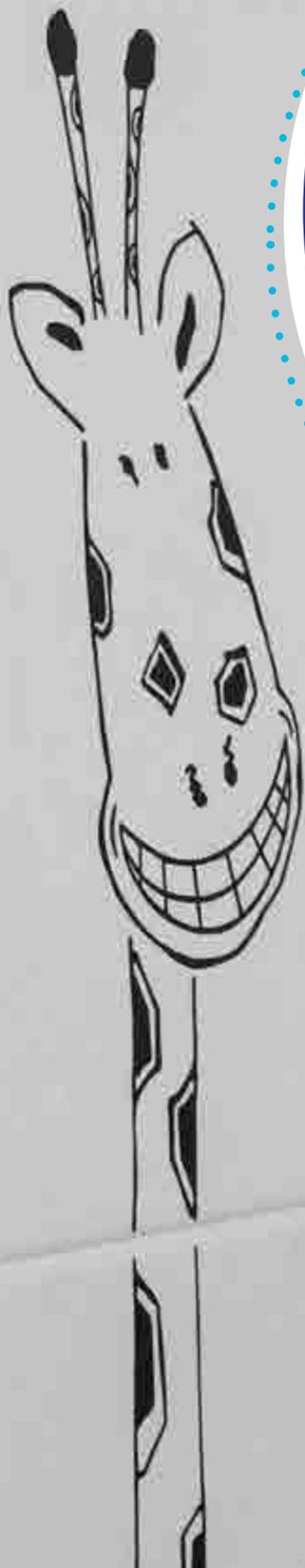
## Le CMP, c'est...

*Tout d'abord une grande maison qui a longtemps porté le nom de « foyer » ; lieu historiquement emblématique où les êtres humains de tout âge se retrouvaient autour d'un feu brûlant dans l'âtre.*

*Aujourd'hui, pour moi, c'est le lieu d'un accueil bienveillant en humanité au sein d'un cercle de professionnels, femmes et hommes, où chaque femme et chaque enfant en souffrance de par la violence trouvent le soutien et l'espace nécessaire pour se reconstruire.*

*Anne-Lise Dell'Eva*

Directrice  
Centre de Vie Enfantine



### Centre d'accueil MalleyPairie et Centre Prévention de l'Ale

La directrice est responsable de la gestion de tout ce qui concerne le CMP et le CPAle. Sa tâche se focalise principalement sur le niveau stratégique de la mission du centre et sur les liens essentiels à développer et entretenir avec le réseau (financeurs, décideurs politiques, directions d'institutions partenaires, etc.). Son regard est donc tourné vers l'extérieur et elle répond au besoin d'être « *présente pour représenter le centre et faire avancer la cause* ». Ce rôle peut prendre de multiples formes, comme soutenir ou proposer des projets (le travail en collaboration avec la directrice des SG est ici essentiel), entretenir les liens avec d'autres structures, représenter le CMP et le CPAle à la Commission Cantonale de Lutte contre la Violence Domestique (CCLVD) et lors de diverses tables rondes, ou encore assister et intervenir lors de conférences concernant la thématique de la violence domestique. L'introduction progressive de postes de responsables lui permet d'assurer ses engagements à l'extérieur sans que le travail à l'interne n'en pâtisse.

Un second grand changement touchant la gestion globale du CMP et du CPAle est l'échelonnement progressif de diverses fonctions et responsabilités visant à soutenir la direction, dicté par l'augmentation et la diversification des prestations du centre.

## Responsables pédagogiques

Pour remédier à l'augmentation croissante de la charge de travail, la Fondation a accédé fin 2011 à la demande d'instaurer un poste de responsable pédagogique afin de seconder la directrice dans les tâches liées au fonctionnement interne du CMP et lui permettre de se consacrer davantage à la stratégie globale et au développement des prestations. De fait, même si la directrice supervise le CMP dans son ensemble, assiste au colloque hebdomadaire des équipes et possède un droit de veto pour toute décision concernant l'institution, c'est la responsable pédagogique qui prend le relais en ce qui concerne la gestion des équipes professionnelles (IS, équipe mère-enfant et équipe de veille) et de l'ensemble du « *travail sur le terrain* ». L'animation de réunions, la mise sur pied de groupes de travail sur divers projets ou thématiques, la résolution de problèmes liés à des situations particulières de femmes et d'enfants, le soutien aux équipes dans la gestion de ces cas et la rédaction finale de documents sont quelques exemples de ses responsabilités.

La gestion interne du CPAle est également assurée par un responsable pédagogique. Les deux personnes qui assument ce rôle collaborent étroitement avec la directrice et au sein du « *Pôle Ressources* » décrit précédemment.

Aux fonctions de directrice et de responsables pédagogiques s'ajoutent d'autres fonctions intermédiaires comprenant des responsabilités diverses, comme l'adjointe de direction et la responsable RH, déjà présentées, et la responsable d'unité, dernier poste créé dans la logique de développement de la hiérarchisation des responsabilités.

## Pour moi...

Pour moi, MalleyPrairie, c'est une magnifique opportunité offerte aux femmes de refuser de continuer à subir des actes de violence,

Pour moi, MalleyPrairie, c'est un espace calme et serein pour des enfants traumatisés,

Pour moi, MalleyPrairie, c'est une équipe de professionnels engagés et soutenant.

*Marie-Pomme Moinat*

Avocate

Étude AVOCATS-PALUD

## Pour moi, Le CMP...

est à ses bénéficiaires ce qu'un nid est pour ses oisillons : un espace protégé et bienveillant dans lequel il est possible de recevoir un accompagnement adapté à ses besoins.

*Rolf Bez*

Consultant en organisation  
et porteur de sérénité

## Responsables d'Unité

La « *Responsable d'Unité (RU)* » se situe entre l'équipe de direction et le travail sur le terrain. Elle est responsable de l'organisation des tâches, de la planification des horaires et de la coordination des équipes. Elle dépanne également les équipes, que ce soit pour des suivis résidentiels ou ambulatoires. De plus, elle peut être appelée à suppléer la direction en cas d'absence de celle-ci. « *C'est un poste feu d'artifice* » qui offre la garantie de « *ne pas s'ennuyer* ».

Cette diversification progressive des rôles et responsabilités, tant dans le fonctionnement général des structures de la fondation que du CMP à proprement parler, permet un travail davantage focalisé sur des tâches spécifiques et augmente l'efficacité dans chacun de ces domaines. Cependant, comme nous allons le voir dans le dernier chapitre de ce texte, cet échelonnement fait également partie de la transition entre une « *institution familiale* » et une « *grande boîte* » qui ne va pas sans parfois poser problème.



## Taux d'occupation

Durant de nombreuses années, le manque de place pour couvrir les besoins d'hébergement a été une préoccupation constante. Se trouvant devant une impasse, la Fondation a interpellé à l'automne 2013 Monsieur Pierre-Yves Maillard, Chef du département de la santé et de l'action sociale, afin de trouver des solutions.

En réponse à cette sollicitation, le SPAS a mandé un consultant externe<sup>47</sup> qui a rendu la conclusion suivante en octobre 2014<sup>48</sup>.

*« L'hébergement d'urgence des victimes de violence domestique est une prestation clé de la lutte contre les effets de cette violence, mais aussi contre le risque de récurrence. Continuer à la développer est encore nécessaire dans le canton de Vaud. L'évolution démographique d'une part, et le fait que le dispositif actuel soit presque totalement centralisé d'autre part, exigent une expansion quantitative, qualitative et territoriale.*

*Cette triple expansion devrait se faire via deux stratégies principales : offrir plus de places d'hébergement, tout en décentralisant partiellement cette offre ; développer les prestations hors hébergement qui sont propres à réduire la pression sur les structures d'accueil et à permettre une réponse adaptée aux différents profils (offre ambulatoire, appartement de sortie, travail avec les auteurs, etc.). Il serait en effet réducteur de ne miser que sur l'hébergement d'urgence comme réponse à la violence. »*

Grâce à l'intervention de M. Maillard suite aux conclusions de cette étude, en 2015 déjà, le CMP a pu augmenter le nombre de studios et donc de places disponibles pour accueillir les femmes qui ont besoin de protection et leurs enfants.

A ce jour, avec l'accroissement du nombre de lits au CMP, l'étendue de la couverture de l'offre de consultations ambulatoires, l'intégration de la structure pour auteur·e·s de violence conjugale, le développement du Pôle Ressources ainsi que les projets futurs en cours de réflexion, la Fondation MalleyPrairie a désormais atteint une taille critique.

C'est à la fois une opportunité et un défi. C'est pourquoi les membres du Conseil de Fondation sont très vigilants à ce que l'augmentation continue des prestations, ainsi que du nombre de collaborateurs et collaboratrices qu'elle entraîne, ne déstabilisent pas l'organisation interne, tant au niveau administratif, qu'en terme de ressources humaines. C'est l'occasion de revoir l'organigramme, de revisiter les procédures internes, d'améliorer la circulation de l'information, de s'octroyer des outils informatiques mieux adaptés ainsi que de se donner les moyens de vérifier la cohérence de l'ensemble du système.

---

<sup>47</sup> TC Team Consult SA.

<sup>48</sup> Conclusion tirée de « l'Étude sur l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violence domestique (accompagnées ou non d'enfant) dans le canton de Vaud - État des lieux et évaluation des besoins » réalisée par Team Consult SA.

## Je suis...

*Je suis grande maison dans un coin de prairie, balise apaisante au cœur du fourmillement de la ville, enveloppée du babil des oiseaux mélangé au bourdonnement des voitures en route vers leur quotidien ou leur ailleurs.*

*Je suis témoin des conséquences d'un verbe aimer qui s'est vu transformé en arme par une conjugaison de la relation à l'inconditionnel.*

*Je suis portes closes au danger, vitres refermées sur l'urgence d'histoires de liens en souffrance et de communication qui a outrepassé les frontières de l'intégrité.*

*Je suis accueil de femmes de toutes conditions, de tous horizons, sans ou avec à leur suite des enfants hauts de une à quelques pommes cabossés par les aspérités du monde adulte et pourtant, toujours vifs du besoin de grandir, de s'amuser et de rêver.*

*Je suis réceptacle de larmes perlées de désillusions, de mots blottis dans leur pudeur, d'indicible hanté de peurs voire d'effroi, de bleus au corps ou à l'âme à cicatriser, mais aussi d'espoirs d'un lendemain forcément meilleur où avancer à deux vient ajouter à sa vie plutôt qu'en enlever.*

*Je suis instant pour souffler, temps pour se reposer, latitude à penser les plaies et espace pour se reconstruire.*

*Je suis bienveillance qui balaye toute velléité de jugement, écoute des regards, sourires à esquisser, encouragements à faire voler en éclat lois du silence et inertie à dépasser d'avoir tant lutté.*

*Je suis tuteur de résilience, un fil d'Ariane à saisir pour garder le cap dans les moments d'incertitude en pagaille, estime et confiance à restaurer en soi, fenêtre ouverte sur un futur à réinventer.*

*Je suis témoin de doutes souvent, d'hésitations parfois, d'envie de donner une autre chance, envie d'y croire encore une fois, une dernière fois, la dernière fois.*

*Je suis couloirs où se vivent en langues chamarrées d'un microcosme du dehors : rires et larmes, joies et peines, amitiés et rivalités, trêves et conflits, solidarité et odeurs d'ici ou d'ailleurs.*

*Je suis rencontres du hasard et de la nécessité, où se croisent les analogies de celles au début du chemin et des autres au départ d'un chapitre nouveau.*

*Je suis énergie vitale de femmes et d'hommes uniques et indispensables à l'ensemble, qui œuvrent au quotidien à mon bon fonctionnement pour permettre d'autres possibles à celles que j'héberge ou qui font appel à mes prestations.*

*Je suis mémoire du passage en mon sein de toutes ces dames de cœur plurielles, belles dans leurs différences et exceptionnelles dans leur courage, si vivantes, oh oui si vivantes dans leur besoin de se relever, d'avancer, parfois trébucher, mais continuer à aller de l'avant quoi qu'il arrive !*

*En ponctuation de 40 ans d'existence, je suis utopie de ne plus exister... un jour !*

*Je suis le Centre d'accueil MalleyPrairie.*

*Rosemonde Rossel*

Adjointe de direction  
Secrétaire de fondation

## Le réseau

Pour que chaque service concerné ne reste pas seul dans la gestion des situations de violence, « *un travail en réseau et une coordination avec l'ensemble des partenaires médico-sociaux, juridiques, administratifs, de l'enfance, etc. est indispensable* ». Le CMP entretient ainsi des relations non seulement avec le Centre de Vie Infantile, les Services Généraux et le CPAle, tous appartenant à la Fondation MalleyPrairie, mais également avec diverses autres structures nécessaires pour compléter ses prestations et lui permettre de mener à bien sa mission. Dans un document tel que celui-ci, il serait difficile d'explorer l'entièreté du réseau qui travaille avec le centre et c'est sans prétention d'exhaustivité aucune que nous citerons les principaux services avec lesquels le CMP collabore activement. Ces derniers seront répartis dans plusieurs catégories.

## Convention d'Istanbul

### Article 19 – Information

Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour que les victimes reçoivent une information adéquate et en temps opportun sur les services de soutien et les mesures légales disponibles, dans une langue qu'elles comprennent.

### Article 20 – Services de soutien généraux

1- Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour que les victimes aient accès à des services facilitant leur rétablissement. Ces mesures devraient inclure, si nécessaire, des services tels que le conseil juridique et psychologique, l'assistance financière, les services de logement, l'éducation, la formation et l'assistance en matière de recherche d'emploi.

## Pour nous, Le CMP c'est...

D'abord un repère : un repère pour ces femmes, malmenées, bousculées, emprisonnées, violentées dans leur corps, mais aussi dans leurs âmes ; un repère pour leurs enfants, une protection contre un environnement, un climat angoissant, désécurisant, déstructurant pour eux ; un repère pour les professionnels qui orientent ces femmes, ces enfants, en ayant pleine confiance de l'accueil, du soin, de l'accompagnement qui va leur être donné.

C'est aussi une ressource, une bulle d'air, une parenthèse.

C'est une équipe compétente.

C'est un grand immeuble avec une pancarte bleue qui gagnerait à être davantage connu de l'intérieur, nous gagnerions à connaître ses compétences, ses outils, ses réflexions.

C'est l'institution avec un grand L et c'est encore bien d'autres choses...

Bon anniversaire MalleyPrairie !

*Céline GALLI*

Assistante sociale pour la protection des mineurs  
Service de protection de la jeunesse

## Pour nous, Le CMP c'est...

Une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des femmes en détresse, avec une connaissance pointue du réseau, à la recherche de solutions concrètes et pragmatiques.

Notre collaboration, depuis 2005, a permis à des femmes de se reconstruire, leur donnant la possibilité de sortir du cycle de la violence, de retrouver une vie sécuritaire et stable et, pour certaines, une autonomie à travers un travail.

Nous avons toujours du plaisir à collaborer avec l'équipe et ne manquons pas de solliciter leur éclairage pour des situations complexes.

*Danielle Dummermuth-Rappaz*

‡ *Anne-Laure Dorogi-Duc*

Co-directrices  
Association D'M Coaching

## Pour Astrée, Le CMP c'est...

Une structure qui offre aux femmes victimes de violences conjugales une opportunité de changement de direction dans leur vie et de sortir de la spirale infernale de la violence. Pour Astrée, association nouvellement créée pour la prise en charge des victimes de traite des êtres humains, le travail des professionnel·le·s du CMP, engagés au quotidien auprès des victimes de violence est précieux. Une belle et fructueuse collaboration entre les deux structures s'est développée pour aider au mieux les femmes rencontrées dans l'un ou l'autre lieu.

*Anne Ansermet*

Co-directrice  
Association Astree

## Le réseau spécialisé en matière de violence

Les services partenaires principaux sont :

- Le Centre LAVI<sup>49</sup>, qui apporte une aide aux personnes victimes d'infractions pénales portant atteinte à leur intégrité (corporelle, sexuelle ou psychique) et qui peut accorder un statut de victime au sens de cette loi aux résidentes du CMP<sup>50</sup> ou à celles qui sont reçues en ambulatoire et orientées vers ce service.
- L'Équipe Mobile d'Urgences Sociales (EMUS), composée d'un binôme sanitaire et social, qui intervient sur mandat de la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde, afin d'évaluer et gérer les situations médico-sociales nécessitant une réponse immédiate. Depuis mai 2015, l'EMUS a également reçu le mandat du canton d'intervenir, lors de l'expulsion d'un individu auteur de violence, sur appel de la police et avec l'accord des personnes victimes, dans le but de soutenir et orienter celles-ci.
- ViolenceQueFaire, association qui offre, à travers le site [www.violencequefaire.ch](http://www.violencequefaire.ch), des informations détaillées sur la violence et un service de conseil en ligne personnalisé, anonyme et gratuit destiné à tous les internautes, victimes, auteur·e·s ou proches, ainsi qu'aux jeunes de moins de 18 ans. L'association constitue un organisme complémentaire aux différentes institutions romandes actives dans ce domaine et un lieu d'échange entre celles-ci. Elle vise à permettre aux personnes concernées par la violence de rompre le silence et à faciliter plus rapidement la prise de contact avec les services compétents.

## Le réseau médical

Il est composé d'un ensemble d'hôpitaux, médecins et services particuliers dont la présence permet de traiter les questions liées à la santé physique et mentale des résidentes du Centre et de leurs enfants. Les principaux partenaires sont les suivants :

- Le Service de psychiatrie de liaison (PLI), vers qui le CMP envoie les résidentes qui présentent des troubles psychiques aigus ou les femmes qui demandent une admission mais dont l'état exige une évaluation plus approfondie avant d'accepter ou non leur demande. Ce service comprend une unité d'accueil d'urgences psychiatriques pour la population lausannoise et sa région, ouverte 24h sur 24.
- L'Unité de Médecine des Violences (UMV), qui reçoit les femmes blessées physiquement mais aussi psychologiquement, leur offre un accueil et une écoute attentive leur permettant de raconter les événements violents auxquels elles ont été confrontées et, après un examen clinique approfondi, établit des certificats de coups et blessures détaillés, nécessaires pour faire reconnaître les séquelles de la violence auprès de la justice.

---

<sup>49</sup> La LAVI est la Loi sur l'Aide aux Victimes d'Infractions.

<sup>50</sup> Les résidentes (et leurs enfants) reconnues victimes au sens de la LAVI bénéficient de 21 jours d'hébergement pris entièrement en charge, au titre de l'aide immédiate, et peuvent prétendre à d'éventuelles autres prestations offertes par la loi (consultation d'avocat, soutien psychologique, frais de serrures, dépannage urgent, hébergement à plus long terme, frais médicaux non couverts par une assurance, etc.).

## Pour moi, le CMP c'est...

Un centre d'excellence en matière de prise en charge et de suivi des personnes confrontées à la violence de couple.

*Dr Marie-Claude Hofner*

Médecin associée agréé,  
Unité de médecine des violences, CHUV  
Maître d'enseignement et de recherche FBM - UNIL  
Fondation Charlotte Olivier

Le thé par Kaján



© Peinture de Catherine Jan dite Kaján - dessinrencontre.com

Pour moi,  
le CMP c'est...

L'espoir de...

*Dr Nathalie Romain-Glassey*

Responsable de l'Unité de médecine des violences  
Centre hospitalier universitaire vaudois

## Le réseau policier et judiciaire

Il englobe des partenaires tels que les différents corps de police, les magistrats civils ou pénaux, divers services juridiques ainsi que les avocat·e·s et juristes avec qui le CMP collabore fréquemment.

- La police est le service chargé, entre autre, de la sécurité des personnes et elle intervient régulièrement dans des cas de violence domestique. Selon la logique « *Qui frappe part* » adoptée par le canton de Vaud, la police peut éloigner du domicile l'auteur·e de violence, ou rediriger les femmes victimes vers le CMP en leur permettant de trouver rapidement un lieu d'hébergement protégé. Lors de chaque éloignement effectué, les policiers et policières qui interviennent mentionnent systématiquement à l'auteur·e de violence l'existence du CPAle et, avec son accord, transmettent ses coordonnées à ce service. Le CPAle contacte alors rapidement cette personne et lui propose un rendez-vous.
- Le Ministère public est chargé de traiter les plaintes ou les cas poursuivis d'office et de rendre une décision de justice (non-entrée en matière, suspension, classement, ordonnance pénale ou renvoi vers un tribunal compétent).
- Les tribunaux pénaux sont chargés de statuer sur les affaires pénales transmises par le Ministère public et de rendre un jugement.
- Les tribunaux civils s'occupent des requêtes relevant de la justice civile qui concernent les relations entre les individus et l'organisation de la vie quotidienne (mesures protectrices de l'union conjugale, avec ou sans urgence, autorité parentale, garde et droit de visite des enfants, protection de la personnalité, éloignement de l'auteur·e des violences, etc.).

Les avocates et avocats privé·e·s représentent le trait d'union indispensable entre les personnes accompagnées par le CMP et le monde parfois opaque de la justice et sont sollicités pour la défense de leurs droits dans les procédures introduites auprès des tribunaux, par elles-mêmes ou par leurs partenaires.

## Le réseau social

Il se compose notamment des services suivants :

- Les Centres Sociaux Régionaux (CSR), qui dépistent et orientent un nombre important de femmes victimes de violence domestique et prennent le relais dans l'accompagnement social et financier de celles d'entre elles qui sont dépourvues de ressources suffisantes à leur sortie du CMP.
- Le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), qui se place comme garant de la protection des enfants et offre, notamment suite aux signalements effectués par le CMP, des ressources aux parents et une protection aux enfants en cas de mise en danger de leur développement.
- Différents partenaires spécialisés dans la formation professionnelle et la recherche d'emploi tels que *Cap*, *Thouéris*, *AccEnt*, etc.

## *Pour moi, Le CMP c'est...*

*Sortir de l'engrenage de la violence est une course, doit-on dire un marathon.*

*Le CMP, c'est un poste de ravitaillement, souvent le premier vers, veut-on croire, la délivrance.*

*Le CMP, c'est aussi l'assistance technique de la course ; dans sa caisse à outils un éventail de stratégies de protection efficace, de conseils avisés, d'écoute attentive, d'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.*

*Le CMP, c'est encore le membre d'une équipe participant à une course de relais qui passe le témoin, notamment à l'avocat.*

*Au final tout le monde y gagne.*

*Isabelle Jaques*

Avocate  
Avocats Léman

## *Le CMP c'est...*

*La Certitude d'être entendu*

*Un Milieu protecteur et protégé*

*Des Professionnel·le·s spécialisé·e·s et compétent·e·s*

*Pour nous professionnels de l'accompagnement social auprès du public FORJAD (Formation pour jeunes adultes en difficulté), les services offerts par le CMP sont un appui majeur et unique dans les situations de violence. Que ce soit pour une action ponctuelle ou pour une prise en charge plus longue, au fil des années, toutes les expériences de partenariat se sont avérées positives et concluantes.*

*Nous vous souhaitons un « 40ème rugissant » et le meilleur pour la suite de vos activités*

*Laurence Cuany Rieder*

Responsable d'antenne Lausanne  
AccEnt (Accompagnement en Entreprise)  
Centre vaudois d'aide à la jeunesse

## Le réseau lié à la migration

Ce réseau possède une place spécifique au sein du CMP. En effet, de nombreux obstacles supplémentaires se dressent devant les femmes migrantes victimes de violence domestique<sup>51</sup>. En conséquence, les professionnel·le·s veillent à ce que les entretiens et échanges se fassent dans le respect des identités culturelles et personnelles distinctes. Ils et elles placent la relation sous l'égide des droits de la personne humaine<sup>52</sup>, droits fondamentaux qui font partie du cadre légal auquel le Centre d'accueil MalleyPrairie se réfère en toute circonstance.

Le travail avec les femmes migrantes ne pourrait s'effectuer sans la collaboration active de plusieurs partenaires, par exemple :

- Les interprètes communautaires de l'association *Appartenances*<sup>53</sup>, qui sont de véritables médiateurs et médiatrices culturelles indispensables dans le cadre du travail au CMP.
- L'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), qui se montre sensible aux situations de violence domestique et qui collabore régulièrement avec le CMP pour permettre aux femmes migrantes de s'extraire brièvement de leur situation de violence, de prendre du recul et de s'informer de leurs droits en matière de démarches de protection via de courts séjours au CMP<sup>54</sup>, et qui favorise les changements de lieu de vie dans d'autres structures de l'EVAM pour celles qui le souhaitent.
- *La Fraternité*, service social dépendant du Centre Social Protestant (CSP), qui dispense informations et conseils aux personnes immigrées et leur propose un soutien dans leurs démarches administratives, sociales et juridiques, notamment en matière de droit de séjour ou de défense de leur permis (en particulier si ceux-ci sont mis en péril par une séparation conjugale).

## Convention d'Istanbul

### Article 59 – Statut de résident

1- Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour garantir que les victimes, dont le statut de résident dépend de celui de leur conjoint ou de leur partenaire, conformément à leur droit interne, se voient accorder, sur demande, dans l'éventualité de la dissolution du mariage ou de la relation, en cas de situations particulièrement difficiles, un permis de résidence autonome, indépendamment de la durée du mariage ou de la relation. Les conditions relatives à l'octroi et à la durée du permis de résidence autonome sont établies conformément au droit interne<sup>55</sup>.

<sup>51</sup> Méconnaissance de la langue, des usages et des droits, isolement, dépendance économique, difficultés liées au parcours migratoire, risques liés aux permis de séjour, peur du rejet de la part de leur communauté, méfiance à l'égard des autorités, etc.

<sup>52</sup> Par exemple le droit à la dignité, le droit à la liberté de choix, le respect de la personne, etc.

<sup>53</sup> Celle-ci a pour but, entre autres, de favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes migrantes et de leur faciliter l'accès aux ressources de la société d'accueil.

<sup>54</sup> 7 jours garantis par le SPAS et 21 jours supplémentaires si la victime bénéficie du statut LAVI.

<sup>55</sup> Précisons que la Suisse a émis une réserve sur cet article, lors de la ratification de la convention.

## Pour moi, MalleyPrairie c'est...

La voix donnée aux femmes battues. Quand pour la première fois je me suis rendu à MalleyPrairie et que j'ai remarqué la place donnée à la femme battue, je me suis dit que le degré de démocratie d'un pays dépend beaucoup de la place donnée à la femme... J'ai été témoin d'une femme battue en Turquie qui s'est rendue à la police pour dénoncer ce qui lui arrivait, et qui a reçu comme réponse du policier : « Tant que tu te promèneras en manches courtes, tu seras frappée davantage ». En fréquentant MalleyPrairie j'ai compris que l'homme ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi. Même si souvent la femme battue préfère ne pas parler, pour beaucoup d'autres, c'est une issue de sortir d'un cercle vicieux.

À MalleyPrairie, j'ai vu aussi qu'avec des intervenants compétents, être battue n'est pas une fatalité ; si la femme est décidée, elle peut changer son destin. Même s'il y a beaucoup de peur, de menaces. Car la femme qui est décidée ne se prend pas seulement son mari ou son conjoint contre elle, elle se prend malheureusement toute une communauté contre elle. J'ai été témoin qu'à MalleyPrairie la femme battue doit s'attendre au grand isolement, à la grande solitude. C'est presque parfois inverser toute une vie. La femme qui a grandi avec des phrases telles que : « la frappe est du ressort du paradis » ou « celui qui ne frappe pas sa fille, frappera ses genoux », ne pourra pas décider facilement de faire face à toute une fonction d'une société qui valorise la frappe.

MalleyPrairie est une petite lumière pour celles qui ne sont plus d'accord avec ce qui leur arrive ; MalleyPrairie est la lumière non pas pour toutes les femmes battues, mais pour celles qui décident ne plus subir la violence. La porte de Malley Prairie est ouverte 24 heures sur 24 à celles-ci ».

*Çetin Sinaci*

Interprète communautaire  
Appartenances

## Le CMP c'est...

Un centre accueillant dans lequel, les femmes, avec ou sans enfants, peuvent s'offrir une parenthèse durant laquelle elles ont la possibilité de se retrouver, prendre du recul par rapport à leur situation et souvent trouver la force de prendre la difficile décision de se séparer de leur conjoint violent. Parfois, cette décision nécessitera plusieurs séjours au CMP où elles seront toujours accueillies par des intervenants compétents et bienveillants, sans jamais s'y sentir jugées. Les séquelles de la violence conjugale nécessiteront un long processus de reconstruction permettant une décision ; il est de ce fait précieux de pouvoir s'appuyer sur le soutien du CMP et de ses professionnels. Professionnels, sur lesquels nous pouvons compter pour un travail de réseau de grande qualité permettant d'accompagner ces femmes dans différents aspects de leur vie fragilisée par la problématique de la violence conjugale, notamment quant à leur situation de séjour en Suisse.

*Chloé Maire*

Assistante sociale  
La Fraternité, Centre Social Protestant

## Offrir une possibilité de reconstruction...

Le CMP doit être considéré comme un pôle de référence et de compétence en matière de victimes de violences, notamment conjugales. Lorsque j'ai approché l'activité du CMP, j'ai été impressionné, effrayé, par les situations rencontrées. Concerné par les victimes d'origine étrangère, j'ai pris connaissance de ces parcours de vie qui s'arrêtent, pour un temps, au CMP. Les situations sont dures, la violence parfois inimaginable. J'ai croisé des personnes détruites au regard sans avenir. Des enfants (principales victimes co-latérales) tristes et éteints qui n'ont pas compris ce qu'ils ont vu.

L'accueil et l'accompagnement offert par les collaboratrices et les collaborateurs du CMP est remarquable. Être quotidiennement confronté à des récits, souvent racontés par bribes, nécessite des compétences et de la résistance qui ne sont pas à la portée de tous.

Acteur de ces drames, mon rôle est d'examiner la poursuite du séjour en Suisse des personnes étrangères qui ont obtenu leur permis par regroupement familial suite à leur union avec les auteurs. Le contexte légal prévoit des normes pour ce type de victime, mais la jurisprudence est stricte et restrictive. Il faut que les violences soient avérées et d'une certaine intensité (...) pour pouvoir rester en Suisse alors que souvent, un retour au pays est impensable au vu des cultures et des traditions. Il est ainsi difficile et gênant d'apporter tous les éléments nécessaires pour répondre à ces critères.

La Suisse souffre de sa migration, les débats sont intenses, la peur et l'émotion de perdre les acquis nourrissent les médias. Toutefois, notre pays a la place d'offrir la possibilité d'une reconstruction à celles qui ont été le plus meurtries et qui, sans choix, doivent rompre avec leur passé et leur pays.

*Guy Burnens*

Chef de la Division Étrangers  
Service de la population

## Le CMP c'est...

*L'unique rempart contre les violences faites aux femmes dans notre Canton.*

*Les collaborateurs et collaboratrices qui assistent celles qui y ont recours œuvrent avec un professionnalisme irréprochable empreint d'âme, de respect, de tolérance, d'humanisme, d'empathie et avec une persévérance infinie.*

*Au-delà du soutien indéfectible et de la protection physique qu'il offre, ce lieu permet aussi à ces femmes de reprendre confiance en elles, de connaître leurs droits, mais surtout de se reconstruire afin de donner toutes les chances de briser ce cycle infernal qu'est celui de la violence conjugale, qui va souvent chercher ses racines bien plus profondément que dans une relation de couple déséquilibrée.*

*Je n'imagine pas un seul instant mon Canton sans cette structure. Elle est essentielle et fait partie intégrante du réseau de tous les collaborateurs et collaboratrices qui se trouvent confronté·e·s à ce type de vulnérabilité.*

*Puisse-t-elle se développer encore afin de pouvoir accueillir toutes celles qui en ont besoin. Évidemment, je caresse l'espoir hypothétique qu'un jour le CMP ne sera plus nécessaire... D'ici là, je continuerai à m'adresser à chaque fois à vous qui faites ce qu'est ce lieu. En toute confiance.*

*Christine Mayor*

Assistante sociale

Bureau cantonal d'aide au retour

Comme mentionné précédemment, il serait difficile de nommer tous les services partenaires du CMP en détail. Il suffit de dire que les contacts permanents entretenus avec des instances judiciaires, médicales, éducatives, sociales, d'autres centres d'hébergement ou des interprètes sont quotidiens et situent le CMP comme un rouage parmi d'autres d'un système d'intervention bien plus étendu que celui de la seule Fondation. L'envergure de ce réseau et la place de MalleyPrairie comme l'un des acteurs importants en son sein reflète non seulement la reconnaissance de la violence domestique comme problème de santé publique, mais souligne aussi le soutien conséquent et indispensable offert par le canton de Vaud aux infrastructures dédiées à cette problématique.

## Le CMP c'est...

Une OASIS où les femmes et les enfants arrivent pour rassasier leur soif de : protection, réconfort, appui, écoute, sécurité, conseils, soutien, avec le but de reconstruire une stabilité sur les débris d'un foyer détruit.

Dans le centre, les mères et leurs enfants sont accueillis et suivis psychologiquement et profitent au même temps d'une aide administrative et sociale.

Elles arrivent à comprendre la précarité de leurs situations et à remettre en cause leurs vécus dans le foyer, en apprenant à valoriser et à se valoriser.

Après un séjour au centre; les mères de famille sont capables de reprendre une vie normale avec responsabilité et sécurité en soi.

Elles trouvent leurs repères perdus dans une société individualiste.

Le travail réalisé au CMP est vital pour les familles qui traversent des difficultés dues à la violence. Le centre représente un point d'appui ; un point de départ pour ces mères et leurs enfants. Pour moi, ce n'est pas seulement un refuge, mais un endroit de reconstruction sociale et psychologique pour ces familles brisées.

MERCI au CMP pour ce travail généreux que vous réalisez.

*Milagros Berne*

Interprète communautaire  
Appartenances

## Pour moi, le CMP c'est...

Comme « un bout de chemin sécurisé, sécurisant et soutenant », comme une parenthèse de paix, de tranquillité et de sécurité pour les femmes victimes de violence domestique qui ont le courage et la force de partir et de demander de l'aide. Un bout de chemin vers la (re) découverte de l'estime de soi, de la confiance en soi, de la dignité et enfin de l'autonomie.

Oups là !!!, je suis un peu confuse... la question était « qu'est-ce que le CMP pour moi ? » Et là, j'ai dit comment je vois le CMP. Mais le CMP représente pour moi, en tant qu'Interprète communautaire, encore autre chose...

En effet, c'est une des premières institutions pour laquelle j'ai travaillé au début de mon engagement auprès d'Appartenances. J'y ai été chaleureusement accueillie et tout de suite intégrée dans l'équipe, comme s'il était évident qu'un interprète ne soit pas vu comme quelqu'un de l'extérieur, mais comme un membre de cette équipe. Cette première intervention a donné le ton pour la suite de la collaboration entre le CMP et moi.

Cette étroite collaboration me permet, tout en restant dans mes rôles d'interprète et de médiatrice, d'aller plus loin, de me rendre utile en aidant ces femmes, qui autrement me seraient passées à côté sans que je sache comment les aider.

L'intégrité, la dignité, l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie sont des valeurs clés dans ma vie. Je les cherche pour moi, bien sûr, et je les apprends à mes filles. J'espère aussi pouvoir les transmettre à mon entourage... Collaborer avec le CMP me tient beaucoup à cœur, car nous partageons les mêmes valeurs.

*Sofia Rodrigues*

Interprète Communautaire  
Appartenances

## Le travail, les relations et les émotions

Depuis les débuts de son existence, le CMP se profile comme lieu d'accueil, d'hébergement, de protection et d'aide agissant dans l'optique de responsabilisation et d'autonomisation des résidentes. Le cœur de cette mission n'a pas changé depuis l'arrivée au chemin de la Prairie il y a quarante ans. Ce travail, avant comme maintenant, implique une confrontation à des situations douloureuses et une exposition à des émotions fortes. Faire face à une situation particulièrement difficile peut choquer, le suivi continu d'une femme peut créer des liens particuliers avec elle, tandis qu'une « *bonne* » ou une « *mauvaise* » résolution d'une situation donne lieu à de la joie, de la déception ou de la tristesse. De la même façon que l'émotionnel, ce sont les modes de cohabitation particuliers entre les résidentes et les équipes professionnelles qui façonnent leurs relations. Cette partie de ce travail sera consacrée à ces deux éléments.

Les entretiens avec divers collaborateurs et collaboratrices du CMP effectués lors du recueil des données pour ce travail ont souligné un clivage entre deux époques, fortement lié au contexte historique du développement de la problématique de la violence domestique. Il s'agit de l'opposition entre l'institution « *familiale* », liée à l'époque où la violence domestique n'était pas un phénomène véritablement reconnu, et l'institution « *professionnelle* » qui va de pair avec la reconnaissance de la problématique.

Ce qui marque le plus dans le premier cas, c'est la nostalgie (présente seulement chez les plus anciennes personnes employées du centre) de l'époque militante de MalleyPrairie, tant au niveau de l'approche du travail qu'au niveau du contact entre les collègues et les résidentes. Les initiatrices de l'aide aux femmes victimes de violence il y a 40 ans, en observant les pratiques actuelles, font part de leurs regrets quant à la manière de faire « *de l'époque* », que ce soit pour l'accueil des femmes (la notion de refus d'admission n'existait pas) ou encore au sujet de leur accompagnement (chaque intervenante connaissait toutes les résidentes et était au courant de la totalité des situations). Cette manière de faire constituait, pour ces interlocutrices, une partie intégrante de la méthodologie systémique, et les regrets ou craintes qu'elles émettent face à la spécialisation actuelle des tâches sont visibles dans leur discours.

Faisant écho à la connaissance complète des situations, le contact entre les collègues de l'époque est décrit comme « *familial* ». Tout le monde se connaissait, tout le monde entretenait des rapports de convivialité et l'ensemble du personnel, qu'il s'agisse de la direction, des IS ou des femmes de ménage, formait une équipe soudée. Certains interlocuteurs et interlocutrices évoquent avec émotion des cafés matinaux en compagnie de la direction et estiment que maintenant, il y a « *trop de gouvernance, que pour parler avec tel ou telle, il faut d'abord passer par plusieurs autres personnes* ».

Il est difficile de dire avec précision quand le rapport de type familial s'est transformé pour devenir un rapport avant tout professionnel, avec des positions hiérarchiques bien plus accentuées et un partage des tâches plus spécifiques, mais la transformation a bel et bien eu lieu.

Plusieurs l'attribuent au nombre de personnes travaillant au centre et expliquent que lorsqu'une institution grandit, la nécessité de gouvernance s'impose naturellement à partir d'un certain point (défini principalement par le nombre de personnes engagées ensemble).

## Le CMP, c'est...

Il y a quelques années, j'ai eu envie de proposer au CMP une activité créative et je me suis lancée dans un projet que j'ai nommé « Atelier floral ». Avant cet atelier floral, j'avais organisé des ateliers « Cuisine d'ailleurs... ici » avec l'idée de mobiliser les résidentes à cuisiner un plat de leur pays et de le partager avec les autres femmes, se raconter un peu, partager, se rencontrer... Ça n'avait pas très bien marché, un peu déçue quand même, moi qui aime voyager à travers la nourriture...

Et avec l'idée que « si ça ne marche pas, fais autre chose », j'ai proposé un autre atelier...

L'atelier floral a lieu chaque année fin novembre, début décembre, depuis quelques années désormais. Cette période correspond à la préparation des fêtes de fin d'année pour certaines personnes et une période sans événement particulier pour d'autres.

L'atelier se déroule au salon bleu, le plus grand espace disponible au rez-de-chaussée du centre. Il y a deux grandes tables de travail et un « coin salon » avec des fauteuil où l'on peut se poser tranquillement.

Toutes les résidentes sont conviées à participer à cet atelier, il n'y a pas de contraintes, ni de consignes, chacune est libre de s'exprimer... ou pas.

Dans ce salon on trouve des branches de sapin, du houx, des baies, des tranches d'oranges séchées, de la cannelle, des rubans, des étoiles, des boules, des bougies, des tasses, de la mousse, des vases, des biscuits, des odeurs d'épices, du thé, de la musique douce. On se laisse porter et on commence à mettre ensemble les éléments... et c'est parti pour un moment de pur bonheur.

De temps en temps, entre deux entretiens, des appels téléphoniques ou de l'administratif, des collègues viennent se joindre à nous, font une petite création florale ou boivent simplement du thé à la cannelle, pendant que nous, on continue dans une sorte d'état hypnotique. Absorbées et concentrées par notre création.

C'est un moment magique, avec une ambiance très sereine, par moment il n'y a pas un mot... parfois il y a des histoires qui se racontent. On se rencontre sans attente particulière, juste être là ensemble.

Je me souviens de Lisa... elle ne voulait pas venir. Je lui avais dit qu'elle pouvait rester avec nous sans « faire ». Elle est partie en disant qu'elle avait des choses à régler, puis elle est revenue un peu plus tard, elle s'est mise à côté de nous elle nous a regardé travailler un moment... soudain elle a choisi un vase, pris de la mousse, coupé des branches de sapin. Et elle n'a pas parlé pendant une heure au moins. Elle a fait une composition, puis une deuxième, et une troisième et à la fin elle m'a dit : « je ne pensais pas que j'étais capable de faire quelque chose d'aussi beau ».

Le CMP... c'est aussi ça.

*Caterina*  
Intervenante Sociale

D'autres encore lient le phénomène de professionnalisation au changement de paradigme « *inhérent au développement des entreprises* » qui passe de « *la première génération, engagée et prête à tout* » (en somme une génération militante) à la génération dont le travail est lié à une mission plus précisément définie et à un contrat réglementé avant tout par un salaire et un nombre d'heures à accomplir.

Ces avis sont contrebalancés par d'autres personnes engagées plus récemment qui estiment que les développements du CMP leur permettent d'accomplir leur mission avec plus d'efficacité. L'une d'entre elles évoque également aujourd'hui un esprit de « *grande famille, où des liens privilégiés peuvent se créer entre collègues et des sourires de connivence se partager avec les résidentes, même lorsque l'on ne les accompagne pas directement* ».

Les implications de ces transformations sont nombreuses et difficilement explorables dans un travail comme celui-ci. Il semble cependant utile d'en mentionner quelques-unes, les plus souvent évoquées par les personnes interviewées.

Ainsi, le changement d'organisation par rapport à l'époque familiale entraîne une complication dans le passage d'informations entre les diverses équipes qui s'occupent toutes d'aspects différents liés au séjour d'une résidente et de ses enfants. L'information est aujourd'hui partagée via des outils informatiques ainsi que lors de colloques ou réunions et la vision globale peut parfois se perdre dans le processus.

Le lien entre les personnes qui travaillent et les résidentes ainsi qu'entre l'ensemble des collègues a également subi des changements notoires. Premièrement, la professionnalisation et la visibilité accrue du lieu d'accueil, alliées à la reconnaissance de la mission d'aide envers les victimes de violence, a provoqué des modifications dans la perception du centre par les résidentes. Ces dernières, selon les propos rapportés, verraient parfois le CMP « *comme un service qui leur serait dû de droit* » et ne témoigneraient, pour certaines, que très peu de reconnaissance à l'égard du travail accompli. Deuxièmement, avec l'augmentation du nombre de collaborateurs et collaboratrices, il est fréquent de constater que la connaissance d'autrui n'a plus la même envergure qu'auparavant. Certaines résidentes et quelques collègues de la Fondation ne sont connus que « *de vue* ». De plus, qui dit plus grand nombre de personnes engagées dit aussi plus de possibilités de conflits. Cet état des choses peut parfois nuire aux relations internes et entraîner des dissensions qu'il est alors nécessaire de résoudre.

Finalement, au contraire de l'époque familiale, l'époque professionnelle est gouvernée par davantage de contraintes juridiques et temporelles qui modifient le rapport au travail (et donc également aux résidentes).

En effet, la nécessité de justifier les postes de travail auprès des services financeurs implique un accroissement des tâches administratives pouvant s'avérer chronophage et qui réduit d'autant plus le temps accordé aux bénéficiaires ainsi que la possibilité de tisser des liens.

Ces considérations nous amènent à observer que globalement, les relations liant les résidentes aux membres des équipes ont subi une transformation allant d'une relation de grande proximité avec toutes les femmes à une relation beaucoup moins personnalisée en général, mais plus développée et approfondie dans les suivis individuels.

## *Le CMP c'est...*

*J'ai eu l'opportunité d'accompagner quelques femmes qui ont séjourné ou qui sont passées par le CMP. Cette proximité et le privilège d'être conviée dans leurs pensées, réflexions m'ont soufflé quelques mots :*

*D'abord, une lourdeur, une atmosphère qui dit que tout peut arriver.*

*Puis, des mots, un regard et je sais alors que le manège va démarrer, qu'il va tourner, tourner, tourner à en perdre la tête.*

*Suit le bruit, les cris.*

*Ceux que j'entends et ceux qui ne sortiront jamais, mais qui m'assourdissent.*

*Tout s'accélère, ça tourne toujours plus vite.*

*Le bruit m'enivre et je ne suis plus là... Enfin plus là.*

*Je lui laisse mon corps, mais je ne me perds pas.*

*Partir, partir d'ici, partir... sans mourir.*

*Trouver un lieu, un ailleurs de calme.*

*Un ailleurs où je me rassemblerai parmi mes paires que je reconnaîtrai.*

*Un lieu où j'apprendrai à revivre dans ce corps devenu étranger.*

*Là, on me dit que je peux penser, on me dit de vouloir alors qu'en moi se dressent des ruines.*

*On me demande de décider...*

*Et le sol se dérobe sous mes pieds.*

*On me demande de devenir ce que je n'ai jamais été...*

*Silvie*

*Responsable d'unité*

La quantité de femmes accompagnées chaque année s'est également considérablement étendue, puisque le CMP accueille en moyenne depuis quelques années environ 200 femmes en hébergement et reçoit entre 900 et 1000 femmes en consultations ambulatoires. Cette transition vers un quantitatif fortement accru, jugée parfois bouleversante, ne veut cependant pas dire que la qualité du travail a baissé puisque le déclin du suivi « *très proche de toutes* » a ouvert la voie à un suivi individualisé, mais aussi démultiplié (dans le nombre de femmes autant que dans le nombre de prestations offertes). L'accompagnement est aujourd'hui composé de différentes facettes qu'il est possible de combiner pour les adapter à chaque situation et la majeure partie du personnel interrogé décrit ce changement en des termes positifs. Les arguments évoqués, comme « *il est maintenant possible d'aider plus de femmes en divisant les interventions* » ou comme « *on connaît beaucoup mieux la problématique et on possède donc plus d'outils pour traiter des questions de violence* » sont convaincants.

Abordons maintenant brièvement le côté émotionnel spécifique lié au travail avec les femmes qui se décline sur deux niveaux différents.

Le premier niveau est « *direct* » et survient lors des confrontations avec des situations spécifiques liées aux difficultés des femmes victimes de violence. Qu'il s'agisse de la relation avec une résidente, d'un appel téléphonique ou d'un entretien ambulatoire, les situations marquantes, tant en positif qu'en négatif, peuvent survenir à tout moment. Ce qui est visible au travers des entretiens réalisés, même s'il n'a pas été constaté de changements évidents dans la manière de travailler face à ces situations, c'est la coexistence de divers modes de gestion des émotions. Certaines personnes ont évoqué avoir besoin d'évacuer leurs émotions en pleurant ou en cherchant conseil ou aide auprès de leurs collègues, alors que d'autres nomment plutôt un besoin de rationaliser et intellectualiser l'émotion afin qu'elle ne déborde pas. Différents modes, certes, mais la gestion de ses émotions s'avère nécessaire pour tout un chacun, surtout dans un lieu comme celui-ci.

Il est également possible de marquer ici une différence entre les Intervenants Sociaux hommes et femmes. Les premiers évoquent principalement leurs interactions avec des résidentes en des termes d'un « *vécu* », en mettant en avant le fait que la relation « *bienveillante, respectueuse et sans jugement* » entre un homme et une femme est souvent une « *expérience nouvelle* » pour des résidentes et ils se réjouissent de pouvoir la leur apporter.

Les intervenantes féminines utilisent bien plus un registre touchant à l'identification avec les résidentes. Toutes deux des femmes, elles se comprennent bien plus facilement et nourrissent leurs « *Je* » respectifs. « *C'est comme un jardin* », raconte une des intervenantes, « *en m'occupant d'elles, je forge ma propre identité de femme. Elles sont certainement marquées par moi, mais je suis aussi marquée par elles* ».

Le second niveau est lié à ce que l'une des intervenantes appelle « *l'intelligence émotionnelle* » et qui relève non plus d'une confrontation directe, mais bien plus d'un ressenti : « *On est très sensibles, car on travaille avec des femmes où les choses ne sont parfois pas dites, mais où on les sent tout de même. On doit apprendre à aiguïser cette sensibilité sur le terrain et plus un sujet est tabou, plus on le ressent* ». La nécessité d'aiguïser ce sixième sens est indéniable puisqu'une partie du travail décrit est de « *mettre des mots* » sur la situation de violence, souvent en partie minimisée ou occultée par les femmes victimes. Ressentir le non-dit est alors essentiel.

## *Pour moi, Le CMP c'est...*

*En lien avec le CMP, d'octobre 2007 à novembre 2010, mon implication visait un soutien à la réflexion éthique qui mobilisait l'équipe éducative et en particulier sa directrice, Mme Mihoubi-Culand, et plus tard avec Mme Chmetz. C'est notamment un travail sur les valeurs institutionnelles qui a marqué cette période. J'espère que cette impulsion a été poursuivie et nourrie de manière vive et consciente.*

*Le CMP m'est apparu comme un radeau de sauvetage face à la « banalité du mal », conduit et animé avec beaucoup d'humanité et de compétences. Néanmoins ce qui m'a souvent questionné était la porosité de la dynamique d'équipe à la violence, comme en écho ou par mimétisme. Par conséquent, cela exigeait une grande introspection collective afin de réduire cette contamination. Peu présent dans les lieux puisque nombre de mes interventions se passaient dans des salles annexes, les choses m'apparaissaient en filigrane et, hormis la grande implication socio-thérapeutique de l'équipe, ce qui émergeait en force était la volonté de « joie de vivre », comme pour exorciser la souffrance et la douleur de la violence.*

*Le climat était gai, chaleureux et bienveillant. Peut-être est-ce là le destin et l'enjeu paradoxal du CMP, d'une part contenir la violence au risque de l'imiter et d'autre part l'éloigner dans un appel incessant à la beauté de l'existence et à la convivialité !*

*Roger Cevey*

Éthicien, formateur, superviseur

Cependant, cette sensibilité « *qu'on ne peut pas éteindre* » s'enclenche non seulement durant les entretiens, mais également dans toutes les interactions ayant lieu au sein du centre. Ainsi, percevoir si « *un collègue va bien ou non, un mouvement de groupe, un souci partagé en lien avec le terrain, une dynamique dans la maison ou entre les femmes, etc.* », permet potentiellement d'améliorer la connaissance d'autrui et de développer des relations plus profondes. Toutefois, cette faculté de percevoir peut également révéler des émotions cachées qui pourraient entraver le travail d'équipe.

En effet, dans un contexte de travail avec la violence, les émotions telles que la colère ou l'agressivité sont souvent inhibées ou dissimulées sous une couche de politesse et de « *politiquement correct* », même si parfois, elles auraient avantage à être extériorisées. De par leur sensibilité accrue, certaines personnes perçoivent ces émotions et si elles ne sont pas dévoilées ou évacuées en compagnie des collègues (y compris lors des colloques ou supervisions), elles persistent en arrière-fond et peuvent devenir une entrave au bon déroulement du travail. La meilleure gestion possible des émotions est donc nécessaire en tout temps et pour tous les collaborateurs et collaboratrices dans un lieu tel que le CMP.



## Conclusion

Depuis 40 ans, le Centre d'accueil MalleyPrairie fait partie du paysage lausannois et cantonal en répondant au besoin vital de la prise en charge de femmes victimes de la violence domestique et de leurs enfants. Nous avons pu explorer brièvement son histoire, sa méthodologie, ses prestations, ainsi que quelques-unes des problématiques rencontrées au quotidien par les personnes qui y travaillent.

A l'issue de ce texte, il convient cependant de se poser la question de savoir comment un centre tel que celui-ci devrait faire face aux nouveaux défis qui surgiront sans aucun doute dans le futur. Même si la réponse n'est pas évidente, les propos de l'une de ses anciennes directrices semblent indiquer la bonne attitude : *« Il faut avoir confiance dans l'avenir de cette maison et dans le travail qui s'y poursuit. Cela n'exclut pas les crises, mais c'est la manière de les résoudre qui le fera évoluer ».*

## En conclusion, le CMP c'est...

Un kaléidoscope de visages et d'expressions de toutes les couleurs, qui changent et se transforment au fil des jours, passant des formes chaotiques et des couleurs sombres de la peur et du stress aux teintes plus lumineuses de l'espoir et aux entrelacs de confiance en soi mêlés de force nouvelle.

Il y a les regards des femmes à l'arrivée, marqués par l'angoisse et les vécus douloureux, affichant leur tristesse et leur désespoir, des regards éteints, interrogateurs, parfois méfiants. Il y a ceux des enfants qui s'agrippent à leur mère, désorientés, angoissés face à tout cet inconnu, tiraillés entre le soulagement d'avoir laissé les cris, les scènes et le danger derrière eux, mais aussi inquiets pour leur père resté seul avec son trop-plein de violence et de souffrance cachée, inaudible, mais perceptible pour leur cœur d'enfant. Au milieu de ces morceaux de puzzle qui forment un tableau d'humeur chagrine, on aperçoit les visages ouverts et accueillants des collègues qui accueillent ces femmes et ces enfants, qui leur ouvrent la porte, leur tendent la main et leur oreille attentive pour se raconter, pour oser faire le pas d'entrer, et peut-être de rester.

Arriver au CMP, souvent en urgence, c'est d'abord devoir expliquer l'inexplicable, mettre des mots sur une histoire douloureuse, sans savoir si on va être crue, entendue, comprise ou jugée, acceptée ou renvoyée, mais pour aller où ? C'est aussi devoir signer des papiers, entendre des mots nouveaux, le SPAS, la LAVI, les « PP », les Soirées Étages, les IS de P, au secours, c'est quoi tout ça ?

Avec patience et sourire, le veilleur ou la veilleuse si c'est la nuit ou le week-end, l'intervenant·e social·e (IS) urgentiste ou de permanence si c'est la journée, va alors prendre le temps d'écouter, d'apaiser, de rassurer, d'expliquer tous ces termes, les prestations offertes, les aides possibles, le fonctionnement du CMP. Et un arc-en-ciel se devine dans l'œil du kaléidoscope, symbolisant l'alliance proposée, comme un pont jeté au-dessus du gouffre. Si possible, les enfants seront gardés pendant le récit des événements douloureux, afin qu'ils ne soient pas exposés une fois de plus à cette violence qui les atteint toujours et si personne ne peut s'en occuper, les récits de violence seront reportés.

Parfois la femme choisit de repartir, pour de multiples raisons, ou alors doit quitter le CMP parce qu'elle ne remplit pas ses critères d'hébergement. Il faut aussi savoir dire non, pour assurer la cohérence de la mission et de la vie semi-communautaire qui règne au CMP !

Mais la plupart des femmes qui arrivent sont hébergées, qu'elles viennent en urgence ou qu'elles aient déjà appelé et organisé leur venue. Et les visages tendus, fermés et apeurés des premiers jours font progressivement place à des sourires timides et mesurés puis à des regards plus confiants et lumineux. Le kaléidoscope tourne et les formes bigarrées composent des images moins troubles et des paysages moins escarpés. Les paroles encourageantes et apaisantes deviennent des sons, les sons partagés prennent sens et se transforment en musique, une musique originale qu'il faut écouter, accorder, accompagner et diriger pour que la cacophonie apparente du début fasse place à une symphonie créatrice de vie nouvelle.

.../...

## Chacun, chacune a sa place...

*dans ce fabuleux orchestre improvisé et chaque voix compte :*

- *les secrétaires d'accueil qui occupent le cœur de l'espace et travaillent avec un sourire et une patience à toute épreuve,*
- *les intendantes qui nettoient, lavent, trient, repassent et rendent la maison belle,*
- *le responsable de maison qui sait tout réparer,*
- *les cuisiniers qui régalent les femmes et les enfants du CMP, les enfants du CVE et toutes les équipes professionnelles,*
- *l'équipe de veille qui garde le CMP toutes les nuits et tous les week-ends et à qui nous remettons en toute confiance et avec gratitude non seulement les clés mais surtout les âmes qui peuplent la maison,*
- *l'IS urgentiste qui gère les admissions de la journée avec doigté, finesse, rigueur, compassion et humanité,*
- *les IS qui sont sur tous les fronts, qui aident à transformer les histoires de violence en tremplins de résilience, qui savent entendre au-delà des mots les besoins trop longtemps étouffés, qui conseillent sans imposer, qui éclairent les chemins de reconstruction de leur savoir-faire et de leur savoir-être,*
- *les psychologues et socio-éducatrices de l'équipe mère-enfant qui soutiennent avec bienveillance les mamans, trop souvent attaquées dans leurs capacités éducatives, qui mettent des mots avec les enfants sur leur souffrance et leur proposent avec enthousiasme des activités récréatives qui leur redonnent leur place d'enfant,*
- *la collaboratrice sociale chargée de la recherche de logements, qui crée des liens avec régies, propriétaires et autres et fait souvent des « miracles » pour aider les femmes à retrouver un appartement à leur départ du CMP,*
- *les stagiaires et apprenties, d'ici ou d'ailleurs, qui trouvent toujours matière à apprendre, à découvrir et à grandir,*
- *les bénévoles, qui proposent leurs compétences variées et offrent généreusement leur temps et leur disponibilité,*
- *les collaboratrices des Services Généraux, qui manient la comptabilité avec rigueur mais un grand cœur,*
- *toutes les équipes du Centre de Vie Infantile, partenaires incontournables qui visent comme nous au bien-être des enfants*

.../...

● *l'équipe de direction, qui gère et encadre toute la maison, les prestations variées, comme l'ensemble du personnel, et qui est composée :*

- ◆ *d'une responsable d'unité (RU), compétente, efficace et attentive à la fois à la gestion des horaires et aux dynamiques d'équipe,*
- ◆ *d'une responsable de ressources humaines (RH) qui, en plus des questions relatives aux contrats de travail, gère avec humanité et doigté l'équipe de l'intendance et celle des bénévoles,*
- ◆ *d'une adjointe de direction, dont il est impossible de décrire toutes les tâches qui la concernent tellement ses compétences sont larges, créatrice dans l'âme et qui ne cesse de mettre ses multiples dons et son originalité au service du centre,*
- ◆ *et bien sûr d'une indispensable directrice, qui rend tous les projets possibles par sa conviction, sa formidable capacité à négocier avec chacune et chacun, en usant de bienveillance et de diplomatie, sa force discrète mais efficace, qui incarne et tente d'insuffler la confiance et un esprit de solidarité dans toute la maison.*

*Que d'instruments à accorder pour que nous puissions cocréer une partition au service de la vie et de la dignité des femmes et de leurs enfants qui font appel à nous, pour accomplir la mission que l'état nous confie depuis 40 ans, pour relever les défis nouveaux avec humilité, mais aussi avec fierté et joie.*

*Aïe, le kaléidoscope s'est emballé, tout tourne très vite, les images défilent, comme les femmes qui arrivent, repartent, reviennent encore, les enfants qui tournent partout dans la maison. Chaque jour apporte son lot de formes et couleurs disparates, hachées et désordonnées, qu'il faut remodeler en image porteuse de sens, de lumière et d'espoir.*

*.../...*

# Historique

## Historique de la Fondation MalleyPrairie : dates importantes

- 1913** Le 17 avril est fondée l'association « Foyer Maternel » avec l'ouverture d'une maison à Lutry. Elle se déplace ensuite à Épalinges jusqu'en 1973. La maison accueille des mères célibataires en rupture avec leur famille, durant leur grossesse et jusqu'à l'accouchement.
- 1952** Ouverture à Vennes de l'hôtel Maternel « La Demeure », destiné à compléter l'offre du « Foyer maternel ».
- Les statuts du Foyer Maternel sont modifiés pour venir en aide aux mères célibataires dès l'état de grossesse, mais également étendre son aide à toute mère en difficulté.
- 1972** Fusion des deux associations, sous la dénomination « La Demeure ». Le but est toujours de venir en aide aux futures mères en difficulté et de leur fournir un toit dès les premiers jours de grossesse, de même qu'un appui personnel et pour l'éducation des enfants.
- Dans les années suivantes, forts de l'idée que la population des femmes seules avec la charge d'un enfant à naître allait encore augmenter, le comité conceptualise un nouveau bâtiment, pour offrir des studios permettant une plus grande autonomie des mamans et des séjours assez longs.
- 1976** Le Foyer Malley Prairie ouvre ses portes au chemin de la Prairie 34 à Lausanne. Sa vocation est « l'aide aux mères célibataires en état de grossesse ou l'aide à toute mère en difficulté », avec un internat et une garderie, l'Attique, qui prend en charge les enfants des mères qui travaillent.
- A cette même période, trois assistantes sociales en développement communautaire, responsables d'un centre de rencontre pour les femmes isolées du quartier, découvrent le livre d'Erin Pizzey « Crie moins fort les voisins vont t'entendre », publié en 1975. Elles sont interpellées par le témoignage de l'auteure qui dénonce la violence conjugale et relate son initiative novatrice de créer un foyer d'accueil en Angleterre. Les trois femmes approchent alors la Direction du Foyer qui les engage pour offrir une prise en charge aux « femmes battues » au chemin de la Prairie.
- 1978** Un reportage est effectué dans le cadre de l'émission Temps Présent de la Télévision Suisse Romande (TSR). La diffusion de l'émission fait exploser le nombre des demandes d'admission.
- 1980** Ouverture de la garderie La Rotonde, pour enfants de 4 à 12 ans, accueillant également des enfants du quartier.

## Mais, où donc est ma baguette ?

Pas une baguette magique, je n'en ai pas plus que mes collègues, non, mais la « baguette enchantée » qui m'aide à accompagner les équipes, à ralentir le tempo pour mieux s'entendre, à soutenir les collègues qui flanchent sous le poids de récits trop tragiques, à reconnaître et valoriser « les petits pas possibles », qui semblent parfois si dérisoires face à l'incommensurable de la tâche, à relire une attestation, à soutenir une demande particulière, à créer un pont avec le réseau, à proposer de réfléchir à plusieurs parce que l'intelligence se multiplie quand on la partage, à communiquer mes doutes, mes réflexions et mes visions avec mes collègues, et en particulier avec celle qui ne détient pas une seule baguette de cheffe d'orchestre, mais plusieurs, celles de la direction du CMP et du CPAle réunis, et avec qui collaborer est un privilège.

Et chaque jour, inlassablement, une nouvelle image se reforme dans le kaléidoscope infini du CMP, parfois floue ou chaotique, avec un goût d'échec ou d'amertume, bien plus souvent heureusement teintée d'un peu de bonheur et d'un début de paix reconquise, nourrie d'espoir et porteuse d'élan, à l'image des femmes et des enfants qui se relèvent après la chute, qui retrouvent le goût de la vie et des bonnes choses, qui découvrent l'amitié, la solidarité et partagent leur courage pour avancer vers des horizons meilleurs.

Travailler au CMP est une joie et je lui souhaite longue vie !

*Michèle Gigandet*

Responsable pédagogique  
Centre d'accueil MalleyPrairie

- 1985** Constitution de la Fondation Foyer Malley Prairie. Ses buts sont « aider et accueillir toute femme accompagnée ou non de son enfant qui connaît des difficultés personnelles ou familiales ». La Fondation Malley Prairie est constituée de trois structures : L'Internat du Foyer Malley-Prairie, L'Attique et La Rotonde.
- L'Association « La Demeure » est dissoute. Ses actifs et passifs sont transférés à la Fondation.
- 1990** La Fondation décide d'accueillir uniquement des femmes victimes de violences conjugales ou familiales, avec ou sans enfants.
- 1992** Le Conseil de Fondation redéfinit les structures de la Fondation et donne un statut à part entière aux unités d'accueil L'Attique et la Rotonde. La Fondation Malley Prairie sera constituée de quatre structures : Le Foyer - Centre Accueil Femmes, les garderies L'Attique et La Rotonde et le Centre LAVI.
- 1993** Le service de la Prévoyance et de l'Aide Sociales (SPAS) a en effet confié à la Fondation Malley Prairie, le mandat de mettre sur pied un centre de consultation LAVI - Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions - suite à l'arrêté du 4 octobre 1991. Il s'ouvre en janvier 1993, au chemin de la Prairie 34. Le rôle du Centre LAVI est de recevoir les victimes d'infractions et d'offrir gratuitement une aide psychologique, sociale et matérielle.
- 1994** Début de la réflexion dans l'optique d'ouvrir un Centre de consultation pour hommes ayant recours à la violence.
- 1995** La Fondation Malley Prairie change ses statuts : « La Fondation a pour buts d'étudier et d'agir sur les causes et les conséquences de la violence : par un travail d'information ; par un travail d'éducation et de prévention, notamment auprès des enfants ; par une aide à toute personne usant de violence ; par une aide à toute personne victime de violence ; par une collaboration étroite avec divers partenaires sociaux, médico-sociaux, judiciaires, policiers, administratifs ».
- L'appellation « Foyer pour femmes battues » est abandonnée en faveur de « Foyer d'accueil pour femmes victimes de violences domestiques ».
- Le Centre LAVI se sépare de la Fondation et devient une structure autonome avec ses propres locaux à l'avenue Bel-Air, Lausanne.
- Publication du rapport « Les hommes ayant recours à la violence dans le couple - rapport de recherche empirique et propositions pour la création d'une unité de traitement », par Pierre Avanzino et Willy Laffely.
- 1996** Ouverture du Centre de recherche et d'intervention sur la violence - C.R.I.V. avec pour objectif : le traitement des hommes ayant recours à la violence conjugale.

- 1998** Achat de l'immeuble au chemin de la Prairie 34 et rénovation. Durant les travaux qui vont durer un an, les résidentes et les bureaux déménagent à l'hôtel Belle-Rive. Le conseil de Fondation décide de promouvoir aux rangs de Directrices, les trois responsables de chaque secteur : Foyer d'accueil, Centre de vie enfantine et Services généraux.
- Création de l'espace père-enfant, espace sécurisé permettant aux pères de voir leurs enfants à certaines conditions.
- 1999** Emménagement dans les locaux rénovés et sécurisés. Chaque espace a été réfléchi en fonction de la clientèle et des problèmes rencontrés.
- Le Centre de consultation LAVI est repris par la Fondation PROFA.
- Début des entretiens de couple centrés sur l'arrêt de la violence au CMP.
- L'État de Vaud devant réduire son déficit, la subvention pour les activités en faveur des conjoints hommes n'est pas reconduite. Faute d'avoir pu trouver d'autres financeurs, la Fondation est contrainte de renoncer à poursuivre l'action du CRIV, dont les activités seront reprises par la Fondation Jeunesse et Familles, d'abord sous l'appellation Violence et famille, puis sous celle de ViFa.
- La typographie du foyer Malley Prairie change à foyer MalleyPrairie.
- 2003** Ouverture d'un service Itinérance à Yverdon-les-Bains, Bex et Montreux.
- Le Foyer MalleyPrairie devient le Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP), afin de refléter l'évolution des prestations psycho-sociales en hébergement et le développement des consultations ambulatoires à Lausanne et dans d'autres villes du Canton (Itinérance). L'appellation « femmes battues » est abandonnée pour « femmes victimes de violence conjugale ».
- 2004** CVE : Ouverture de la garderie Oasis pour les 2-6 ans au chemin du Martinet.
- CMP : Au même endroit, ouverture d'Interlude, qui se compose d'une salle de réunion et de trois studios de transition (Do, Ré, Mi), à disposition des résidentes qui ne sont plus en danger, afin de faciliter les sorties.
- Création d'un groupe de soutien pour victimes de violences au sein du couple, en partenariat avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH).
- 2005** La Rotonde change de nom et devient La Mezzanine, mettant fin à la confusion avec le bâtiment « La rotonde » situé à la Vallée de la Jeunesse et occupé par l'Espace des Invention.

- 2006** Sur demande de la ville de Lausanne, les trois garderies fusionnent et deviennent le Centre de Vie Infantile Malley Prairie (CVE), avec une ligne pédagogique commune aux trois structures.
- Le Centre d'accueil MalleyPrairie participe comme membre fondateur à la création de l'Association Vivre sans violence, qui exploite le site internet [violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch) destiné tant aux victimes qu'aux auteur-e-s de violences conjugales et [comeva.ch](http://comeva.ch) destiné aux jeunes qui peuvent poser leurs questions sur les relations amoureuses (en 2016, l'association est renommée Association ViolenceQueFaire et les deux sites sont fusionnés).
- Collaboration active avec Violence et Famille (ViFa) de la Fondation Jeunesse et Famille, service qui s'adresse aux auteur-e-s de violences conjugales. Une sensibilisation pour les professionnel-le-s du réseau est organisée conjointement deux fois par an. Une Convention de collaboration est signée.
- Ouverture du service Itinérance Nyon.
- 2007** Ouverture du service itinérance Vevey
- 2008** Ouverture du service Itinérance Orbe.
- 2009** Réflexion et élaboration d'un référentiel des valeurs institutionnelles du Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP) avec l'accompagnement d'un éthicien. Le Centre de Vie Infantile est associé à ce processus.
- 2010** Ouverture du service Itinérance Payerne.
- Officialisation du Pôle ressources CMP/ViFa. Le travail de collaboration de professionnel-le-s des structures travaillant avec les personnes victimes, les personnes auteur-e-s et les enfants constitue une démarche unique en Suisse romande. Invitation du Conseil de l'Europe de Strasbourg à présenter cette collaboration.
- 2012** La consultation Itinérance de Nyon se partage désormais entre le Centre Social Régional - CSR, et l'hôpital de Nyon qui souhaite offrir dans ses murs des consultations à des femmes hospitalisées victimes de violences conjugales.
- 2013** Face à la pénurie de logements qui perdure dans le canton, un poste d'aide au logement est créé afin d'accompagner les résidentes dans leurs recherches. Cette activité était auparavant proposée sous forme d'atelier animé par une bénévole.
- 2013** Avec le soutien financier du BEHF, une journée « Reconstruction - Self-défense et coaching pour femmes confrontées à la violence conjugale familiale » est proposée plusieurs fois par année par l'Association Faire Face - [faireface.ch](http://faireface.ch) - aux bénéficiaires (résidentes ou en consultation ambulatoire).

**2013/2014** Importants travaux de rénovation et d'aménagement : rénovation du toit et des façades du chemin de La Prairie 34, réfection de la cuisine, réaménagements intérieurs dont l'attribution du 5e étage au CMP, suite au déménagement de la garderie et l'administration du CVE au chemin du Martinet 27 dans les anciens locaux « Interlude » entièrement transformés.

Pour le CMP, constamment en recherche d'espaces supplémentaires, les travaux permettent la création de deux bureaux pour l'équipe d'intervention sociale, un bureau pour l'équipe mère-enfants attenant à un nouvel espace jeu, deux studios supplémentaires dont un aux normes handicaps, un WC handicap, un espace commun cuisine/séjour et une salle de conférence. Le Centre d'accueil comprend désormais 22 studios + un appartement de deux pièces au chemin du Martinet utilisé comme studios.

Pour le CVE, les travaux permettent de recréer les trois terrasses au chemin de La Prairie, de moderniser et repenser l'aménagement des locaux, de transférer la direction à l'Oasis pour une plus grande proximité avec les parents.

**2014** Signature d'une convention avec la Fondation Bois-Gentil, pour la mise à disposition d'un appartement de sortie dans « La Maissonnette » comprenant trois studios, destiné aux résidentes dont la situation s'est stabilisée et qui sont dans l'attente de trouver un logement.

**2015** Le Centre d'accueil peut s'agrandir grâce à l'obtention d'un appartement 5 pièces contigu aux locaux au 1er étage. Les deux appartements du chemin du Martinet utilisés comme studios sont rapatriés au chemin de La Prairie qui compte désormais 24 studios en ses murs.

**2016** La prestation ViFa « Organisation de prise en charge des hommes et des femmes auteurs de violence domestique » est intégrée à la Fondation sous le nom de Centre de Prévention de l'Ale situé, comme son nom l'indique, à la rue de l'Ale à Lausanne.

**2016** Rénovation de la Réception pour permettre à deux réceptionnistes de travailler en même temps.

Cinq événements sont organisés pour célébrer 40 ans de traitement des violences domestiques et de présence au chemin de La Prairie : une journée de formation pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, un goûter pour les enfants des garderies et leurs parents, les résidentes et leurs enfants ainsi que les collaboratrices et collaborateurs, avec la présence exceptionnelle du Conseiller d'État Pierre-Yves Maillard, un petit déjeuner des officiels, une conférence grand public sur le thème « la Bienveillance envers les enfants, tous concernés ! » et un repas de soutien.

Ce livre est le fruit d'un travail collectif réalisé pour fêter les 40 ans  
du Centre d'accueil MalleyPrairie et pour laisser  
une trace de son histoire tout autant que de ses réalisations.

Il est un reflet de son évolution et ne prétend pas retracer fidèlement  
tout ce qui s'est passé pendant ces 40 ans mais a pour ambition  
de faire connaître les débuts du CMP ainsi que l'ensemble des  
prestations qui ont vu le jour au fil du temps.



Centre  
d'accueil MalleyPrairie